

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Élaboration d'un Plan Guide pour la commune de Saint-Julien-Molin-Molette

– ÉTUDE D'UN PLAN GUIDE ET DE PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS –
MAÎTRISE D'OUVRAGE : COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

- PHASE 3 - PLAN GUIDE COPIL FINAL

Mai 2025



PRÉFET DE LA LOIRE



ATELIER JABBERWOCK

Atelier de Montrottier
Loïc Parmentier
& Associés



PRÉFET DE LA LOIRE

**Atelier de Montrottier
Loïc Parmentier
& Associés**

ATELIER JABBERWOCK



SOMMAIRE

P.05 RAPPEL DU CADRE DE L'ÉTUDE

- Objectifs
- Méthode
- Périmètre de l'étude
- Planning de l'étude et documents du plan guide

P.11 UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

- Temps d'arpentage
- Enjeux ressortis après résidence

P.17 RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- 1. La place de la commune dans le grand territoire
- 2. Mobilité
- 3. Horizon climatique
- 4. Une rivière structurante
- 5. Un gisement d'espace à qualifier
- 6. Un patrimoine à préserver

P.37 STRATÉGIE

- Figure urbaine et vision stratégique
- Présentation des axes de stratégie

P.49 FICHES ACTIONS

- Axe 01 : Gérer un patrimoine et une infrastructure industrielle majeurs
- Axe 02 : Aménager un grand parc habité pour connecter les deux versants
- Axe 03 : Mettre en réseau les singularités artisanales, culturelles et sociales

RAPPEL DU CADRE DE L'ÉTUDE



OBJECTIFS ET MÉTHODE

- Doter la commune d'une vision prospective du centre-bourg.
- Découvrir, renaturer et restaurer le Ternay afin de préserver l'habitat aquatique et rivulaire.
- Conforter les espaces publics et le maillage de la commune (notamment autour du cours d'eau)
- Conforter la dynamique commerciale et associative présente
- Décliner en un programme opérationnel l'ensemble du projet de stratégie
- Proposer un planning prévisionnel pour sa réalisation



- RAPPEL DU CADRE DE L'ÉTUDE -



ATELIER JABBERWOCK

Atelier de Montrouzier
Loïc Parmentier
& Associés



- PHASE I - DIAGNOSTIC

COPIL #1
18/09/2024

Réunion de cadrage initiale

TEMPS 1 ATELIER

- Atelier en marchant avec les élus
- Production cartes, fond de plans, analyse des documents
- Rencontre des acteurs et personnes ressources identifiées
 - Arpentage en interne
- Analyse du patrimoine bâti communal

14-15-
16/10/2024

Résidence #1

- Rencontre / Atelier habitants
- Atelier avec les acteurs important privés
- Atelier avec acteurs importants publics

TEMPS 2 ATELIER

- Formalisation de la synthèse des concertations
- Formalisation de l'analyse de l'évolution du patrimoine bâti communal
 - Production des éléments graphiques et écrits
 - Synthèse du diagnostic

COPIL #2
27/11/2024

Réunion de présentation du diagnostic

- PHASE II - STRATÉGIE

TEMPS 3 ATELIER

- Intégration des éléments du COPIL #2
 - Premières propositions d'actions identifiées et schéma directeur
 - Préparation de la résidence 2

COTEC #1

Réunion de travail intermédiaire avec la commune et ses partenaires sur un premier Plan Guide

13-
14/01/2025

Résidence #2

- Atelier avec acteurs importants publics et échange sur le plan guide V0
 - Arpentage et rencontres complémentaires
- Atelier habitants et échange sur plan guide V0

TEMPS 4 ATELIER

- Intégration des éléments de la résidence
 - Production de plan définitif avec listes d'actions, schéma directeur et fiche action exemple

COPIL #3

Échange et débat autour du Plan Guide, des actions identifiées et d'un premier phasage

- PHASE III - ÉLABORATION DU PLAN GUIDE

TEMPS 5 ATELIER

- Développement et chiffrage des actions suite au COPIL 3
 - Premier phasage en réflexion

COTEC #2

Échange et débat sur le fond des actions identifiées et chiffrées et sur leur phasage

TEMPS 6 ATELIER

- Finalisation du Plan Guide et des fiches actions
- Phasage et estimations des actions

TEMPS 7 ATELIER TRANSVERSAL

- Réunion public participatif de présentation de l'étude avant finalisation

COPIL #4

Présentation et validation du Plan Guide

TEMPS 8 ATELIER

- Finalisation du document définitif avant remise officiel



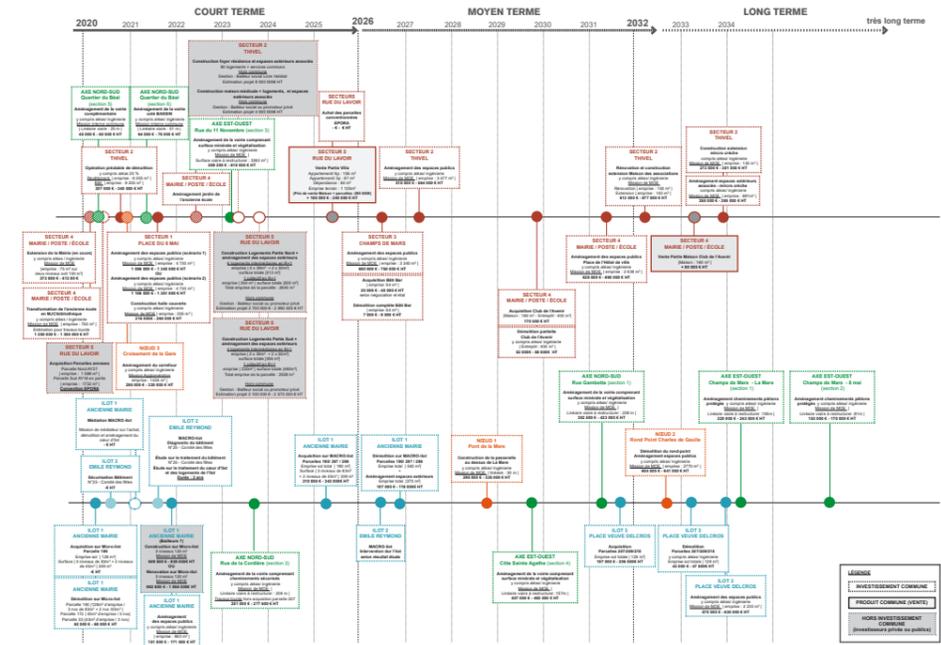
PROCHAINES DATES

GOPIL #1 : 18 Septembre 2024
RESIDENCE #1 : 14-15-16 Octobre 2024
GOPIL #2 : 27 Novembre 2024
RESIDENCE #2 : 13-14 Janvier 2025
GOPIL #3 : 10 Février 2025
GOTECH intermédiaire (débat sur les actions et leur phasage) : 21 Mars 2025
Réunion/atelier public (présentation de l'étude avant finalisation) : 12 Mai 2025
GOPIL FINAL #4 : Mai - Juin

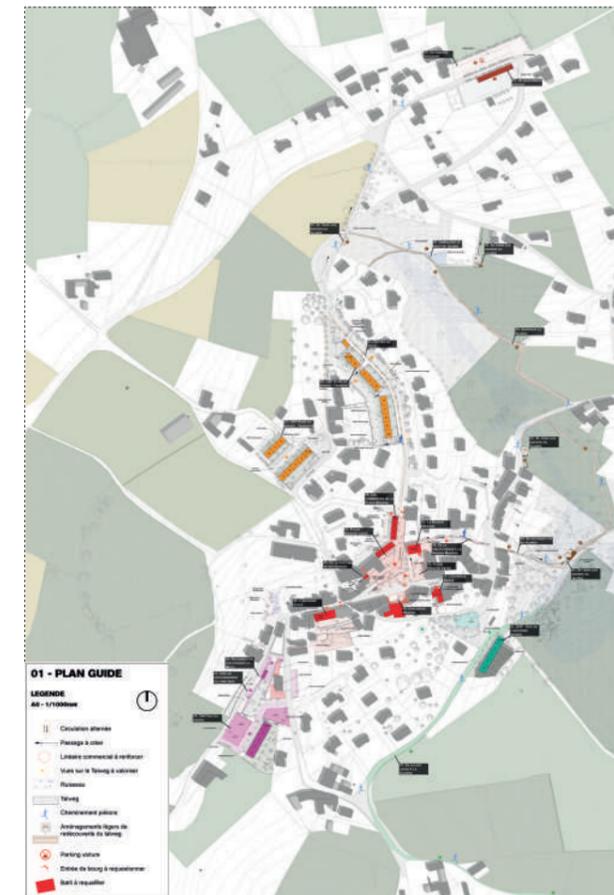
LES 3 DOCUMENTS DU PLAN GUIDE

Inventaires des documents qui seront produits et restitués à la fin du Plan Guide

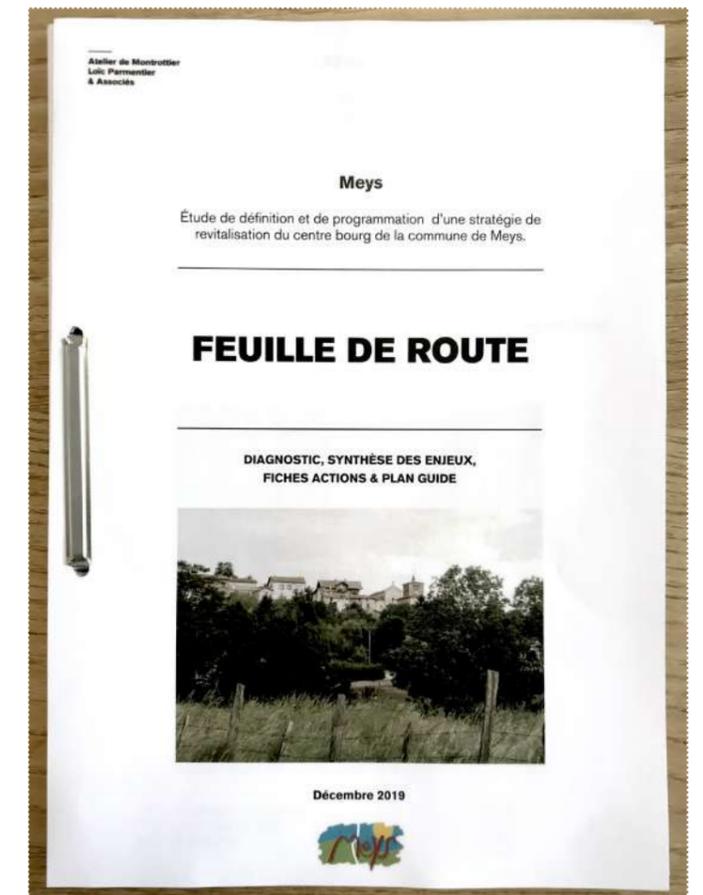
1. LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



2. LE SCHÉMA GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT



3. LA FEUILLE DE ROUTE AVEC LES ACTIONS DÉTAILLÉES



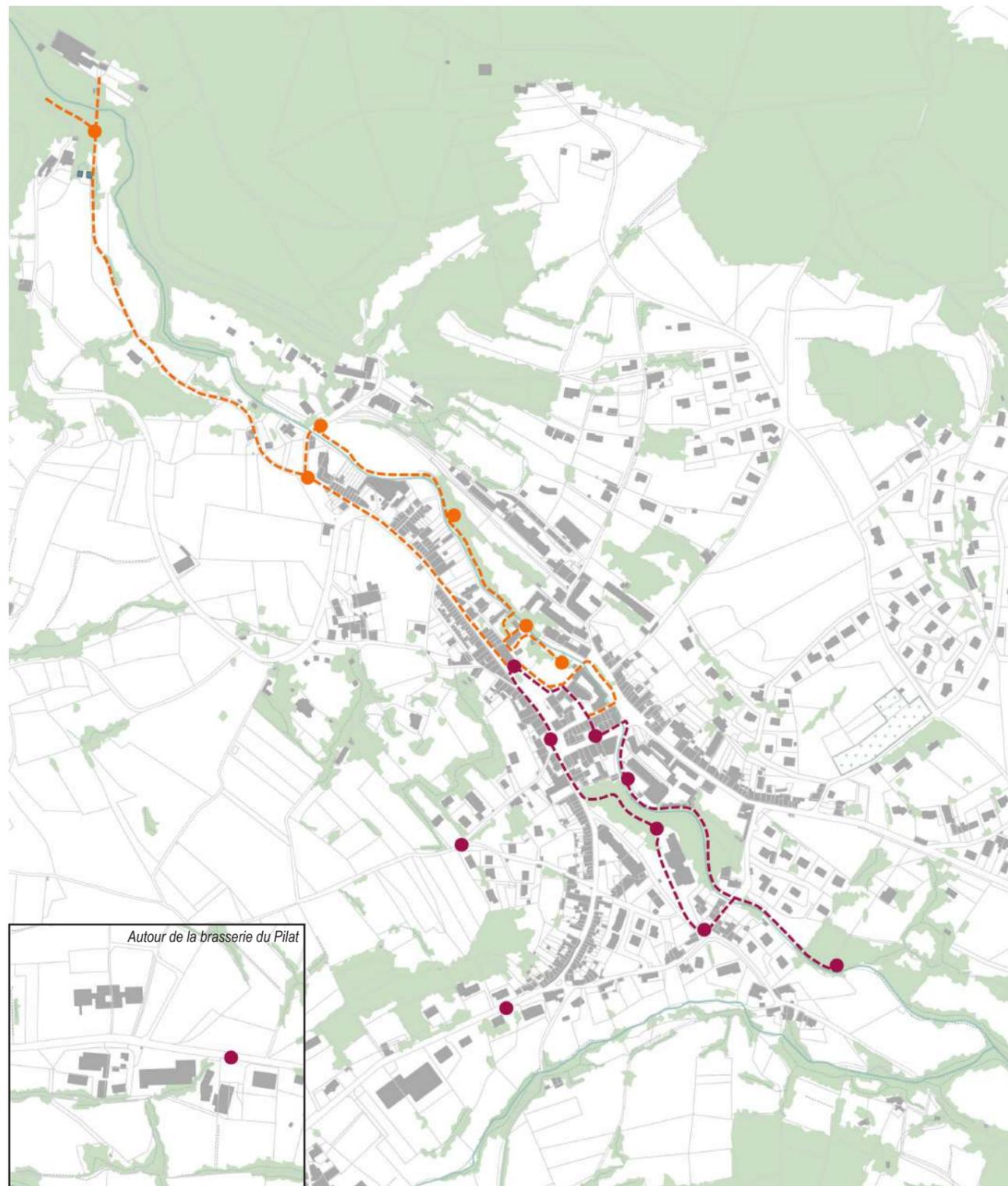


**UNE DÉMARCHE
PARTICIPATIVE**

TEMPS D'ARPENTAGE ET RÉSIDENCE IN SITU

Arpentages internes & visite de sites de la commune

- UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE -



Itinéraires des arpentages internes et de la visite des équipements

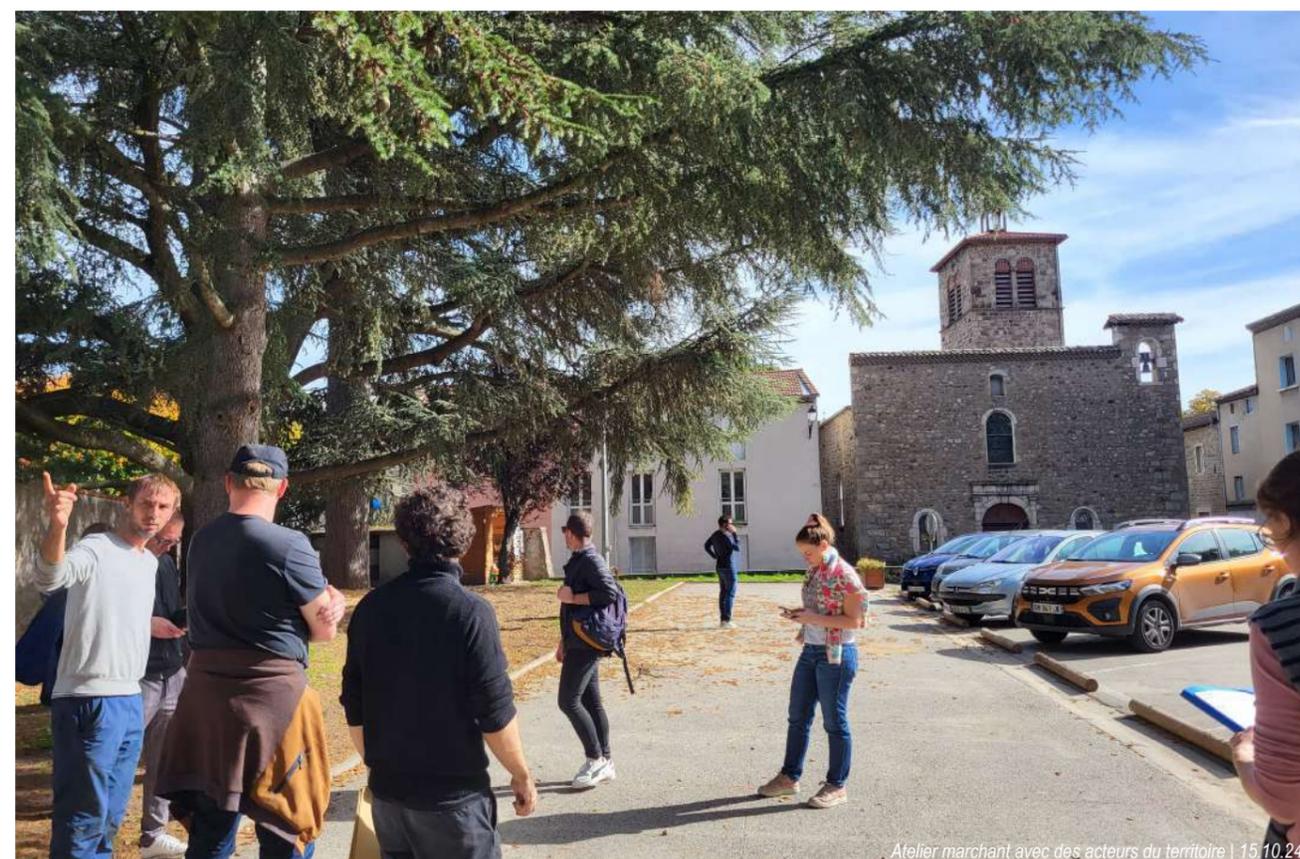
- Arpentage interne | 18.09.24 |
- Arpentage avec acteurs du territoire | 15.10.24 |
- ● Espaces d'intérêts | objet de discussion



Permanence au marché | 15.10.24 |



Permanence et recueil de la parole habitante | 14.10.24 |



Atelier marchant avec des acteurs du territoire | 15.10.24 |

RÉSIDENCE DU 14 AU 16 OCTOBRE

Recueil de la parole habitante et échange avec les acteurs du territoire

Enjeux ressortis lors de la résidence

Table ronde patrimoine

- Maintenance et préservation du patrimoine bâti
- Valorisation du savoir-faire artisanal et culturel de la commune

Table ronde associations et commerces

- Un dynamisme local fort avec initiatives habitantes foisonnantes
- Une dispersion des locaux associatifs dans la commune

Table ronde paysage

- Des places publiques aux usages mixtes qui bénéficieraient en clarté d'usage et de programme
- Des espaces publics minéraux à végétaliser pour améliorer le confort et la perméabilité des sols
- Des voies à sécuriser, réaménager et pacifier (rue-pré Chapelle, rue Vieille)

Table ronde foncier

- Démolition du bâtiment HLM Adis : un enjeu pour la création de berges et la restauration du Ternay
- Problématique de relogement des habitants (lien entre la commune, Adis, Epora et Soliha)
- Réflexion sur de nouvelles typologies d'habitat
- Réflexion sur l'occupation temporaire ou permanente des rez-de-chaussée de locaux vacants pour dynamiser le centre-bourg

SAINT-JULIEN MOLIN-MOLETTE

REPENSE SON CENTRE-BOURG

Dans le cadre de l'élaboration du plan guide pour la commune de Saint-Julien-Molin-Molette, nous vous invitons à participer à un échange sur l'étude réalisée.

OÙ NOUS TROUVER ? AU SYNDICAT D'INITIATIVE

- RECUEIL DE TÉMOIGNAGES
Lundi 14 Octobre
de 16h à 18h
- PENDANT LE MARCHÉ
Mardi 15 Octobre
à partir de 8h
Réunion publique dans le syndicat
à 11h

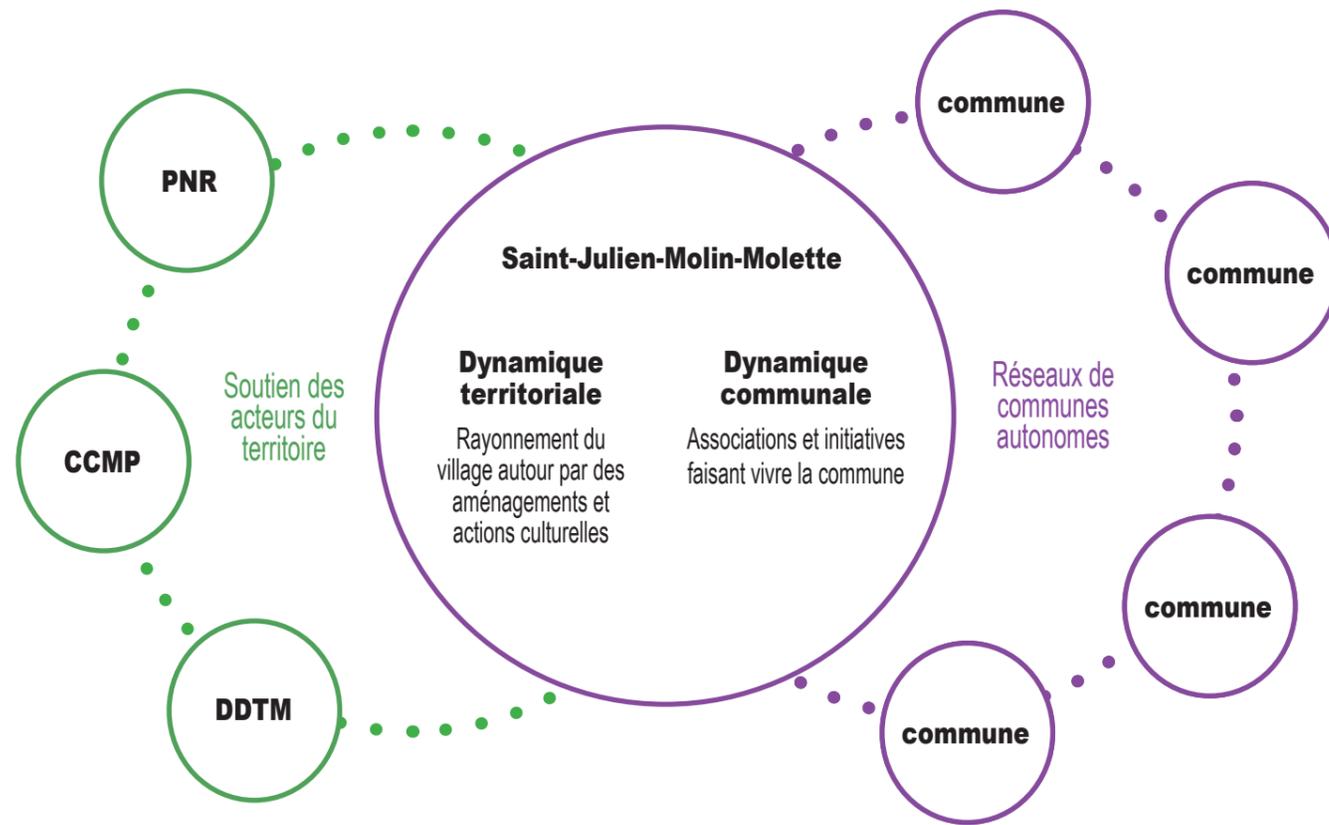
L'équipe d'architectes vous rencontre et sera à votre écoute : chaque expérience et témoignage sur le centre-bourg de Saint Julien M.M. est une richesse qu'il faut recueillir



**RAPPEL DU
DIAGNOSTIC**

LA PLACE DE LA COMMUNE DANS LE GRAND TERRITOIRE

Synthèse des enjeux



ATOUS

- Attrait de la commune pour ses diversités de paysages et sa nature de proximité (tourisme vert et activités en plein-air)
- Diversité des paysages (cœur urbain, colline, prairies, boisement, bord de rivière)
- Un emplacement stratégique, à proximité de plusieurs pôles attractifs (métropoles, grandes agglomérations) traversé par des axes routiers majeurs.
- Accompagnement du Parc Naturel Régional du Pilat (concertation, contribution à l'aménagement du territoire et préservation des paysages naturels et patrimonial)
- Une commune dynamique et impliquée (comités habitants participatifs)
- Une commune dont l'étalement urbain/pavillonnaire est limitée
- Attractivité liée au tourisme sportif et vert (chemin de randonnée et proximité avec voies vertes)

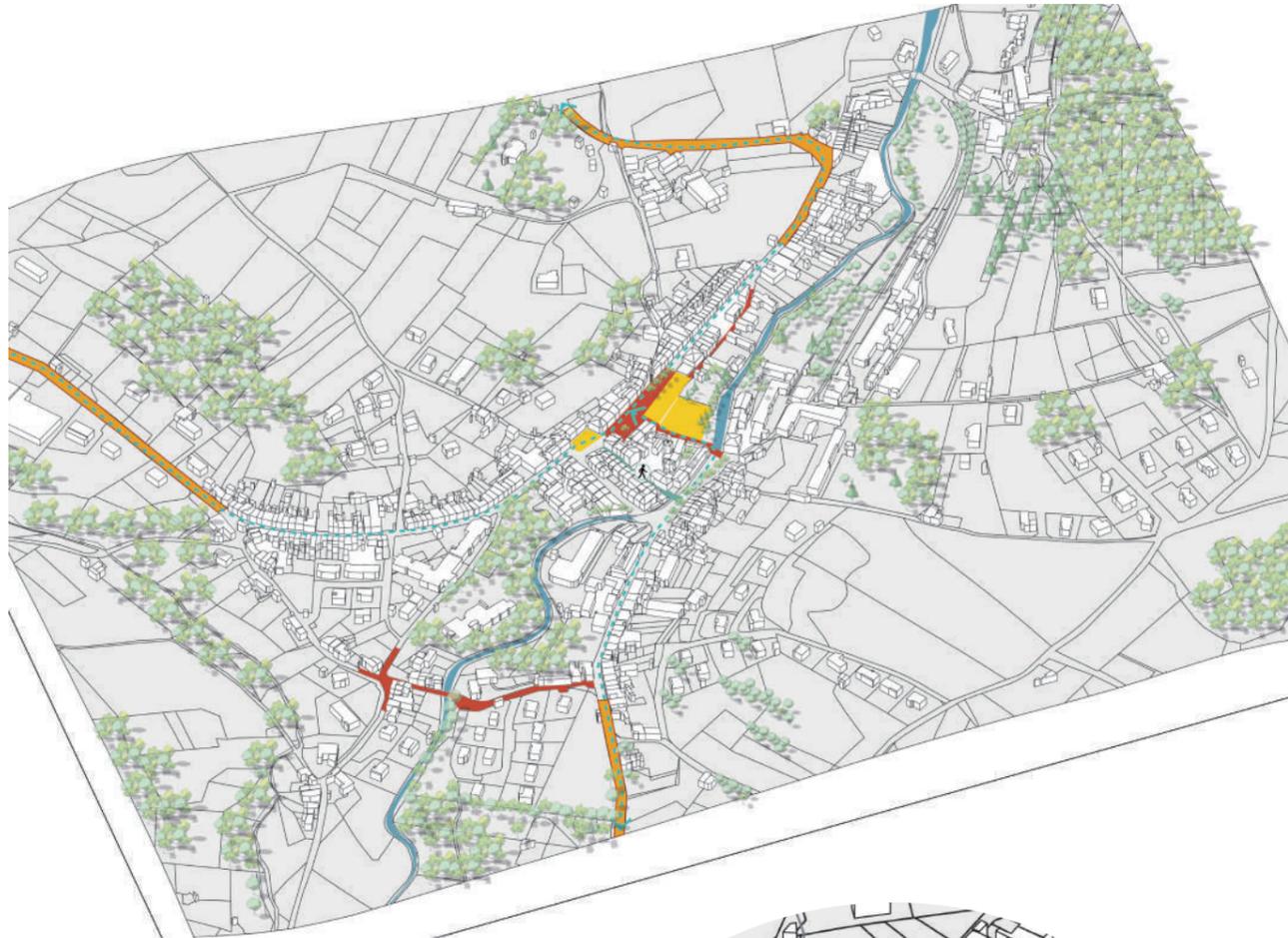
FAIBLESSES

- Village peu accessible (transport en commun limité)
- Bassin économique limité (taille de la commune et opportunité d'emploi restreinte)
- Chemins vers des points de vue et d'intérêt peu valorisés.

ENJEUX

Une identité singulière au sein de pôles majeurs à conforter

- **Affirmer la position de la commune en tant que pionnière d'un modèle de gestion administratif, de vie et d'économie indépendante et alternative**
- **Conforter le village en tant que lieu de résidence et comme village actif**
- **Renforcer les liaisons et les transports en commun** entre les différentes communes et pôles d'attractivités autour.
- **Promouvoir la commune en tant que pôle majeur et modèle du PNR Pilat** en valorisant les différents espaces paysagers et les activités culturels en lien.
- **Conforter les parcours paysagers et de loisir dans la commune** par l'aménagement des espaces publics et la sécurisation et visibilité des chemins d'accès.



- Espace public stationné à requalifier
- Voie à apaiser
- Systématiser un dispositif de ralentissement en entrée de bourg
- Piétonnisation de la rue Vieille ?
- ➔ Traversée du village à sécuriser pour la mobilité douce



ATOUPS

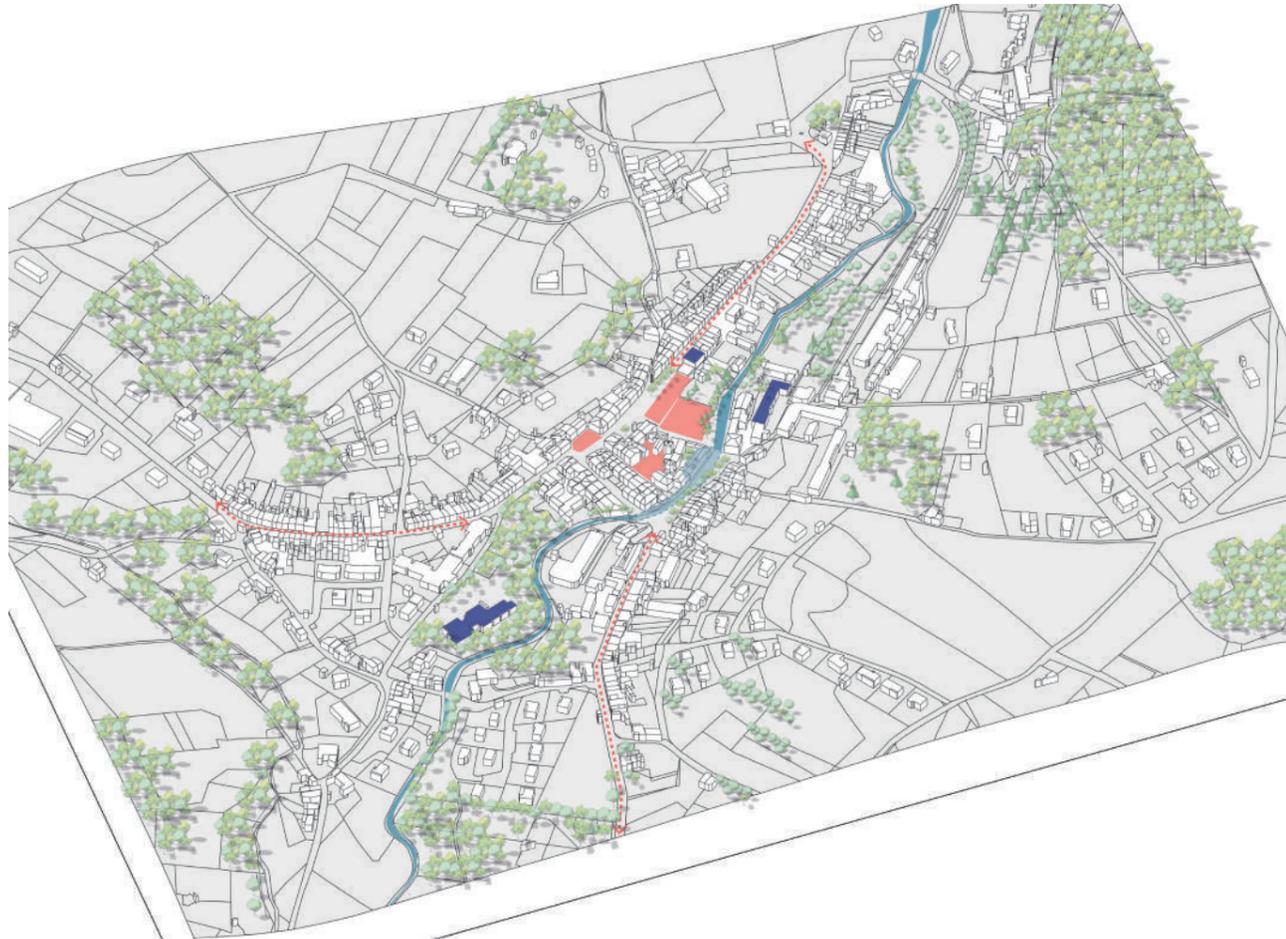
- Une commune facilement accessible à pied.
- Une position à l'interface entre deux départements qui facilite les déplacements entre les pôles d'attractivités de chaque territoire
- Au pied du Parc Naturel Régional du Pilat : encourageant la mobilité douce dans le territoire
- Des liaisons douces potentielles avec les communes alentours
- Des développements potentiels de voies douces en lien avec des paysages attractifs (boisements, panorama, rivière et lac)

FAIBLESSES

- Insécurité de certaines voies pour la mobilité douce
- Configuration du centre-bourg pensée majoritairement pour les véhicules
- Des places en centre-bourg encourageant le stationnement et la traversée de celui-ci en voiture (grandes poches de parking en plein centre)
- Manque de structures promouvant des modes de déplacement alternatifs (covoiturage, stop)

ENJEUX

- **Conforter le déplacement doux avec les communes environnantes (Colombier, Bourg-Argental, Saint Appolinaire et Saint Marcel-lès-Annonay)**
- **Requalifier les voies d'entrées de bourg (D8, D503) avec une partie de la voie pour la mobilité douce**
- **Limiter la vitesse des véhicules en entrée de bourg**
- **Renforcer la traversée du bourg en valorisant la place du piéton et du vélo**
- **Pacifier la rue Pré Chapelle (une des voies les plus proches de la rivière)**
- **Repenser la matérialité des sols : délimitation des trottoirs pour piéton, pour voiture, etc.**
- **Optimiser les espaces de parkings**
- **Conforter et renforcer les systèmes de transports en communs alternatifs (bus, station de covoiturage, de stop)**



- Espace public à perméabiliser
- Toitures de grands tènements communaux dédiées aux panneaux photovoltaïques
- Restauration hydromorphologique élargissement de la zone d'expansion de crue
- grandes axes à végétaliser



ATOUTS

- Une démarche de gestion des ressources de plus en plus autosuffisantes/indépendantes.
- La rivière du Ternay est une ressource en eau (secondaire) traversant la commune, ce qui permet une régulation des températures autour en période estivale.
- Dispositifs d'économie circulaire et de ressources locales déjà présentes (exemple de la Rivoire avec une production maraîchère locale, espaces de gratuité et donations...).
- Des modes de déplacements doux déjà pratiqués par les habitants.
- Des initiatives importantes sur la gestion des ressources en eau potable et des enjeux de captation dans le Pilat.

FAIBLESSES

- Vulnérabilité face aux aléas climatiques.
- Places majeures en centre-bourg peu perméables, renforçant l'effet d'îlot de chaleur.
- Aménagement pauvre pour les modes de déplacements doux.
- La place de la voiture est encore prépondérante en centre-bourg.

ENJEUX

Une autonomie dans la gestion des ressources à poursuivre Un territoire en marge incitant à être autonome

- **Végétaliser les places minérales pour une perméabilité des sols, un apport d'ombrage et une régulation des températures**
- **Restaurer l'hydromorphologie du Ternay et étendre leur zone d'expansion de crue (découverte place du marché)**
- **Renforcer l'autonomie énergétique en profitant des toitures de grands tènements pour l'installation de panneaux photovoltaïques (centrale villageoise)**
- **Consolider le réseau de ressources en eau plus locale avec les communes voisines**

UNE RIVIÈRE STRUCTURANTE

Synthèse des enjeux



ATOUPS

- Le Ternay possède une valeur historique qui a structuré le développement de la commune (force motrice pour les usines et développement économique)
- De vastes espaces de détente autour de la rivière
- Un mode de déplacement doux exclusif le long de la rivière
- Un patrimoine végétal riche autour
- Un fil de liaison entre les sentiers de randonnée du Pilat et le Lac du Ternay.

FAIBLESSES

- Espaces de détente peu utilisés par les habitants
- Des liaisons transversales manquantes
- Une promenade le long du Ternay interrompue
- Un morcellement privé complexe le long des berges du Ternay

ENJEUX

Redonner une nouvelle vision d'une rivière structurante du cadre de vie et de loisir

- **Préservation et valorisation du cadre naturel autour du Ternay** patrimoine végétal et écologique fort.
- **Renforcer l'accessibilité et les connexions avec le village (transversalement et longitudinalement)**
- **Maintien des qualités visuelles et paysagères**
- **Aménager les berges du Ternay en prévention des risques environnementaux**
- **Développer un tourisme autour de la rivière (loisir, événement lié à la promenade) et en continuité des promenades du PNR**

■ Espace public en lien avec les bords du Ternay

■ Promenade existante le long du Ternay

■ Cheminement à prolonger le long du Ternay

■ Passerelle existante

■ Liaison transversale à créer

🪑 Espace de pique-nique (mobilier adaptés)

🎪 Espace propice aux événements et rassemblements

UN GISEMENT D'ESPACES À QUALIFIER

Synthèse des enjeux



-  Espace public dont les usages sont à clarifier
-  Espace public naturel
-  Gisement foncier potentiel à activer/occuper
-  Signalétique à installer
-  Parcours majeur en lien avec les espaces publics
-  Parcours secondaire en lien avec les espaces publics

ATOUTS

- De nombreux espaces publics
- Des espaces fédérateurs et propices aux grands événements (vecteur de lien social)
- Des espaces publics autour du centre-bourg à dominante végétale et d'une grande perméabilité
- Un traitement frugal des espaces publics

FAIBLESSES

- Espaces publics souvent stationnés
- Les places du centre-bourg très minéralisées
- Peu de mobilier urbain
- Un manque de cohérence dans l'usage des espaces
- Une cohérence signalétique pauvre
- Une toponymie (nom des espaces) manquante

ENJEUX

- **Repenser les entrées de villes en lien avec les espaces publics environnants**
- **Un projet de découverte propice à une recomposition des espaces publics de centre-bourg et de la distribution des usages.**
- **Définir et clarifier les usages des espaces publics (et déterminer en parallèle les zones de stationnements)**
- **Réactiver les rez-de-chaussée de bâtiments vacants en centre-bourg (en répondant aux besoins spatiaux des habitants et des associations)**
- **Retrouver du confort et de l'usage dans des rues historiques de centre-bourg (rue Vieille, rue du faubourg, avenue des Ateliers)**
- **Installer du mobilier dans les espaces publics**
- **Végétaliser les places minérales pour une perméabilité des sols, un apport d'ombrage et une régulation des températures**
- **Développer le parcours des espaces publics en lien avec des modes de déplacements doux**
- **Travailler sur une signalétique cohérente et harmonieuse afin de rendre le parcours de la commune plus claire**

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Synthèse des enjeux



■ Bâtiment industriel à préserver

■ Activité artisanale et culturelle à consolider/mettre en lien

■ Mode d'habiter alternatif déjà présent ou à introduire (réhabilitation/reconversion, habitat léger, coopérative)

ATOUTS

- De nombreux bâtiments industriels qui constituent une identité forte de la commune
- Des bâtiments et éléments architecturaux identitaires de la commune (matérialité, grand volume bâti, détail constructif, typologie d'habitat)
- Un patrimoine industriel et artisanal marquant (dimension muséale du village)
- Quelques initiatives habitantes prouvant une reconversion possible d'un patrimoine architectural conséquent avec des programmes variés (équipements, logements, ateliers...)
- Une vacance qui donne l'opportunité d'injecter des programmes nouveaux et attractifs

FAIBLESSES

- Difficulté de maintenance en état des grands volumes bâti (usines et bâtiment entier en centre-bourg)
- Contrainte d'accessibilité des bâtiments et mise en norme (énergétique, prévention d'incendie, adapté pour PMR...)
- Une vacance immobilière peu désirable (état de délabrement, accessibilité pour les personnes âgées, etc.)

ENJEUX

Patrimoine industriel

- **Maintenir en bon état le patrimoine industriel (aide juridique et financière)**
- **Promouvoir les activités artisanales et culturelles et affirmer l'identité historique de la commune**
- **Compléter l'offre d'équipement : halle couverte, gymnase en investissant les grands volumes des bâtiments industriels**

le centre-bourg

- **Restaurer les façades et devantures du centre-bourg en délabrement**
- **Promouvoir des modes d'habiter nouveaux afin de compléter l'offre résidentielle (coopérative, habitat participatif...)**

ENJEUX GÉNÉRAUX

- Rendre la rivière et son cheminement structurant de la commune
- Repenser les entrées de bourg pour ralentir la vitesse de circulation et sécuriser les déplacements doux
- Favoriser une circulation plus apaisée en centre-bourg
- Redistribuer les usages des places
- Perméabiliser les sols et végétaliser (routes et places publiques)
- Renaturer le Ternay et créer une zone d'expansion d'inondation en aménageant les berges
- Relier les deux rives en créant davantage de connexions transversales
- Déterminer les usages et la toponymie des espaces publics autour du Ternay
- Devenir plus autonome en énergie
- Restaurer et utiliser des locaux vacants (rue Vieille)
- Explorer des typologies d'habitat alternatif
- Maintenir en état le patrimoine industriel
- Soutenir les activités artisanales et culturelles en lien avec le patrimoine industriel de la commune





ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

RÉSIDENCE DU 13 AU 14 JANVIER

Recueil de la parole habitante et échange avec les acteurs du territoire

Enjeux ressortis lors de la résidence

SAINT-JULIEN MOLIN-MOLETTE

REPENSE SON CENTRE-BOURG

Dans le cadre de l'étude sur la commune, nous vous présenterons les enjeux clés révélés par le diagnostic puis vous serez invités à échanger et proposer vos idées lors d'un atelier collaboratif sur les problématiques du plan guide.

Contribuez à façonner l'avenir de Saint-Julien-Molin-Molette!

<u>OÙ NOUS TROUVER ?</u>	<u>A QUEL SUJET?</u>
A LA MAIRIE Lundi 13 janvier à 18h30 Ouvert à tous.tes	AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS, MOBILITÉ, CADRE DE VIE...

- Validation de l'ébauche Plan Guide, des axes et de la liste d'actions par l'ensemble des élus et acteurs de la commune

- Insister sur l'adaptation au changement climatique dans chaque axe

- Réunion publique et atelier de travail sur la liste d'actions

- Actions acceptées dans l'ensemble
- Idée de la halle couverte partagée par tous-tes
- Idée sur la création de passerelles partagées par tous-tes
- Sujet abordé sur la notion d'intérêt public pour le maintien des usines

- Groupe de travail sur les espaces publics du centre-bourg

- Priorité d'aménagement depuis les espaces bordants le Ternay (Découverte de la place du marché et place des Six Fontaines)
- Priorité d'aménagement depuis la rive gauche des berges : (rue du Faubourg et place des Six Fontaines)

- Visite de la Fonderie Bancel

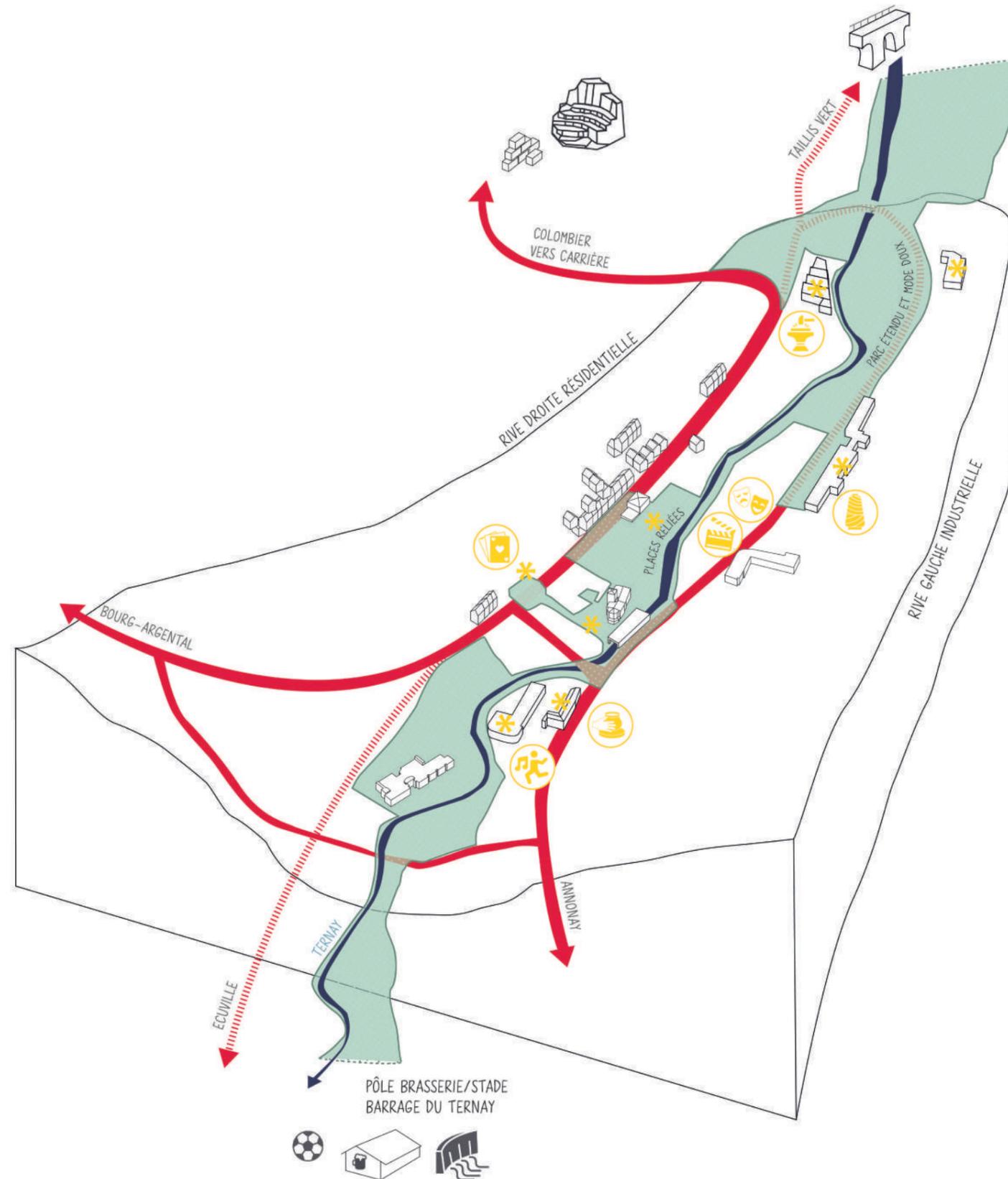
- Arpentage complémentaire

VERS QUELLE FIGURE URBAINE ? :

La vision stratégique de Saint-Julien-Molin-Molette

STRUCTURER LE BOURG AUTOUR D'UN GRAND PARC HABITÉ

- Se donner les moyens d'entretenir l'héritage infrastructurel
- Un grand parc pour connecter les deux versants
- Mettre en réseaux les singularités artisanales, culturelles et sociales du village



AXE TRANSVERSAL VERS UN TERRITOIRE RESILIENT ET PARTICIPATIF

CONSTATS / ENJEUX :

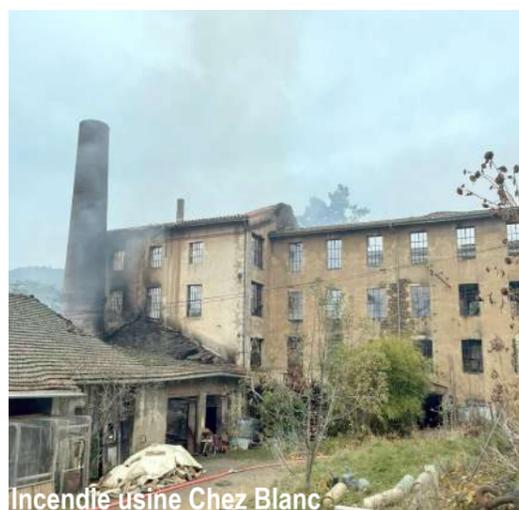
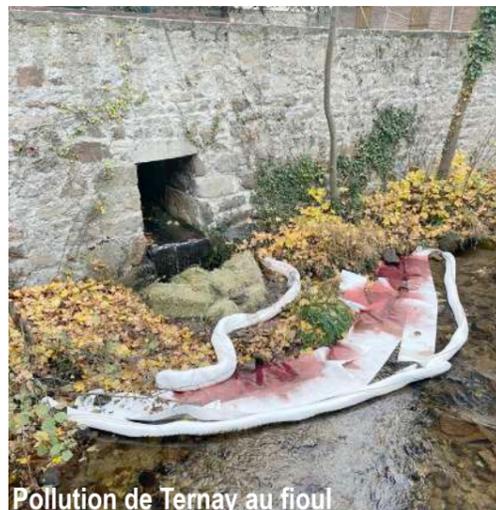
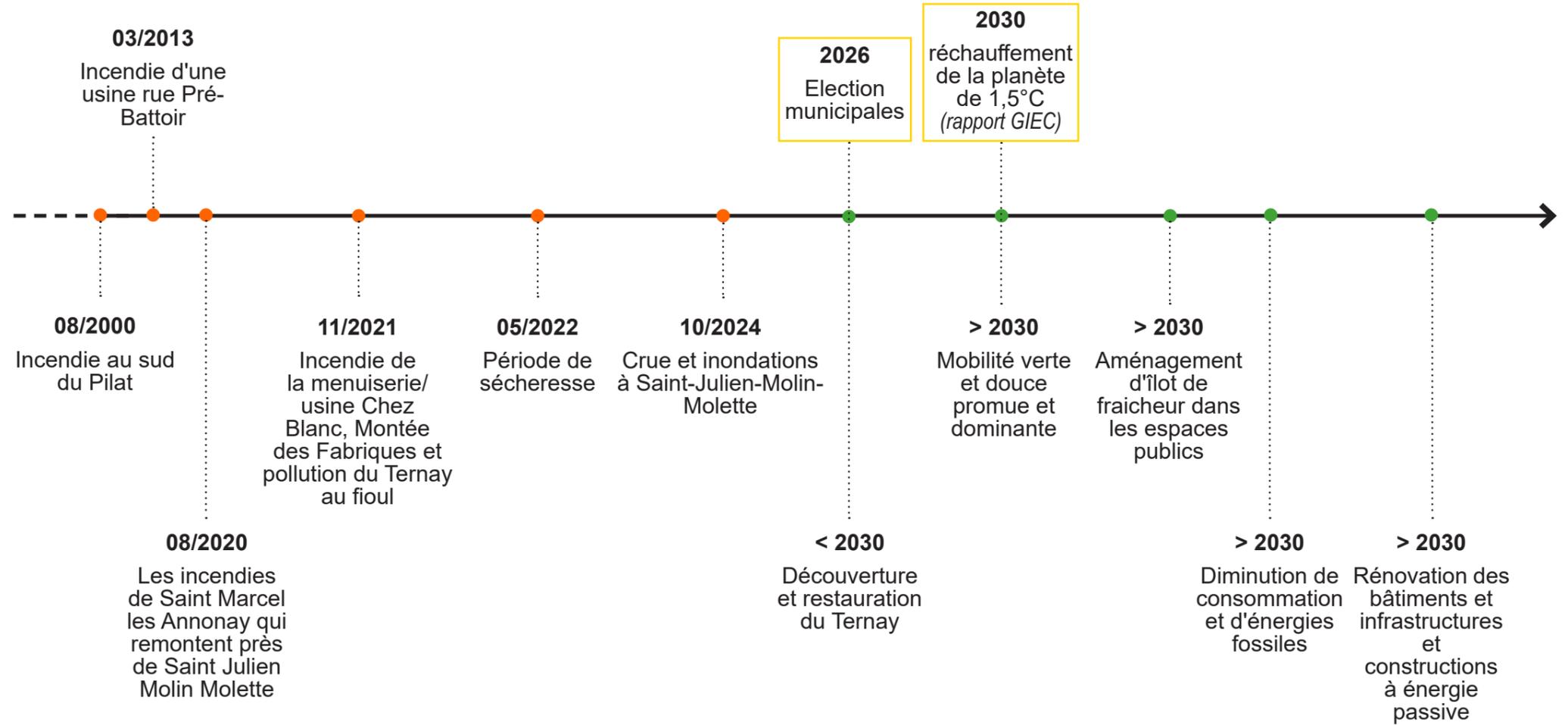
- Des ressources énergétiques devenant de plus en plus rares ou coûteuses
- **Des événements climatiques extrêmes** devenant de plus en plus récurrents dans la commune et dans la région
- Des espaces publics peu adaptés face au dérèglement climatique
- **Volonté d'une gestion inter et intracommunale des ressources énergétiques et locales**

STRATÉGIE :

Cet axe, transversal aux trois autres révèle les enjeux environnementaux liés aux actions listés. Il insiste sur l'urgence d'agir en faveur d'une commune plus résiliente face aux aléas climatiques.

Les épisodes climatiques extrêmes de cette dernière décennie ont affecté le village : sécheresse, carence d'eau potable et inondations dues aux pluies diluviennes. Ils ont révélé la fragilité des aménagements et les espaces vulnérables de la commune.

Cette dimension environnementale, liée au dérèglement climatique, est donc impérativement intégrée à certaines actions comme une ligne directrice guidant les projets d'aménagements et d'accompagnements.



AXE 01 GÉRER UN PATRIMOINE ET UNE INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE MAJEURS

CONSTATS / ENJEUX :

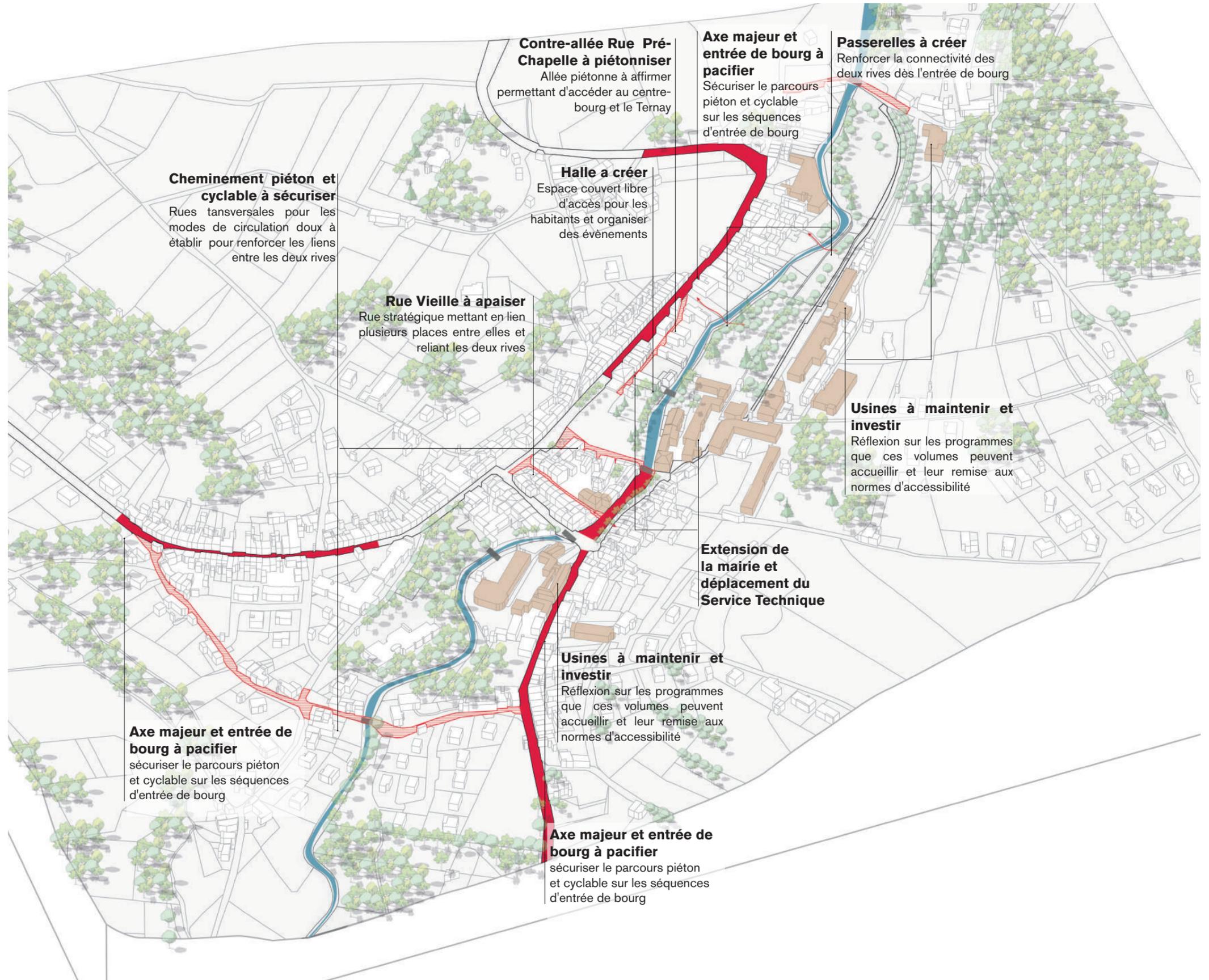
- **Présence d'usines remarquables** dues au son passé historique et artisanale lié au tissage de soie.
- **Difficulté à maintenir les usines en état et à remettre aux normes d'accessibilités et énergétiques actuelles.**
- On observe dans la commune différente manière d'habiter : **les grands tènements sont de potentiels volumes** pour proposer de l'habitat alternatif
- Héritage d'infrastructures routières et de franchissement à maintenir et faire évoluer en accord avec les besoins et modes de vie actuels
- Des réflexions sur le ralentissement en entrée de bourg sont en cours, elles doivent être poursuivies pour **favoriser la mobilité douce dans le centre-bourg**
- Le cheminement au bord du Ternay contribue à l'attractivité de la commune
- Important d'**établir une stratégie de déplacement de certains programmes et services** pour le confort de l'ensemble des habitants et usagers des équipements

STRATÉGIE :

Ce premier axe propose de redynamiser le bourg par l'**amélioration des infrastructures déjà présentes et la maintenance du patrimoine local.**

Les grands tènements et leur volume exceptionnel sont de potentiels espaces permettant d'accueillir des programmes complémentaires pour le village à condition de les maintenir en état et de les remettre aux normes d'accessibilité actuelles.

Les infrastructures routières et franchissements sont utilisés quotidiennement de manière intense : liés au trafic entre Saint Etienne et Annonay ou encore à l'acheminement de matériaux depuis la carrière en amont, les enjeux sur leur maintenance et leur fragilité structurelle sont à penser en concordance avec l'intégration de la mobilité douce sur ces voies majeures.



AXE 02 AMÉNAGER UN GRAND PARC HABITÉ POUR CONNECTER LES DEUX VERSANTS

CONSTATS / ENJEUX :

- La commune possède en coeur de village des espaces/places publiques **utilisés majoritairement pour le stationnement des véhicules.**
- Les espaces publics en centre-bourg **sont essentiellement minéraux**
- Absence ou faiblesse dans la **toponymie et signalétique** des espaces publics.

STRATÉGIE :

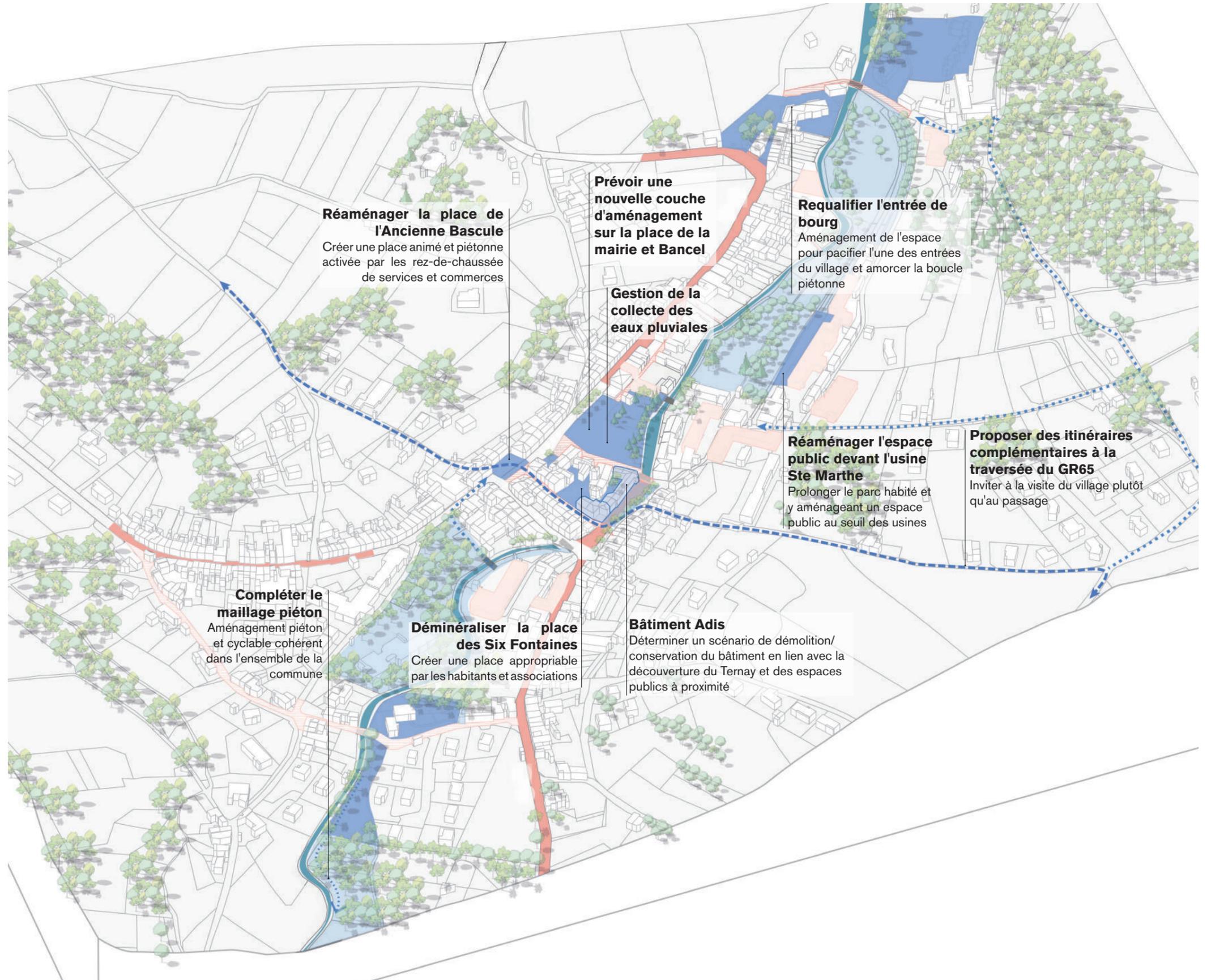
Cet axe 2 de travail vise à **redistribuer et optimiser l'utilisation des espaces publics du bourg en requalifiant les sols et leur fonction programmatique.** En parallèle, cela permettra de rendre le centre-bourg plus accessible et sécurisé pour la mobilité douce.

Une charte d'aménagement des places pourrait être mise en place afin de mieux aménager les espaces selon leurs usages : différents types de matériaux pour les sols, de mobilier ou de palette végétale seront proposés pour fabriquer un répertoire dans lequel la commune pourra s'appuyer pour divers aménagements publics futurs.

Ceci aura pour but d'harmoniser et fabriquer un langage architectural et urbain cohérent dans l'ensemble de la commune.

Ces espaces publics seront des lieux clé permettant :

- de redonner de l'épaisseur à la ripisylve du Ternay par la matérialité des sols,
- de repenser les usages en lien avec l'économie de ressources (frugalité des aménagements et récupération des eaux pluviales)
- de permettre aux habitants de se réapproprier de manière sécurisée et confortable ces espaces (îlot fraîcheur, ombrage, végétalisation)



STRATÉGIE

FRANCE NATION VERTÉ
ATELIER JABBERWOCK
Atelier de Montrrotier
Loïc Parmentier & Associés
SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE

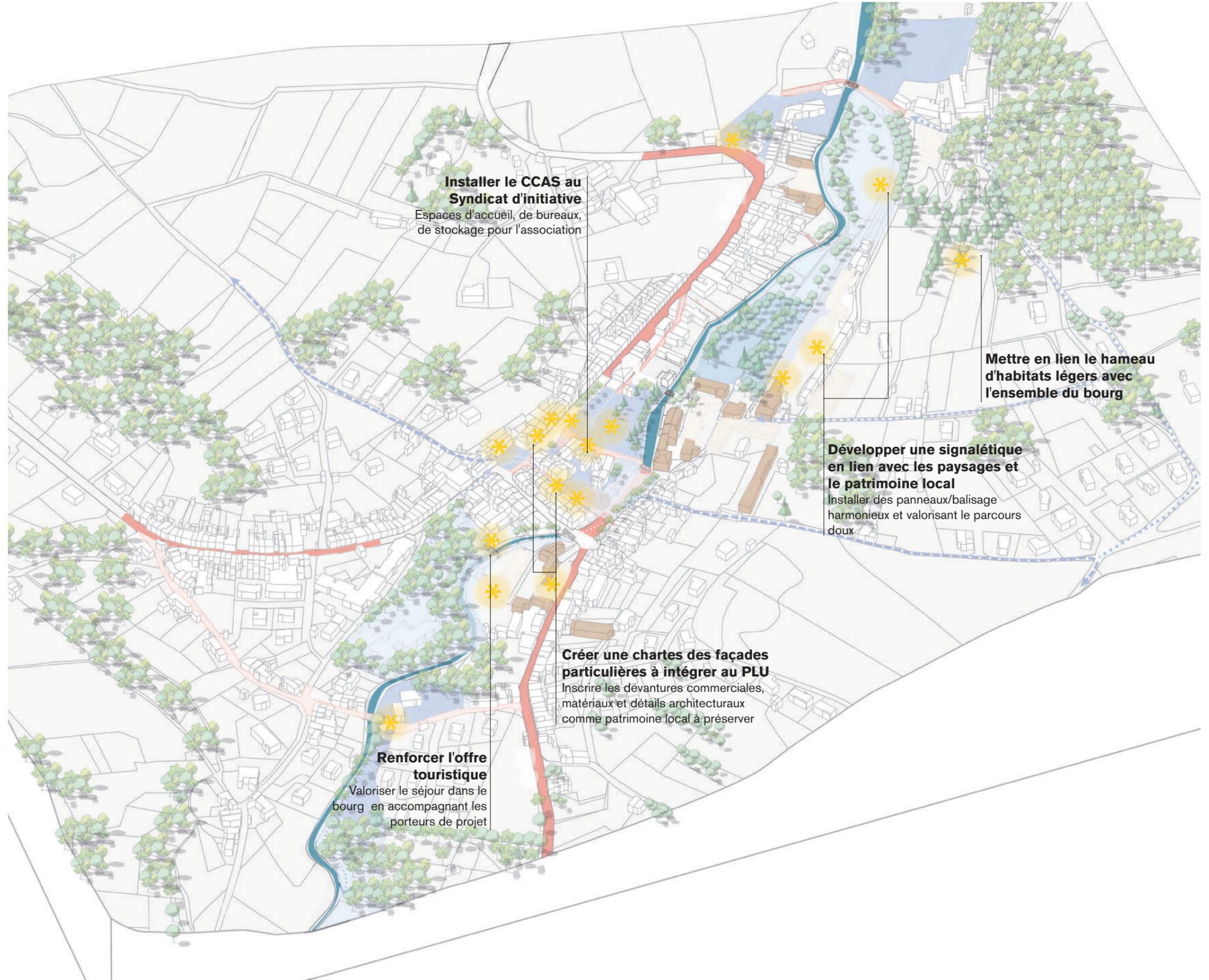
AXE 03 METTRE EN RÉSEAUX LES SINGULARITÉS ARTISANALES, CULTURELLES ET SOCIALES DU VILLAGE

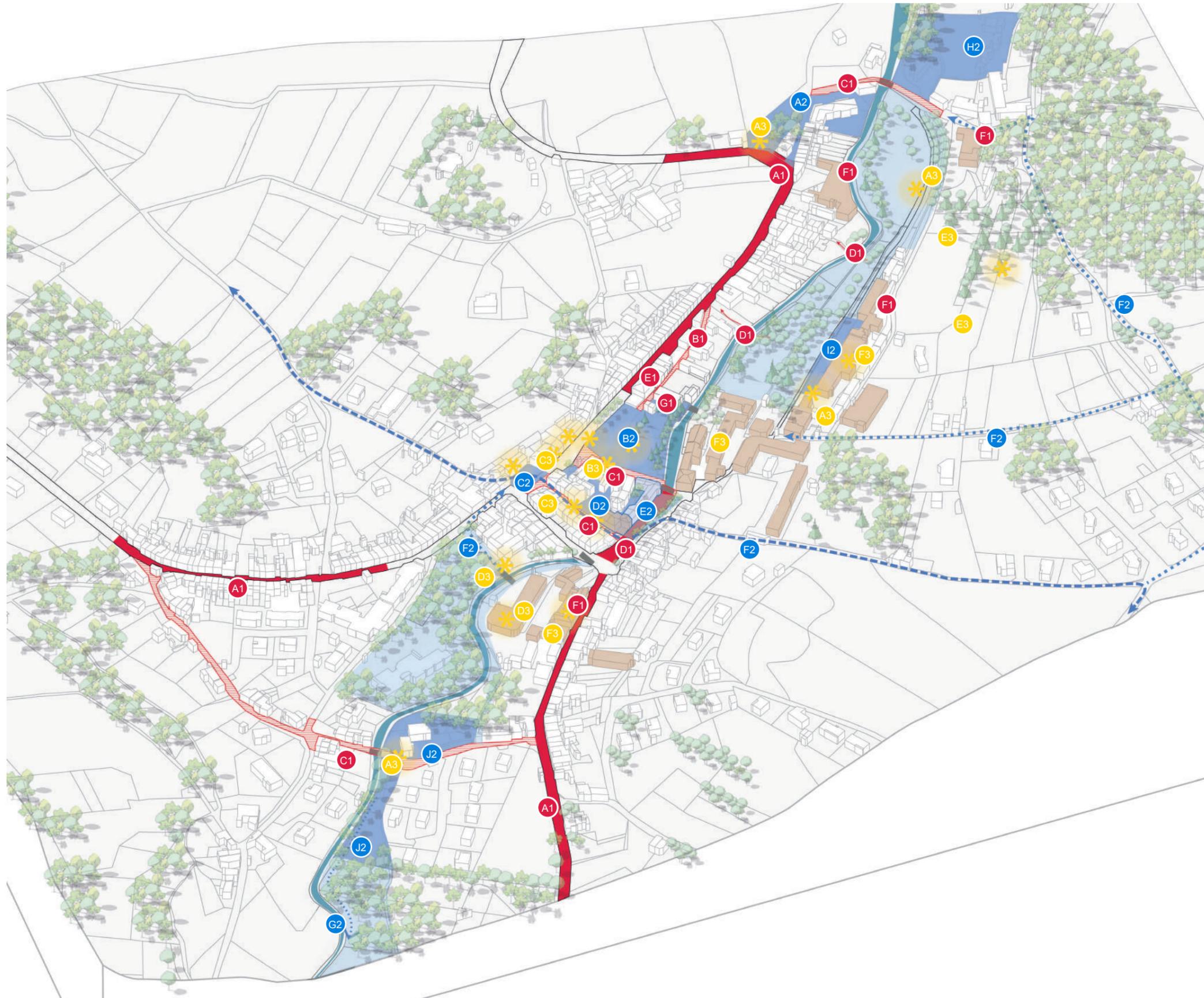
CONSTATS / ENJEUX :

- De nombreuses initiatives pour améliorer le cadre de vie du bourg sont entreprises par la municipalité (ressources énergétiques, événements sociaux...)
- **Une forte dynamique associative** liée à la volonté des habitants de faire vivre le village
- Les façades des bâtiments en centre-bourg (maisons et devantures commerçantes) et les espaces publics bordant la rivière fabriquent une image pittoresque et bucolique de la commune qu'il faut valoriser.
- **Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle** traverse le centre-bourg et pourrait être **relié** à l'échelle de la commune à un **parcours doux valorisant les attractions locales.**

STRATÉGIE :

Le troisième axe, a pour but de **valoriser la vie associative et domestique de la commune.** Il vise à renforcer son attractivité et sa cohésion sociale. Certains points stratégiques nécessitent une attention particulière pour mettre en valeur les atouts locaux tout en répondant aux besoins actuels des habitants et des visiteurs. La conservation des façades emblématiques contribue à **préserver l'identité architecturale et historique du village**, tandis que la création d'espaces dédiés au covoiturage et au stop **favorise une mobilité partagée et durable.** Installer le siège d'associations en centre-bourg **renforce le tissu associatif**, tandis que l'aménagement de gîtes participe à **l'accueil des touristes, dynamisant ainsi l'économie locale.**





Axe 01 : Gérer le patrimoine et l'infrastructure industrielle majeurs

- **A1** - Axes majeurs et entrées de bourg à pacifier
- **B1** - Rue Pré-Chapelle à piétonner
- **C1** - Cheminements transversaux à sécuriser pour la mobilité douce
- D1** - Des passerelles à créer pour renforcer la connexion des deux rives
- E1** - Prévoir le transfert du Service Technique vers le pôle brasserie/stade
- F1** - Créer un groupe de travail communal pour accompagner la gestion du patrimoine industriel et artisanale
- **G1** - Créer et aménager une halle en lieu et place de l'ancien atelier

Axe 02 : Aménager un grand parc habité pour connecter les deux versants

- **A2** - Réaménager l'espace public en entrée de bourg Nord
- **B2** - Prévoir une nouvelle couche d'aménagement sur la place de la mairie et place Bancel
- C2** - Réaménager la place de l'Ancienne Bascule
- **D2** - Déminéraliser la place des Six Fontaines
- E2** - Aménager un espace public suite à la démolition du bâtiment HLM Adis
- **F2** - Proposer des itinéraires complémentaires à la traversée du GR65 en centre-bourg
- **G2** - Compléter le maillage piéton au Sud
- H2** - Prolonger le maillage piéton à travers le camping
- **I2** - Réaménager l'espace public devant l'usine Ste Marthe
- **J2** - Utiliser la parcelle du Moulin pour étendre le parc au Sud

Axe 03 : Mettre en réseaux les singularités de artisanales, culturelles et sociales du village

- **A3** - Développer une signalétique valorisant les paysages et le patrimoine local
- B3** - Installer le CCAS au local du Syndicat d'initiatives actuel
- **C3** - Créer une charte des façades particulières et un permis de végétaliser à intégrer au PLU
- **D3** - Renforcer l'offre touristique et accompagner les porteurs de projets en lien
- **E3** - Créer des cheminements pour mettre en lien le hameau d'habitats légers avec l'ensemble du bourg
- F3** - Créer une association mettant en réseau les artistes et artisans de la commune

● Actions dont les enjeux environnementaux sont importants

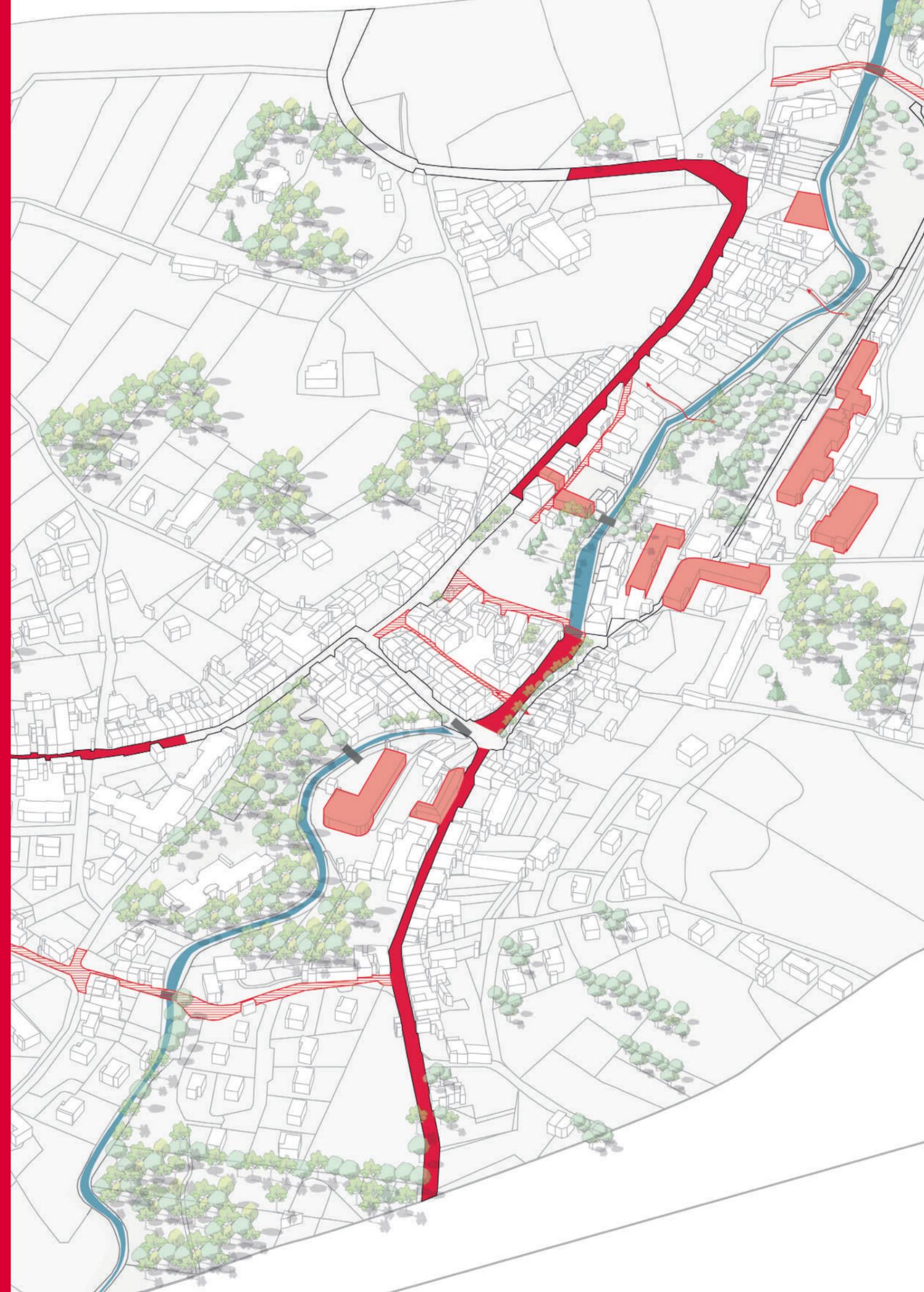


PREMIÈRE ÉBAUCHE DE FICHES ACTION

AXE 01

GÉRER UN PATRIMOINE ET UNE INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE MAJEURS

- A1 AXES MAJEURS ET ENTRÉES DE BOURG À PACIFIER**
- B1 RUE PRÉ-CHAPELLE À PIÉTONNISER**
- C1 CHEMINEMENTS TRANSVERSAUX À SÉCURISER POUR LA MOBILITÉ DOUCE**
- D1 DES PASSERELLES À CRÉER POUR RENFORCER LA CONNEXION DES DEUX RIVES**
- E1 PRÉVOIR LE TRANSFERT DU SERVICE TECHNIQUE VERS LE PÔLE BRASSERIE/STADE**
- F1 CRÉER UN GROUPE DE TRAVAIL COMMUNAL POUR ACCOMPAGNER LA GESTION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL ET ARTISANALE**
- G1 CRÉER ET AMÉNAGER UNE HALLE EN LIEU ET PLACE DE L'ANCIEN ATELIER**



AXES MAJEURS ET ENTRÉES DE BOURG À PACIFIER

SITUATION :
D8 (avenue de Colombier) et D503 (rue de la Modure et rue Peyronnet)

CONSTAT :
Voies majeures constamment traversées par les véhicules.
Circulation à grande vitesse
Les habitants relèvent un traitement des abords quasiment inexistant et un manque notable de trottoirs sur certaines tranches des rues

OBJECTIFS :
Réduire les vitesses
Marquer les entrées de bourg
Sécuriser la traversée pour la mobilité douce (piétons et cyclistes)

POUR QUI :
Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
Conseil département de la Loire DDT42, Cerema
*Sur la RD, le département finance la bande de roulement à hauteur du prix de l'enrobé

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Identification des différents tronçons à aménager pour les grandes entrées sur la commune.
Modification des voies avec l'intégration de :
- Plateaux surélevés pour pacifier la circulation sur des axes entrant majeurs avec un revêtement distinctif;
- Trottoirs piétons pour réduire la voie et donner une continuité aux parcours des piétons ;
- Fosses plantées

COMMENT :
Réalisation du cahier des charges pour la consultation MOE.
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise d'œuvre d'espace public.
Lancement du projet de la mission MOE.

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :
304 492€HT / 365 391€TTC (moyennes)*
*Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide
*Aménagements de surfaces et paysagers hors réseaux autres que EP | Hors éclairage

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
Ralentir la circulation automobile en centre-bourg
Encourager la mobilité douce
Perméabiliser une partie de la route

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :



RÉFÉRENCES :
Loiret (45)
Requalification du centre-bourg



Eure (27) - Arc-En-terre
Réaménagement d'une rue



ZOOM ENTRÉE NORD :

SITUATION :
D8 - Avenue de Colombier

PHOTOGRAPHIES :



ESTIMATION FINANCIÈRE ENTRÉE NORD

Enveloppe forfaitaire travaux HT	64 800 / 75 600 €
Aléas	6 480 / 7 560 €
TOTAL HT	87 480 / 102 060 €
TOTAL TTC	104 976 / 122 472 €

PLAN CADASTRAL :

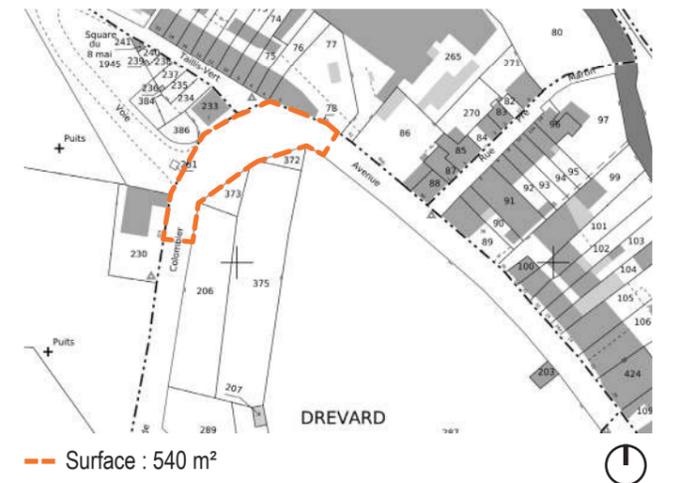
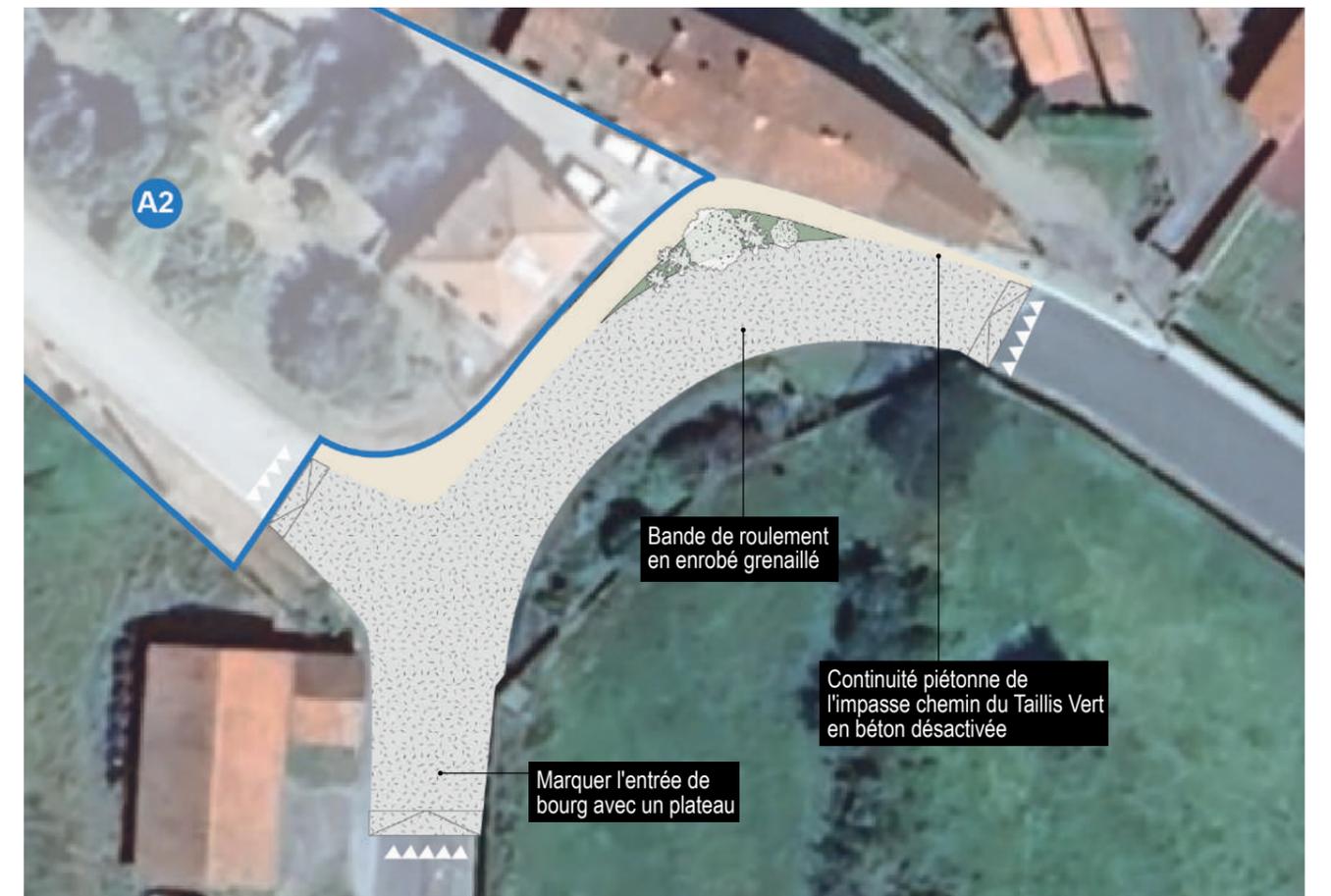


SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



AXES MAJEURS ET ENTRÉES DE BOURG À PACIFIER

ZOOM ENTRÉE SUD OUEST :

SITUATION :
D503 - rue de la Modure

PHOTOGRAPHIES :



ESTIMATION FINANCIÈRE ENTRÉE SUD OUEST

Enveloppe forfaitaire travaux HT	47 400 / 55 300 €
Aléas	4 740 / 5 530 €
TOTAL HT	63 990 / 74 655 €
TOTAL TTC	76 788 / 89 586 €

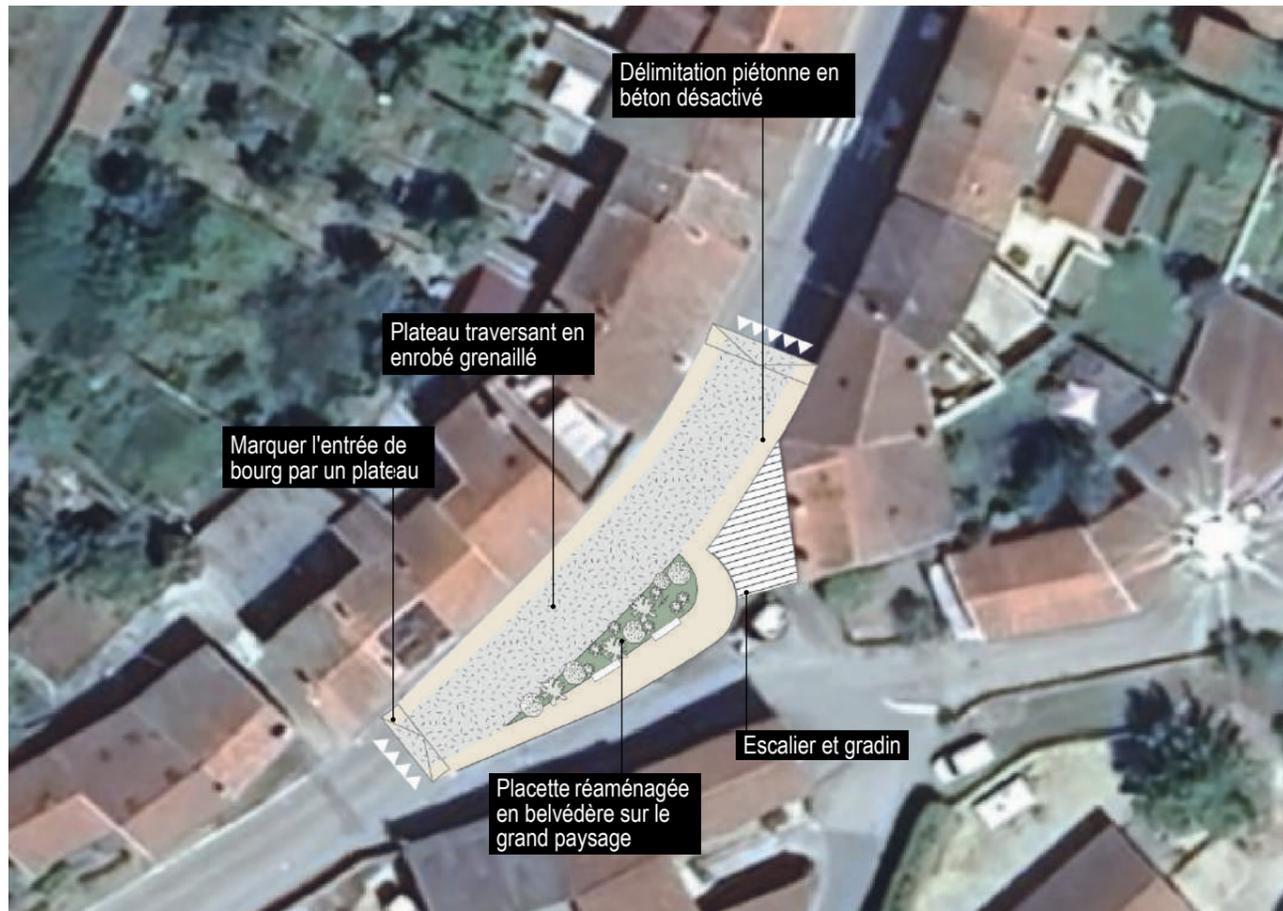
PLAN CADASTRAL :



--- Surface : 395m²



SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



ZOOM ENTRÉE SUD EST :

SITUATION :
D503 - rue Peyronnet

PHOTOGRAPHIES :



ESTIMATION FINANCIÈRE ENTRÉE SUD EST

Enveloppe forfaitaire travaux HT	96 000 / 112 000 €
Aléas	9 600 / 11 200 €
TOTAL HT	129 600 / 151 200€
TOTAL TTC	155 520 / 181 440€

PLAN CADASTRAL :



--- Surface : 800 m²



SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



RUE PRÉ-CHAPELLE A PIETONNISER

SITUATION :

Rue Pré-chapelle

CONSTAT :

Voie accessible aux véhicules des riverains
Voie utilisée par le Service Technique dont un des hangars de stockage se situe dans la rue (arrière de la mairie)

OBJECTIFS :

Sécuriser et fluidifier les cheminements doux en centre-bourg
Désimperméabiliser une partie des rues en ouvrant des fosses plantées

POUR QUI :

Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :

Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, Cerema, Habitant, Service Technique

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
 Limiter la circulation automobile en centre-bourg
 Encourager la mobilité douce
 Désimperméabiliser une partie des voies

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

. Consulter les riverains pour le lancement ou non de l'opération
Si oui, démarrage du projet en 2 phases progressives
Phase 1 :Participation des habitants pour la désimperméabilisation:
- les ouvertures de fosses plantées sur les bordures de la rue
Phase 2 : Revêtement de sol en béton désactivé ou pavé

COMMENT :

Réalisation du cahier des charges pour la consultation MOE.
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise d'œuvre d'espace public.
Lancement du projet de la mission MOE.

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :

FRONTAGE : 25 000€HT / 30 000€ TTC
Total : 104 625€HT / 125 550€TTC (moyennes)*
**Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide*
**Aménagements de surfaces et paysagers hors réseaux autres que EP | Hors éclairage*

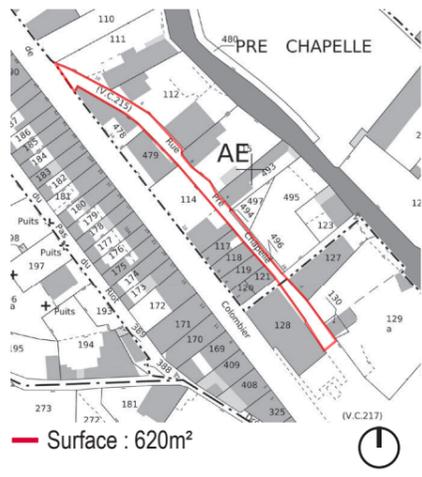
ESTIMATION FINANCIÈRE

Enveloppe forfaitaire travaux HT	74 400 / 80 600 €
Aléas	7 440 / 8 060 €
TOTAL HT	100 440 / 108 810 €
TOTAL TTC	120 528 / 130 572 €

SITUATION AXONOMETRIQUE :



PHOTOGRAPHIES :



RÉFÉRENCE

Bram (11) - Catherine Roi (architecture urbanisme et paysage)
Valorisation du cœur circulaire de Bram



Termes (11) - URBAINE
Valorisation des rues et des espaces publics et mise en scènes de l'eau



Ilot 1 le village du Haut-Bois (11) - Jean & Aline Harari
îlot piéton



DES CHEMINEMENTS TRANSVERSAUX À SÉCURISER POUR LA MOBILITÉ DOUCE

SITUATION :
Avenue des Ateliers, rue Vieille et rue du Moulin

CONSTAT :
Rupture du chemin piéton entre l'avenue de Colombier et l'avenue des Ateliers (inexistant).
Escalier depuis la place de la mairie qui débouche sur l'avenue des Ateliers avec peu de visibilité pour les piétons lorsqu'il s'engage sur la route.
La rue Vieille est actuellement une impasse pour les véhicules.

OBJECTIFS :
Réduire les vitesses
Sécuriser et relier les cheminements doux
Donner une plus grande part de circulation douce en centre-bourg

POUR QUI :
Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
Conseil départemental de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, Cerema

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Délimiter un espace pour le cheminement doux reliant l'avenue des ateliers et l'avenue de Colombier
Mettre en lien le cheminement doux de l'avenue avec le parvis de l'église et la Place Bancel
Faire des fosses plantées dans la rue Vieille et réemployer les pavés
Intégrer dans la rue du Moulin une épaisseur plantée de part et d'autre de la rue pour rétrécir la voie automobile et sécuriser le parcours piéton

COMMENT :
Réalisation du cahier des charges pour la consultation MOE.
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise d'œuvre d'espace public.
Lancement du projet de la mission MOE.

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :
426 802,50€HT / 512 163€TTC (moyennes)*
*Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide
*Aménagements de surfaces et paysagers hors réseaux autres que EP | Hors éclairage

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
Ralentir la circulation automobile en centre-bourg
Encourager la mobilité douce
Améliorer la perméabilité des sols

SITUATION AXONOMÉTRIQUE :



RÉFÉRENCES :
Destord (88) - Paysage d'ici & d'ailleurs
Traversée de village et espace public
Chaliers (15) - Atelier du Rouget, Simon Teyssou & Associés / Claveirole & Coudon
Requalification de l'espace public



ZOOM AVENUE DES ATELIERS

SITUATION :
Avenue des Ateliers

PHOTOGRAPHIES :



ESTIMATION FINANCIÈRE ENTRÉE NORD

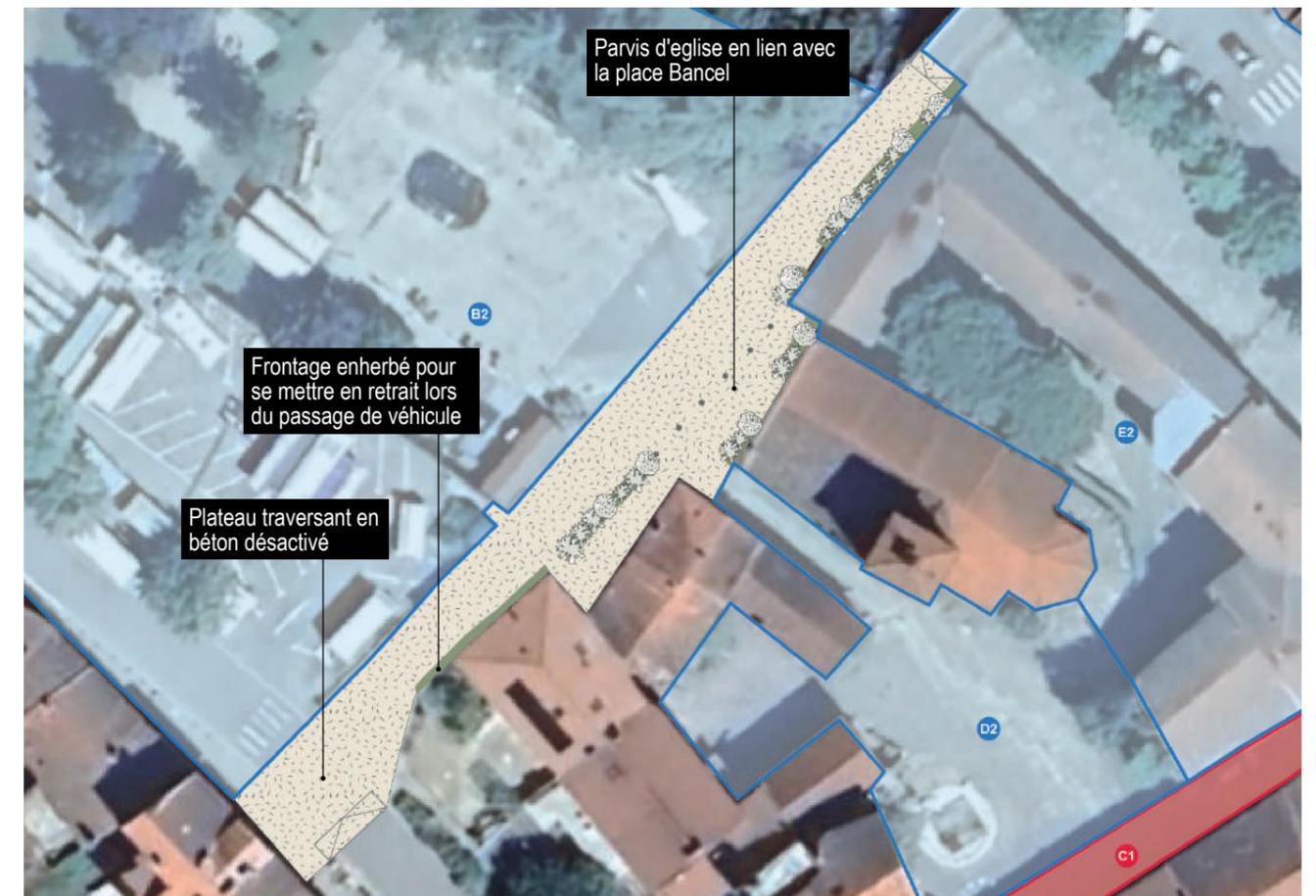
Enveloppe forfaitaire travaux HT	87 600 / 102 200 €
Aléas	8 760 / 10 220€
TOTAL HT	118 260 / 137 970€
TOTAL TTC	141 912 / 165 564€

PLAN CADASTRAL :



Surface : 730 m²

SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



DES CHEMINEMENTS TRANSVERSAUX À SÉCURISER POUR LA MOBILITÉ DOUCE

ZOOM RUE VIEILLE

SITUATION :
Rue Vieille

PHOTOGRAPHIES :



ESTIMATION FINANCIÈRE RUE VIEILLE

Enveloppe forfaitaire travaux HT	53 400 / 57 850 €
Aléas	5 340 / 5 785 €
TOTAL HT	72 090 / 78 097 €
TOTAL TTC	86 508 / 93 717 €

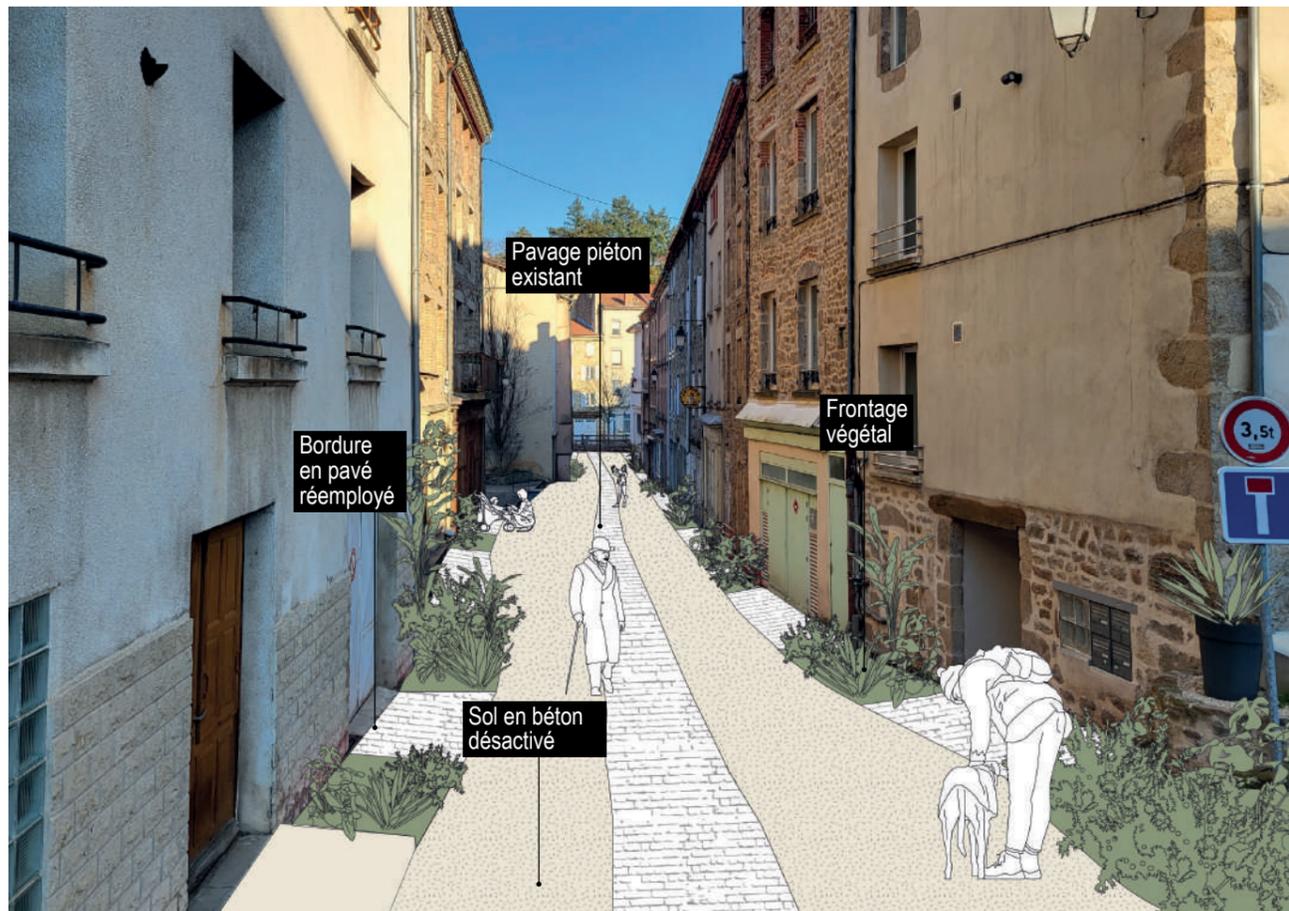
PLAN CADASTRAL :



— Surface : 445 m²



SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



ZOOM RUE DU MOULIN :

SITUATION :
Rue du Moulin

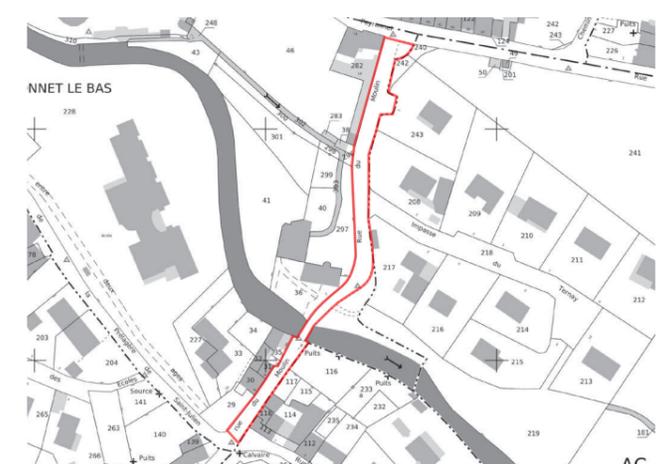
PHOTOGRAPHIES :



ESTIMATION FINANCIÈRE RUE DU MOULIN

Enveloppe forfaitaire travaux HT	159 000 / 172 250 €
Aléas	15 900 / 17 225 €
TOTAL HT	214 650 / 232 537,50 €
TOTAL TTC	257 580 / 279 045 €

PLAN CADASTRAL :



— Surface : 1325 m²



SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



DES PASSERELLES À CRÉER POUR RENFORCER LA CONNEXION ENTRE LES DEUX RIVES

SITUATION :

Jardin de la copropriété (Nord), rue Pré-Martin, Parking du Samedi Bar, Rue Vieille

CONSTAT :

Peu de passerelles joignant les deux rives (6 sur un linéaire de 1100m)
3 passerelles sont utilisés par les automobilistes

OBJECTIFS :

Connecter davantage les deux rives du village
Favoriser le parcours doux dans le parc
Valoriser la rivière en établissant des liens visuels forts

POUR QUI :

Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :

Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Déterminer l'emplacement des passerelles
Imaginer des types de franchissements adaptés selon l'altimétrie.
Penser l'aménagement des berges autour des passerelles

COMMENT :

Réalisation du cahier des charges pour la consultation MOE.
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise d'œuvre d'espace public.
Lancement du projet de la mission MOE.

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL PAR PASSERELLE :

45 000 / 55 000€HT (moyennes)*

*Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide
*Aménagements de surfaces et paysagers hors réseaux autres que EP | Hors éclairage

ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Connecter les deux rives
Valoriser les berges et la traversée du Ternay

SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



Passerelle entre le jardin de la copropriété et le Parc multisport



Passerelle du parking près du Samedi Bar



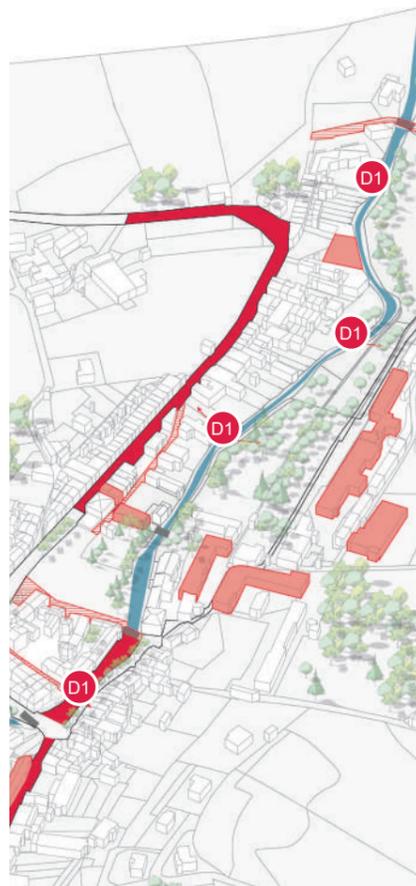
Passerelle rue Pré Martin



Passerelle rue Vieille

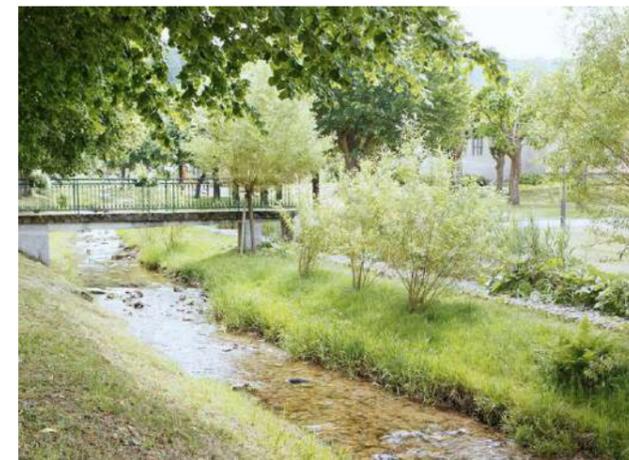
SITUATION AXONOMETRIQUE :

PHOTOGRAPHIES :



RÉFÉRENCE

Châteldon (63) - Cap Paysages, DEAT Pierre Paysagiste
Aménagement des berges du Vauziron



Nantes (44) - Atelier de paysages Bruel Delmar
Ecoquartier Bottière-Chênaie



PRÉVOIR LE TRANSFERT DU SERVICE TECHNIQUE VERS LE PÔLE BRASSERIE / STADE

SITUATION :

Les locaux de stockage du Service Technique : à l'arrière de la mairie et le local de la salle des fêtes impasse St Joseph

CONSTAT :

Le Service Technique possède deux lieux de stockage de leur matériels en centre-bourg
Des situations d'encombrements sur la voie publique de l'impasse Saint Joseph, entre les habitants et le Service Technique

OBJECTIFS :

Réunir dans un seul local le matériel du Service Technique

POUR QUI :

Le Service Technique

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :

Mairie, Service Technique

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Anticiper un emplacement ou le rachat d'un hangar ou d'un terrain pour l'installation du local des Services Techniques
Redonner les locaux vacants à d'autres usages : garage et réserve foncière pour un équipement pour le local derrière la mairie

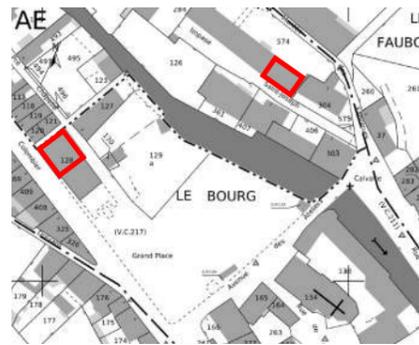
COMMENT :

Veille foncière sur les possibles espaces pouvant accueillir les besoins des Services Techniques

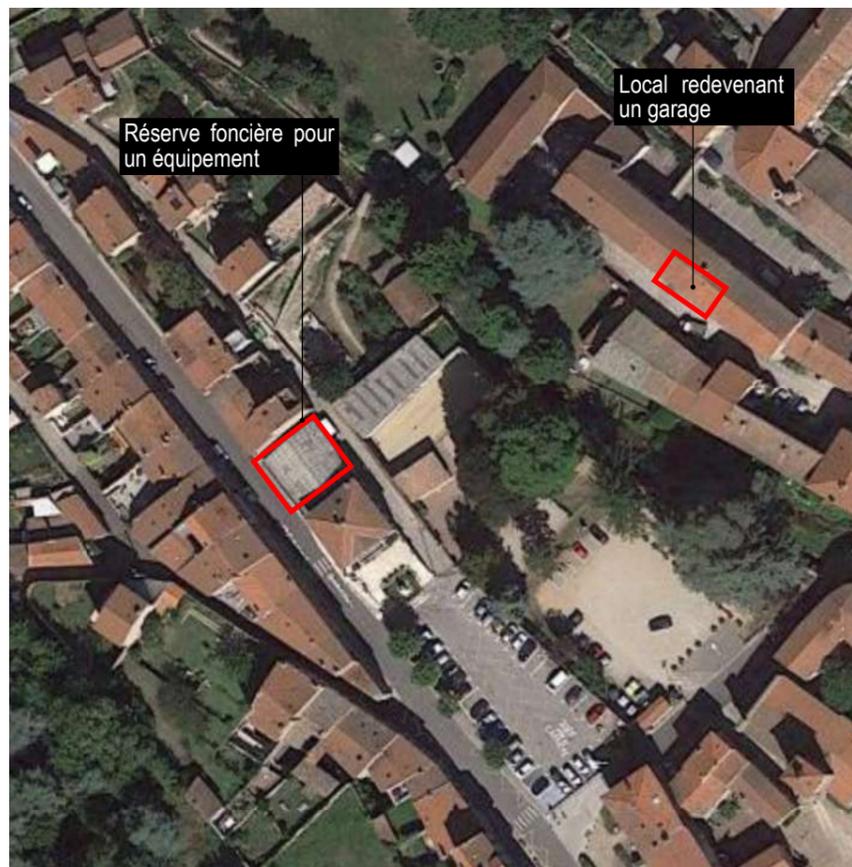
SITUATION AXONOMETRIQUE : VUE AÉRIENNE



PLAN CADASTRAL



— surface bâti : 230 m²
Parcelle : AE 0128



Localisation des locaux du Service Technique : actuellement réparti dans deux espaces différents en centre-bourg

SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



Le déplacement du Service Technique dans un hangar à l'entrée de la commune leur permettrait de concentrer leur matériel dans un seul espace

RÉFÉRENCES :

Saint-Vivien-du-Médoc (33) - A6A
Hangar aquacole

Angram, New York - Worell Yeung
Grange Angram



© Agnès Clotis



CRÉER UN GROUPE DE TRAVAIL COMMUNAL POUR ACCOMPAGNER LA GESTION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL ET ARTISANAL

SITUATION :
Le patrimoine bâti, industriel et artisanal de la commune

CONSTAT :
Un patrimoine peu valorisé
Des propriétaires rencontrant des difficultés à faire vivre ces bâtiments et maintenir leur état (rénovation coûteuse, remise en norme d'accessibilité complexe)
Un projet de pôle manufacturier a été mis en place en partenariat avec le PNR Pilat concernant la valorisation du savoir-faire artisanal et industriel de la commune

OBJECTIFS :
Maintenir en l'état les bâtiments industriels et artisanaux
Apporter une aide juridique
Réflexion collective et local (avec les habitants) sur le devenir des usines
Déterminer à terme une programmation réaliste de ce patrimoine hors norme

POUR QUI :
Propriétaires des usines, la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
État, Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, habitants, CILAC (contact référent : Jean-Bernard Cremnitzer, 06 75 96 06 21)

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Trouver et contacter des associations liées à la conservation ou maintenance du patrimoine local bâti
Consulter les aides mises à disposition par l'état

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
Maintenir et préserver la destruction de grands bâtiments et éviter de produire des déchets de construction
Eviter les incendies des bâtiments

RÉFÉRENCES :



Association nationale (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel)

Promouvoir l'étude, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine industriel sous toutes ses formes – depuis le site le plus modeste jusqu'aux grands ensembles industriels et aux paysages – et sous tous ses aspects, matériels et immatériels : histoire économique, technique et sociale, architecture, représentations...

Favoriser les échanges entre les divers acteurs du domaine. • Rassembler et diffuser les informations sur les expériences de sauvegarde, de reconversion et d'interprétation menées en France ou à l'étranger.

Être le lieu de réflexion sur le patrimoine industriel et sur son devenir.

PHOTOGRAPHIES :



Cerdon (01)
Valorisation de la Cuivrerie de Cerdon

Propriété du Département de l'Ain depuis 2018, la Cuivrerie a fait l'objet d'une ambitieuse réhabilitation pour transmettre cet héritage industriel emblématique au public.

Un nouveau parcours scénographié est proposé à travers les ateliers entièrement rénovés et dans lesquels les outils, les machines et les objets en cuivre ont retrouvé leur place et leur lustre d'antan. Ouverture à la visite depuis février 2023.



Vendresse (08)
Site touristique en mémoire de l'activité métallurgique et pisciculture

Inscrit au monument historique depuis 1972, le Haut-Fourneau de Vendresse, après avoir cessé son activité industrielle au 19e siècle, a été réhabilité pour devenir un site touristique. Des expositions



interactives, des animations et des événements permettent de sensibiliser le public à l'industrialisation de la région. Le site a également été aménagé pour offrir des espaces de loisirs, tels que des aires de jeux et des activités en plein air, ce qui en fait un centre d'attractivité régional

CRÉER ET AMÉNAGER UNE HALLE EN LIEU ET PLACE DE L'ANCIEN ATELIER

SITUATION :

Ancien atelier en ruine entre la rue pré-chapelle et le terrain des boullistes

CONSTAT :

Atelier désaffecté avec une situation idéale entre la rivière du Ternay et la place Bancel, en coeur de bourg.
Actuellement en démolition

OBJECTIFS :

Créer un espace couvert et en libre accès au public en centre-bourg
Créer un lieu de rassemblement pour les événements de la commune
Réemployer au maximum les matériaux et la forme du bâtiment existant pour la création de la halle

POUR QUI :

Les habitants, les visiteurs de la commune, commerces ambulants

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :

Etat, DDT, CC Mont du Pilat

COMMENT :

Réalisation du cahier des charges pour la consultation MOE.
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise d'œuvre d'espace public.
Lancement du projet de la mission MOE.

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Décider du statut du terrain des boullistes (accès exclusif aux joueurs ou espace public à part entière)

- Si espace public : Négocier ou aménager un chemin pour permettre un accès à la future halle depuis le terrain
- Si terrain avec accès seulement au joueur : dessiner une halle en accord avec cette contrainte

Décider du devenir du local des boullistes (démolition ou conservation)

- Construction d'un nouveau local selon le scénario

ESTIMATION FINANCIÈRE HALLE

Démolition	10 000 €
Enveloppe forfaitaire travaux HT	190 000 / 228 000 €
Aléas	19 000 / 22 800 €
TOTAL HT (hors démol)	256 500 / 307 800 €
TOTAL TTC (hors démol)	307 800 / 369 360 €

ESTIMATION FINANCIÈRE ESPACE PUBLIC

Enveloppe forfaitaire travaux HT	57 400 / 65 600 €
Aléas	5 740 / 6 560 €
TOTAL HT	77 490 / 88 560 €
TOTAL TTC	92 988 / 106 272 €

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL (HORS DÉMOL):

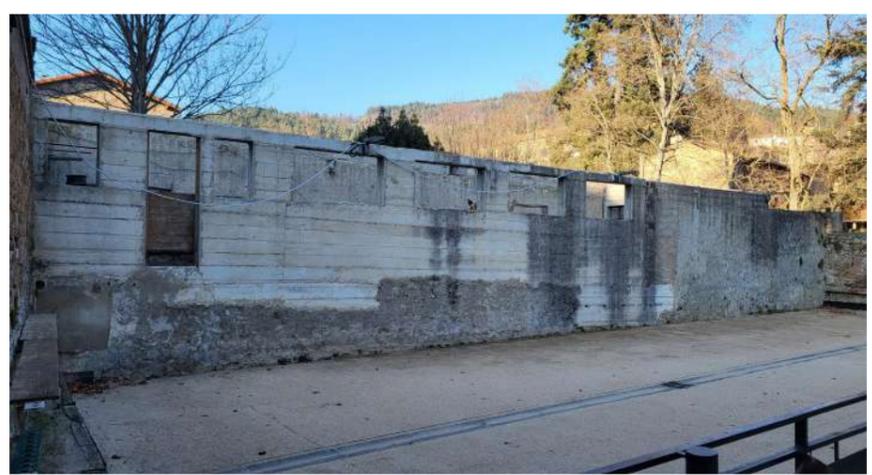
365 175€HT / 438 210€TTC (moyennes)*

*Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide
*Aménagements de surfaces et paysagers hors réseaux autres que EP | Hors éclairage

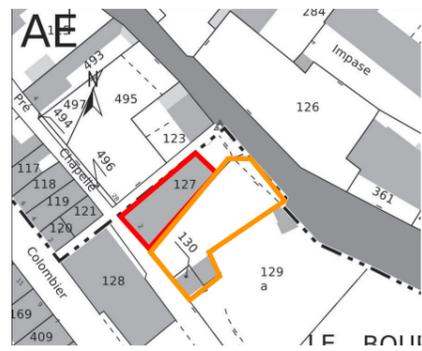
SITUATION AXONOMETRIQUE :



PHOTOGRAPHIES :



PLAN CADASTRAL



- surface bâti : 190 m²
- Parcelle : AE 0127
- Surface espace public : 410m²
- Parcelles : AE 130, AE 129

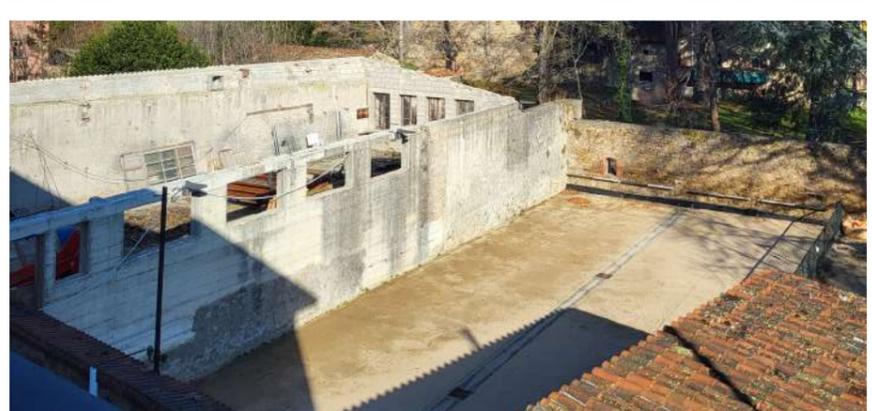
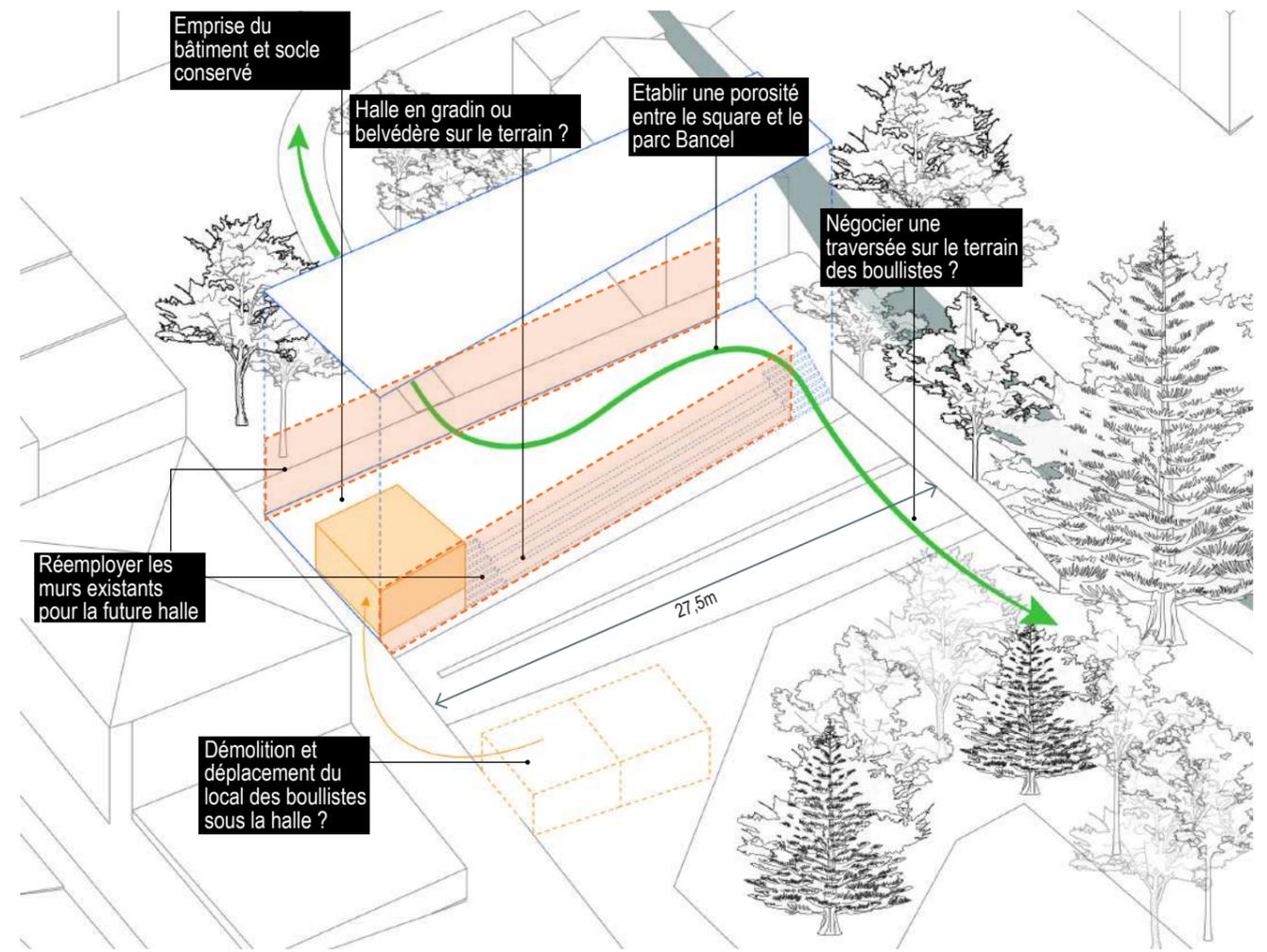


SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



RÉFÉRENCES :

Montbrison (42) - Atelier de Montrottier
Halle Gégé

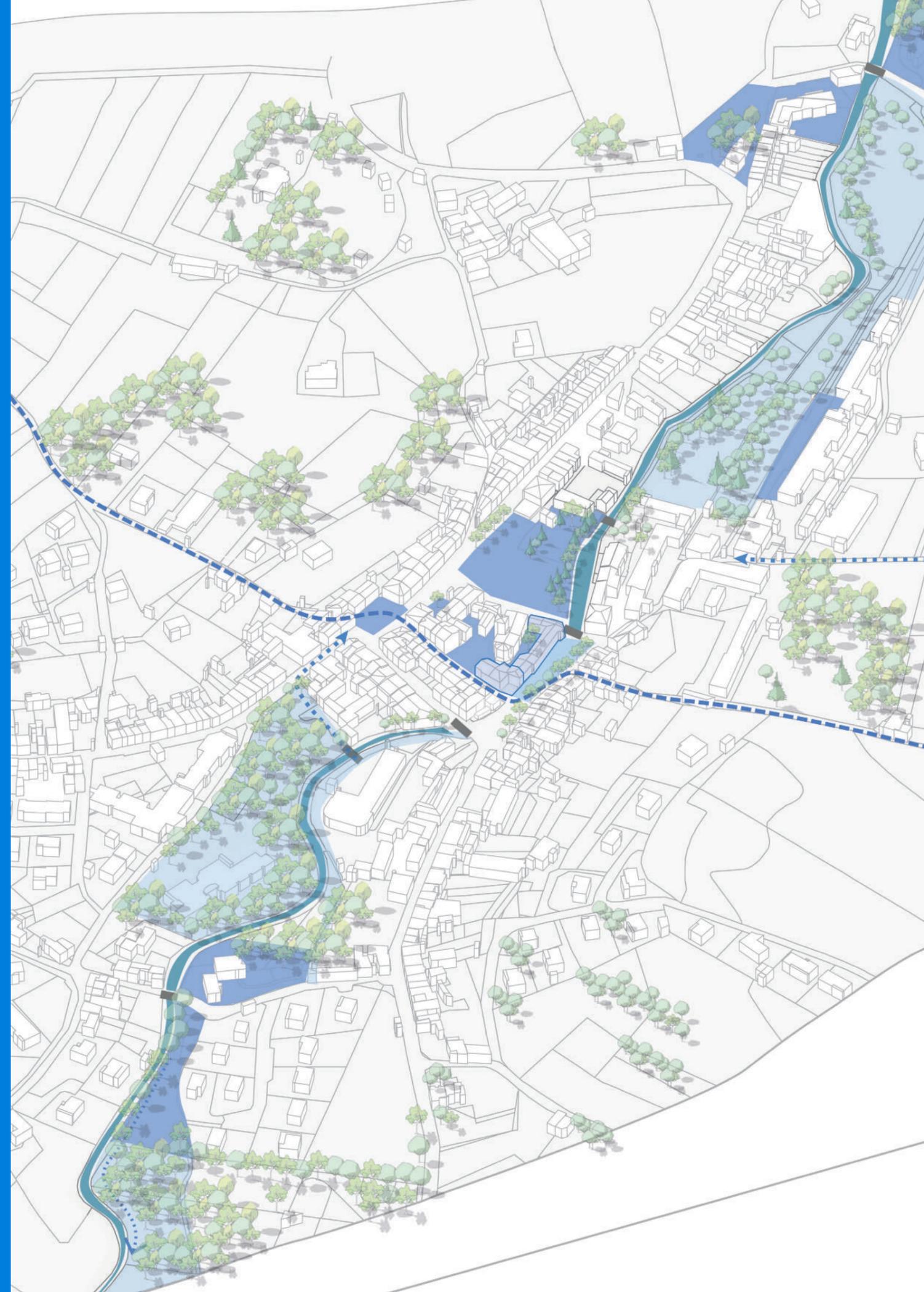
Matour (71) - EJO coopérative
Construction d'une halle au sein d'un parc arboré



AXE 02

AMÉNAGER UN GRAND PARC HABITÉ POUR CONNECTER LES DEUX VERSANTS

- A2 RÉAMÉNER L'ESPACE PUBLIC EN ENTRÉE DE BOURG NORD**
- B2 PRÉVOIR UNE NOUVELLE COUCHE D'AMÉNAGEMENT SUR LA PLACE DE LA MAIRIE ET PLACE BANCEL**
- C2 RÉAMÉNER LA PLACE DE L'ANCIENNE BASCULE**
- D2 DÉMINÉRALISER LA PLACE DES SIX FONTAINES**
- E2 AMÉNER UN ESPACE PUBLIC SUITE À LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT HLM ADIS**
- F2 PROPOSER DES ITINÉRAIRES COMPLÉMENTAIRES À LA TRAVERSÉE DU GR65 EN CENTRE-BOURG**
- G2 COMPLÉTER LE MAILLAGE PIÉTON AU SUD**
- H2 PROLONGER LE MAILLAGE PIÉTON À TRAVERS LE CAMPING**
- I2 RÉAMÉNER L'ESPACE PUBLIC DEVANT L'USINE STE MARTHE**
- J2 UTILISER LA PARCELLE DU MOULIN POUR ÉTENDRE LE PARC AU SUD**



RÉAMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC EN ENTRÉE DE BOURG NORD

SITUATION :

Square du 8 mai 1945, cul de sac Chemin du Taillis Vert et le jardin de la copropriété

CONSTAT :

Le square est végétalisé et arboré mais reste peu fréquenté
La signalétique autour de cet espace public reste très discrète
Un espace de collecte de déchets se trouve à la pointe du square
Le chemin du Taillis Vert se termine en impasse pour les véhicules

OBJECTIFS :

Etendre le parc dans le village
Offrir aux habitants et visiteurs un espace public à fréquenter et ce, depuis l'entrée de bourg
Marquer l'entrée de bourg par un espace public qualitatif et visible
Permettre le ralentissement des véhicules en entrée de bourg

POUR QUI :

Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :

Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, habitants et associations

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Installer du mobilier pour le confort d'usage
Aménager un espace de potager partagé
Réaménager l'impasse entre le chemin du Taillis Vert et l'avenue de Colombier pour la mobilité douce

QUOI :

Réalisation du cahier des charges pour la consultation MOE.
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise d'œuvre d'espace public.
Lancement du projet de la mission MOE.

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :

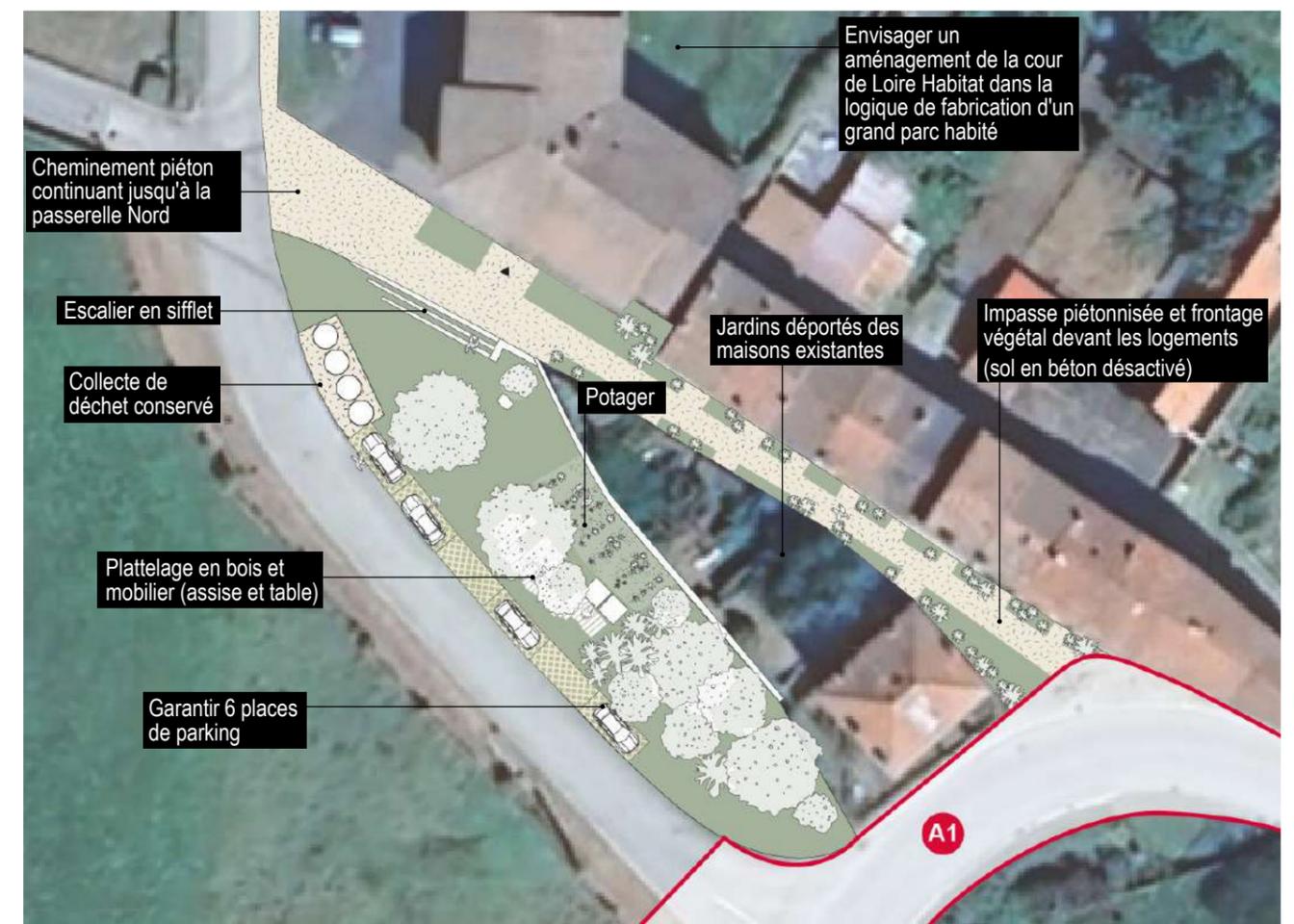
181 440€HT / 217 728€TTC (moyennes)*

*Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide

ESTIMATION FINANCIÈRE

Enveloppe forfaitaire travaux HT	124 800 / 144 000 €
Aléas	12 480 / 14 400 €
TOTAL HT	168 480 / 194 400 €
TOTAL TTC	202 176 / 233 280 €

SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :

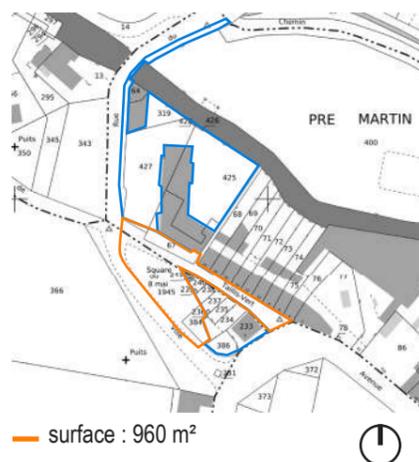


ENJEU ENVIRONNEMENTAL
Ralentir la circulation en entrée de bourg
Encourager la mobilité douce en aménageant des voies spécifiques
Repenser à la matérialité des sols pour la rendre plus poreuse
Créer des noues ou végétaliser pour favoriser la biodiversité et l'infiltration des eaux

PHOTOGRAPHIES :



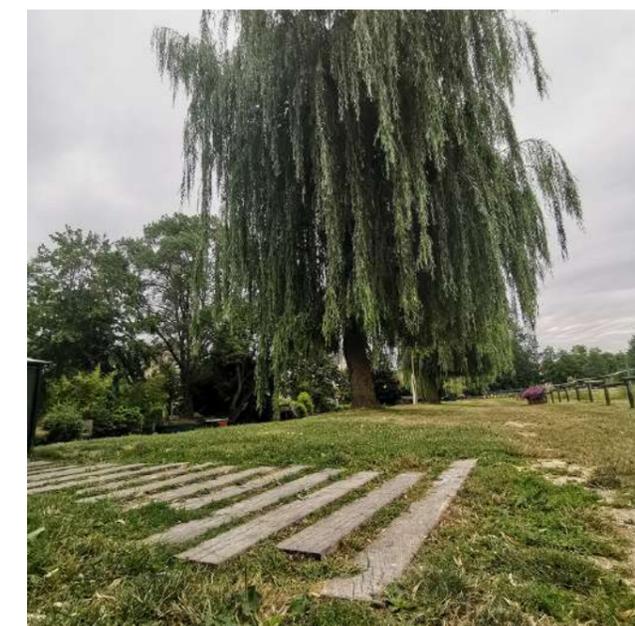
SITUATION AXONOMÉTRIQUE :



RÉFÉRENCES :

Montrésor (22) - Sativa Paysage, Ecmo
Piétonnier des balcons de l'indrois

Marseille (13) - Gilles Cléments, ESKIS paysagistes, Asso le Gratin
Jardin d'Hospitalité



PRÉVOIR UNE NOUVELLE COUCHE D'AMÉNAGEMENT SUR LA PLACE DE LA MAIRIE ET PLACE BANCEL

SITUATION :
Place de la Mairie et Place Bancel

CONSTAT :
Suroccupation du sol par le stationnement
Le sol est imperméable et végétation essentiellement en périphérie
Flexibilité ponctuelle de ces espaces pour y accueillir le marché (place de la mairie) et des événements sociaux (place Bancel)

OBJECTIFS :
Offrir d'autres usages et appropriations des espaces publics
Réduire l'effet d'îlot de chaleur en revégétalisant les places minérales
Encourager la mobilité douce en centre-bourg

POUR QUI :
Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
Cerema, Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, habitants et associations

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
Déminéraliser pour créer des îlots de fraîcheur
Créer des noues ou végétaliser pour favoriser la biodiversité et l'infiltration des eaux

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Installer du mobilier pour le confort d'usage
Déminéraliser une partie des sols
Réorganiser et optimiser les espaces de stationnements
Garantir des aires piétonnes et de repos sur les places

QUOI :
Réalisation du cahier des charges pour la consultation MOE.
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise d'œuvre d'espace public.
Lancement du projet de la mission MOE.

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :
507 465€HT / 608 958€TTC (moyennes)*
**Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide*

ESTIMATION FINANCIÈRE (PLACE DE LA MAIRIE)
Enveloppe forfaitaire travaux HT 358 000 / 393 800 €
Aléas 35 800 / 39 380 €
TOTAL HT 483 300 / 531 630 €
TOTAL TTC 579 960 / 637 956 €

ESTIMATION FINANCIÈRE (BANCEL)
Enveloppe forfaitaire travaux HT 64 800 / 79 200 €
Aléas 6 480 / 7 920 €
TOTAL HT 87 480 / 106 920 €
TOTAL TTC 104 976 / 128 304 €

SITUATION AXONOMÉTRIQUE :



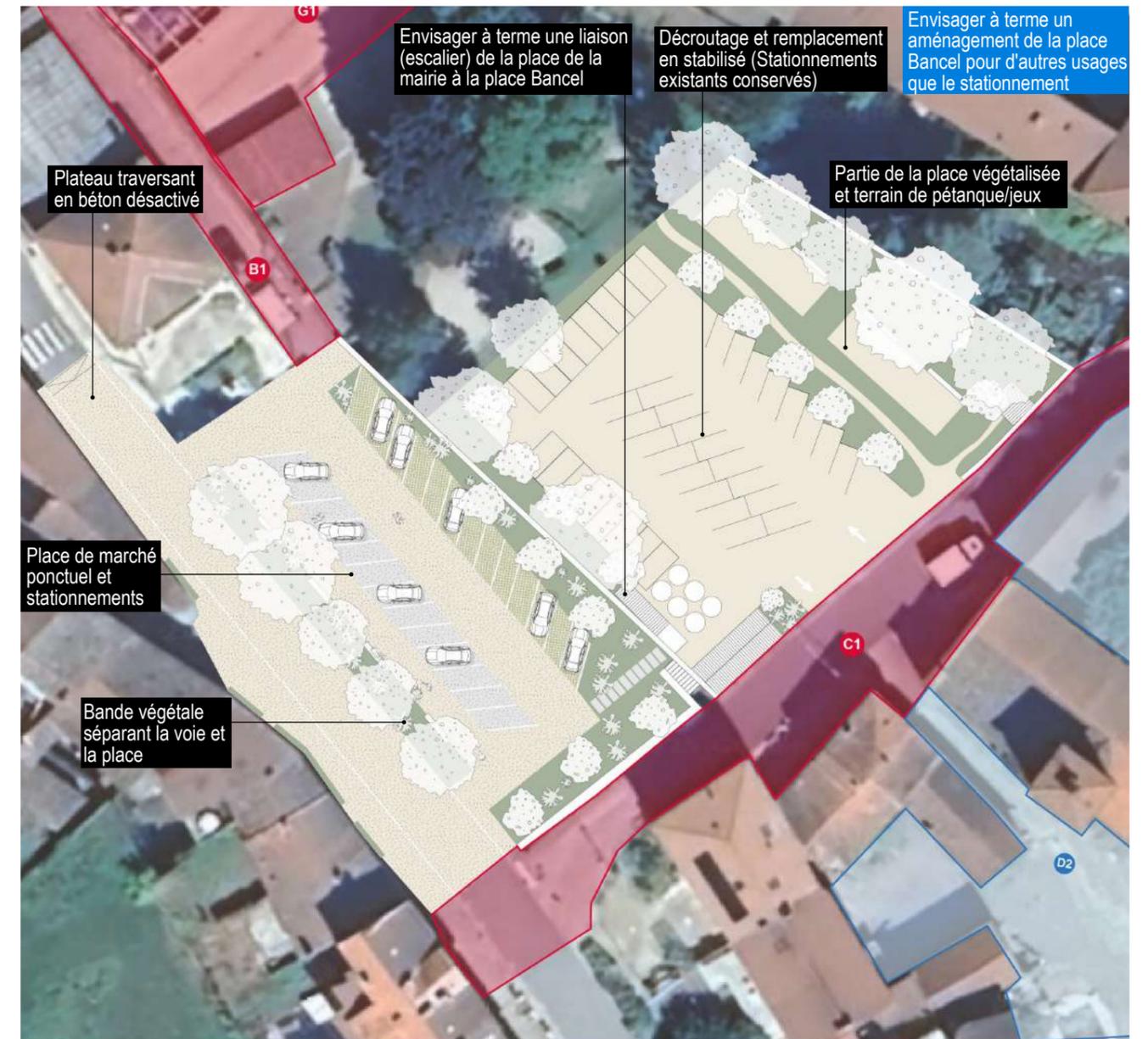
PLAN CADASTRAL



PHOTOGRAPHIES :



SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



RÉFÉRENCES :

Marcay (37) - Chorème, A2i Stationnement paysager et espace public en centre-bourg
Rignac (12) - Berthier Paysage Stationnement enherbé

ÉTUDE EN COURS :

Etude réalisée par ALEC 42
Développement de la place de la mairie



RÉAMÉNAGER LA PLACE DE L'ANCIENNE BASCULE

SITUATION :

Place de l'Ancienne Bascule

CONSTAT :

Place stationnée
Sol imperméable et aucune présence de végétations
Les commerces attenants à la place sont désaffectés

OBJECTIFS :

Rendre la place active et appropriable par les usagers avec des commerces et activités au rez-de-chaussée
réorganiser la voie (D8) attenante
Limiter l'effet d'îlot de chaleur

POUR QUI :

Les commerçants, habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :

Cerema, Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, habitants et associations

ENJEU ENVIRONNEMENTAL

- Déminéraliser pour créer des îlots de fraîcheur
- Créer des noues ou végétaliser pour favoriser la biodiversité et l'infiltration des eaux
- Rendre visible et valoriser d'autres usages dans les places du centre-bourg

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Déminéraliser la place et retrouver un esprit de placette
Optimiser le stationnement
Faire un sens unique traversant la placette vers la montée des Anges
Faire une étude de faisabilité pour évaluer les différentes possibilités sur les tènements vacants
Réaliser un cahier des charges pour la consultation MOE suite aux conclusions de l'étude de faisabilité
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise de la rénovation ou reconstruction des bâtiments vacants
Lancement du projet de la mission

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :

328 860€HT / 394 632€TTC (moyennes)*

*Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide

ESTIMATION FINANCIÈRE

Enveloppe forfaitaire travaux HT	232 000 / 255 200 €
Aléas	23 200 / 25 520 €
TOTAL HT	313 200 / 344 520 €
TOTAL TTC	375 840 / 413 424 €

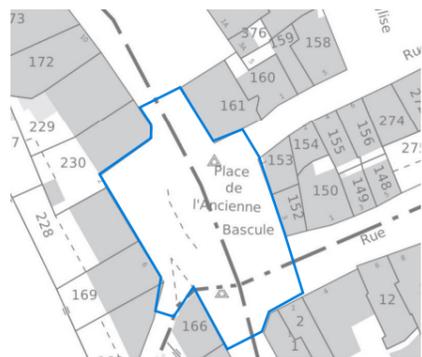
SITUATION AXONOMETRIQUE :



PHOTOGRAPHIES :



PLAN CADASTRAL



— surface : 1160 m²



SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



RÉFÉRENCES :

Chassiers (07) - atelier L. paysage & urbanisme
Aménagement de la place des Magnans et des rues du bourg



DÉMINÉRALISER LA PLACE DES SIX FONTAINES

SITUATION :
Espace des Six Fontaines

CONSTAT :
Place très minérale en coeur de bourg
Îlot de chaleur avec peu de végétation et d'ombrage
La place est sous-exploitée et n'est pas propice à l'appropriation par les habitants et visiteurs par manque de mobilier

OBJECTIFS :
Conforter les cheminements piétons en les liants à des espaces publics clés du centre-bourg
Offrir aux habitants et associations un espace de rassemblements et événementiels.
Apporter du confort d'usage en créant un îlot de fraîcheur
Valoriser les éléments culturels présents sur la place (Eglise, fontaine, ruines conservées)
Envisager un scénario de modification ou de valorisation de la fontaine en partenariat avec l'artiste

POUR QUI :
Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
État, Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, Artiste de la fontaine, habitants et associations

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Prendre contact avec l'artiste de la fontaine
Désimperméabiliser la place
Végétaliser et apporter de l'ombrage en implantant un arbre central
Mettre du mobilier pour le confort d'usage

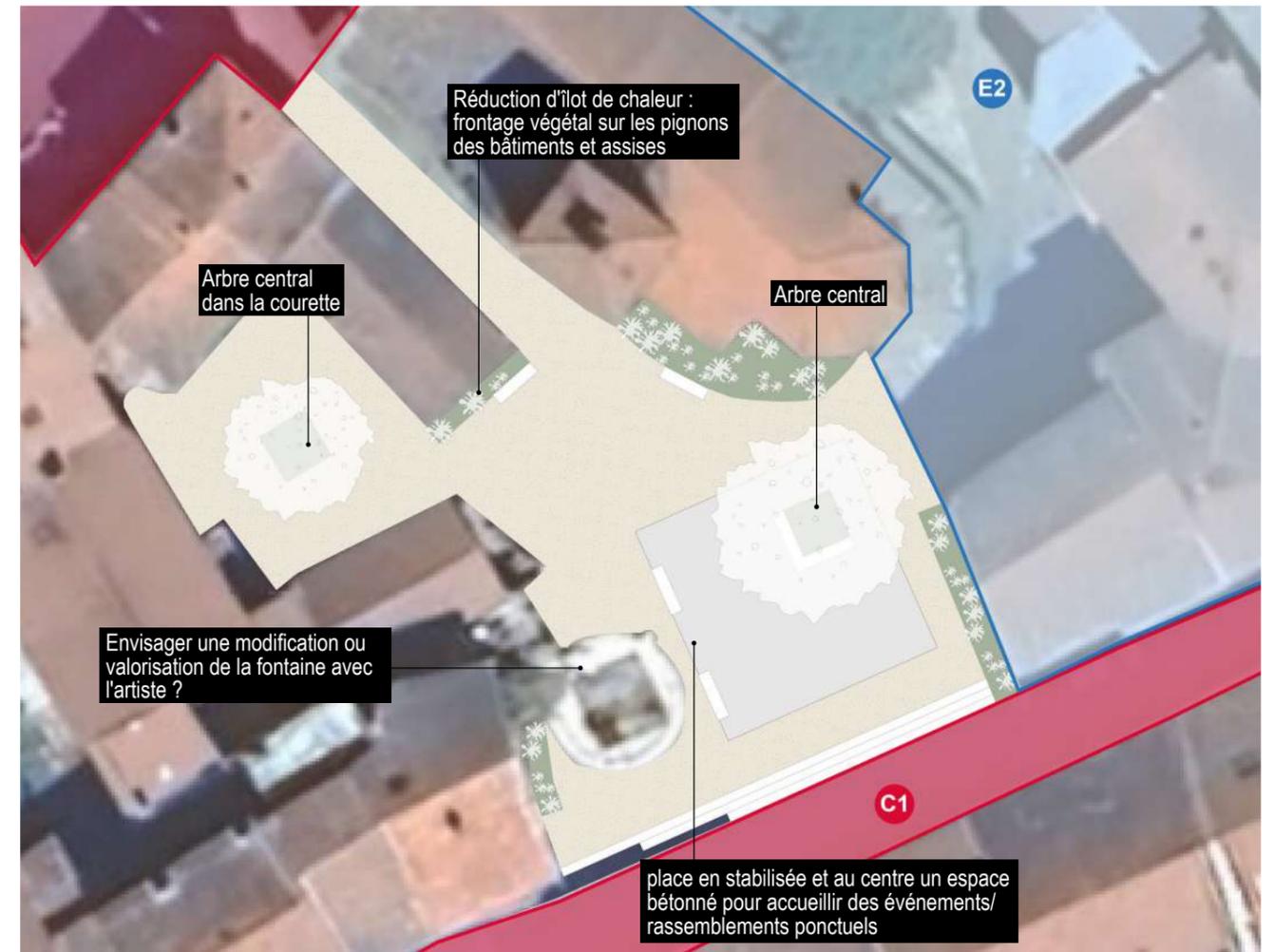
BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :
183 600€HT / 220 320€TTC (moyennes)*
**Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide*

ESTIMATION FINANCIÈRE

Enveloppe forfaitaire travaux HT	128 000 / 144 000 €
Aléas	12 800 / 14 400 €
TOTAL HT	172 800 / 194 400 €
TOTAL TTC	207 360 / 233 280 €

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
 Déminéraliser pour créer des îlots de fraîcheur
 Végétaliser pour favoriser la biodiversité et l'infiltration des eaux
 Rendre visible et valoriser d'autres usages dans les places du centre-bourg

SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



SITUATION AXONOMÉTRIQUE :



PHOTOGRAPHIES :

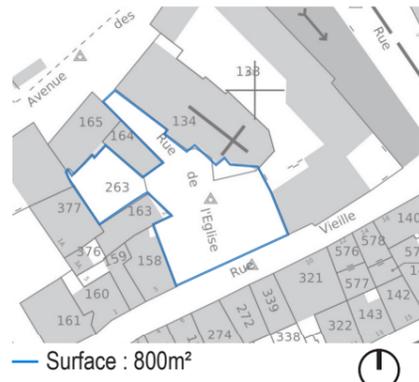


ÉTUDE EN COURS :

Etude réalisée par ALEC 42
Développement culturel (pl. Six Fontaines)



PLAN CADASTRAL :



RÉFÉRENCES :

Le Cloître-Saint-Thégonnec (29) - Bivouac
Accompagnement des Services Techniques et création de mobilier pour la place de l'Eglise

Place dans la ville de Beaucaire (30)

Place rue Eugène Pelletan à Tarascon (13)



AMÉNAGER UN ESPACE PUBLIC SUITE À LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT HLM ADIS

SITUATION :
Rive gauche et droite du Ternay au niveau de l'ancienne place de marché

CONSTAT :
La démolition du bâtiment ADIS en lien avec la découverte du Ternay posera la question de l'aménagement des rives entre l'Eglise et la rivière

OBJECTIFS :
Articuler la démolition du bâtiment ADIS, la découverte du Ternay et la création des berges
Aménager les berges du Ternay tout en respectant sa morphologie
Valoriser la biodiversité et les continuités écologiques autour de la rivière
Affirmer le parcours doux le long du Ternay

POUR QUI :
Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
Cerema, Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, habitants et associations

DESRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Démolition du bâtiment ADIS
Choix d'un scénario de création de berges
Etudes techniques du scénario de restauration par EGIS

COMMENT :
Réalisation du cahier des charges pour la consultation MOE.
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise d'œuvre d'espace public.
Lancement du projet de la mission MOE.

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :
763 425€HT / 916 110€TTC (moyennes)*
**Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide*

ESTIMATION FINANCIÈRE

Enveloppe forfaitaire travaux HT	527 800 / 603 200 €
Aléas	52 780 / 60 320 €
TOTAL HT	712 530 / 814 320 €
TOTAL TTC	855 036 / 977 184 €

ENJEU ENVIRONNEMENTAL

- Déminéraliser pour créer des filets de fraîcheur
- Restaurer une continuité écologique
- Rendre visible et valoriser d'autres usages dans les places du centre-bourg

SITUATION AXONOMÉTRIQUE :



PHOTOGRAPHIES :



ÉTUDE EN COURS :

Etude réalisée par EGIS
Scénarios de découverte et d'aménagement des berges



PLAN CADASTRAL :

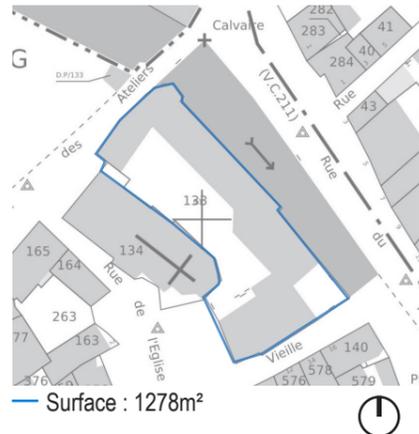
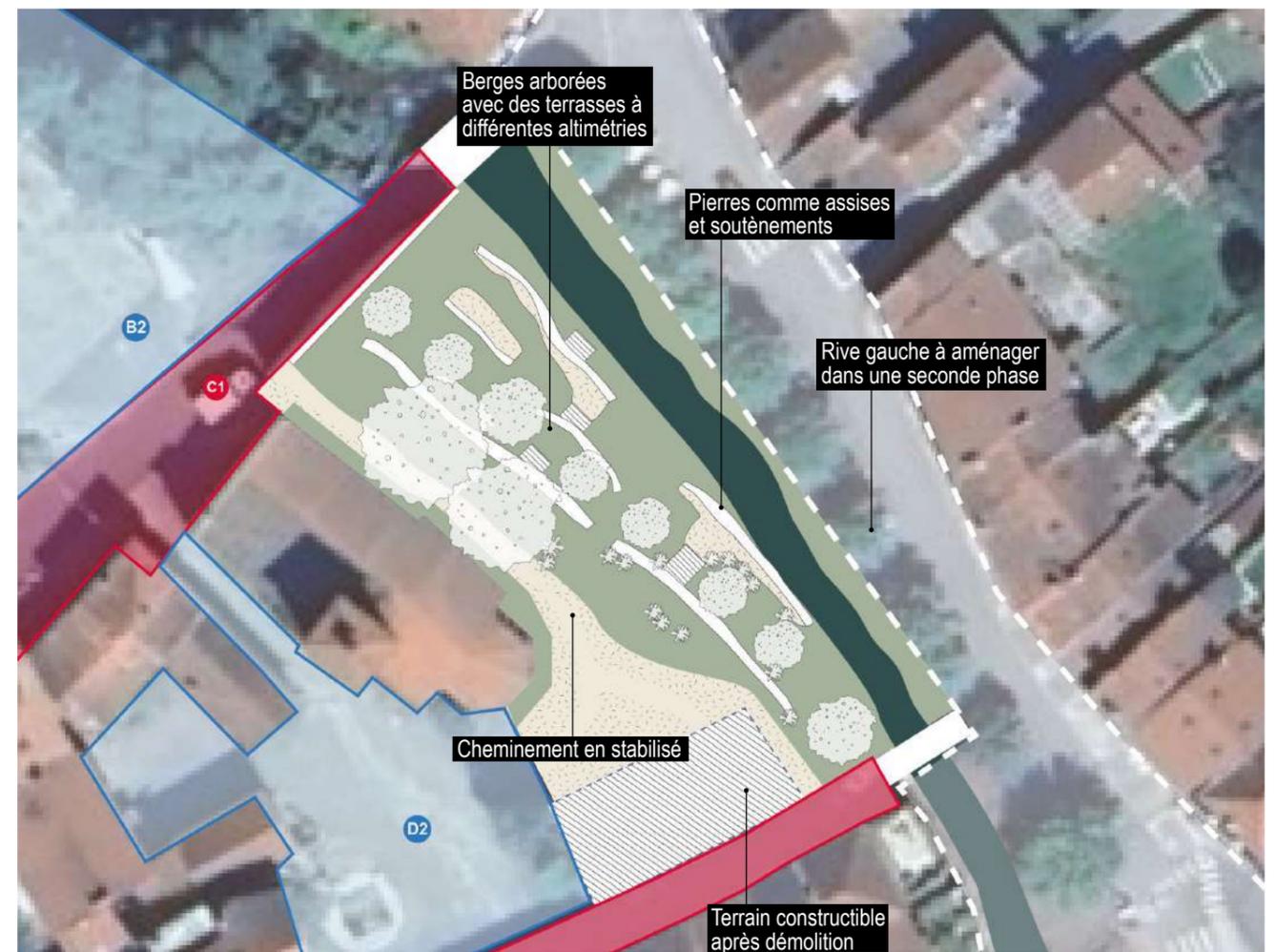


SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



RÉFÉRENCES :

Bad Tölz, Allemagne, Uniola
Parc du Taubenloch

Séoul, Corée du Sud, Mikyoung Kim Design
Renaturation du ruisseau Cheonggye



PROPOSER DES ITINÉRAIRES COMPLÉMENTAIRES À LA TRAVERSÉE DU GR65 EN CENTRE-BOURG

SITUATION :
GR65 et boucles piétonnes locales

CONSTAT :
Le GR65 traverse actuellement le centre-bourg sans passer par des espaces d'attraction locaux
Des cheminements annexes et services sont indiqués au randonneurs sur un panneau discret
Un nouveau chemin pour le GR65 a été acté au sein de la commune

OBJECTIFS :
Etablir des cheminements secondaires en lien avec les espaces paysagers locaux de la commune
Raccorder aux boucles piétonnes de la commune
Valoriser les paysages et le patrimoine local

POUR QUI :
Les randonneurs et visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, habitants et associations

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Un AMI a été lancé par le PNR du Pilat au sujet du GR65 pour sa signalétique et sa déviation éventuelle.
Décider des cheminements possibles dans la commune
Déblayer et baliser les chemins encombrés si nécessaire
Inclure une table d'orientation dans le parcours

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
Promouvoir le tourisme vert et la valorisation du patrimoine local

PHOTOGRAPHIES DU PAYSAGE LOCAL



SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



RÉFÉRENCES DE SIGNALÉTIQUES:

Tence - collectif pourquoi pas Krusevac, Serbie - interpréter l'invisible College of Charleston- Signalétique



COMPLÉTER LE MAILLAGE PIÉTON AU SUD

SITUATION :
Sous-bois, après la rue du Moulin

CONSTAT :
Le cheminement le long du Ternay s'arrête au niveau de l'espace vert avant les bois
Les promeneurs doivent prendre un autre chemin plus long (rue du Tacon) ou plus dangereux (D503) pour aller vers la brasserie ou stade de football
Les bois sont dans un état fragile (des branches peuvent tomber) et mettre en danger les promeneurs.

OBJECTIFS :
Assurer une continuité piétonne et paysagère le long du Ternay jusqu'au pôle brasserie/stade et barrage

POUR QUI :
Les habitants et les visiteurs de la commune

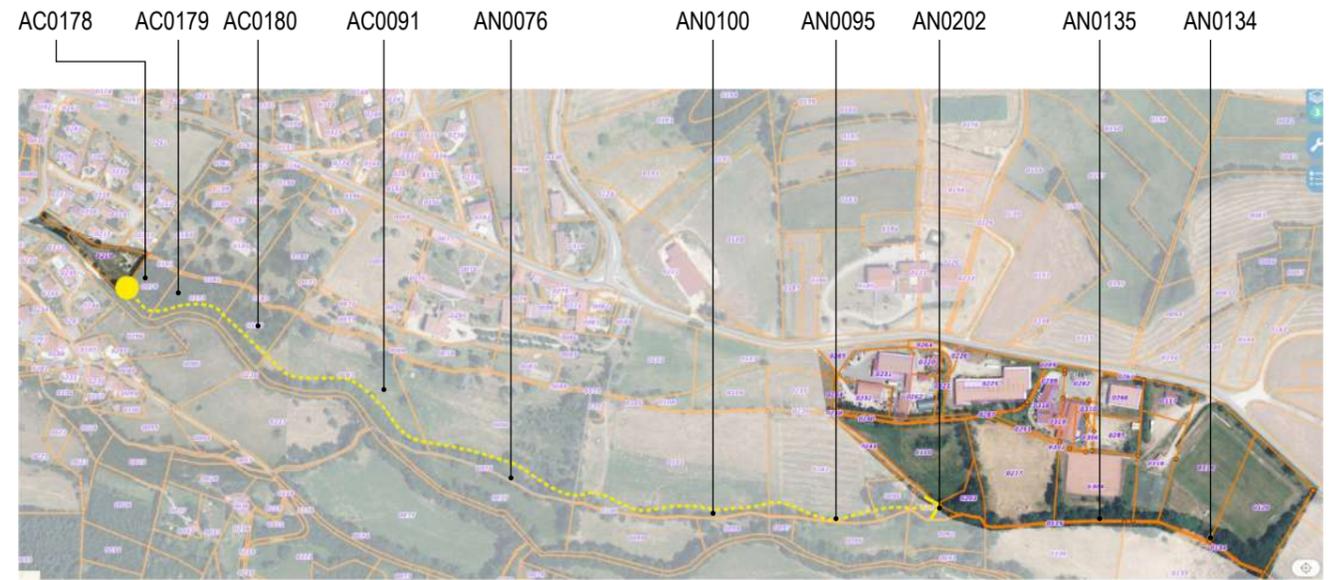
PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
Cerema, Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, habitants et associations

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Déterminer le chemin à créer au Sud de la commune
Négocier la traversée publique d'une partie des parcelles ou racheter une partie des terrains concerné pour créer le cheminement
Sécuriser le passage dans les bois
Déblayer et entretenir le chemin créé le long du Ternay ou des bocages

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
Favoriser la mobilité douce en aménageant des chemins adaptés et sécurisés

SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :

Parcelles concernées par la traversée



● Cheminement à prolonger

SITUATION AXONOMÉTRIQUE :



PHOTOGRAPHIES :



RÉFÉRENCES :

Association Naturagora
Recenser, Conseiller, Sauvegarder, Valoriser, Communiquer.

Muntanya de la Pedreres, Gerona (Espagne) - EMF M. Franch
Création de cheminement par la gestion différenciée de la strate herbacée



PROLONGER LE MAILLAGE PIÉTON À TRAVERS LE CAMPING

SITUATION :

Terrain de camping

CONSTAT :

Terrain de camping fermé suite aux crues d'octobre 2024
Terrain privé incluant les berges du Ternay la rendant inaccessible au public

OBJECTIFS :

Rendre accessible au public le terrain du camping
Etendre le parc et permettre sa porosité à travers le camping
Prolonger les cheminements doux et promenades en amont du village en lien avec les chemins du PNR Pilat

POUR QUI :

Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :

Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, habitants et associations

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
Promouvoir le tourisme vert et favoriser la mobilité douce en aménageant des chemins paysagers en nature

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Acquérir le terrain de Camping ou négocier la gestion d'une partie du terrain (rive du Ternay) si acquisition par un privé
Compléter le maillage piéton en aménageant un cheminement accessible en tout temps le long du Ternay
Restaurer morphologiquement la rivière et aménager les rives pour anticiper les prochaines crues
Etablir un droit de préemption sur les parcelles bordant les rives du Ternay afin de contrôler et aménager la zone d'expansion de la rivière

QUOI :

Réalisation du cahier des charges pour la consultation MOE.
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise d'œuvre d'espace public.
Lancement du projet de la mission MOE.

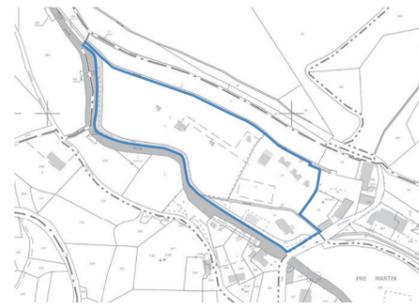
BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :

Se référer au prix du terrain de camping

SITUATION AXONOMETRIQUE : PHOTOGRAPHIES :



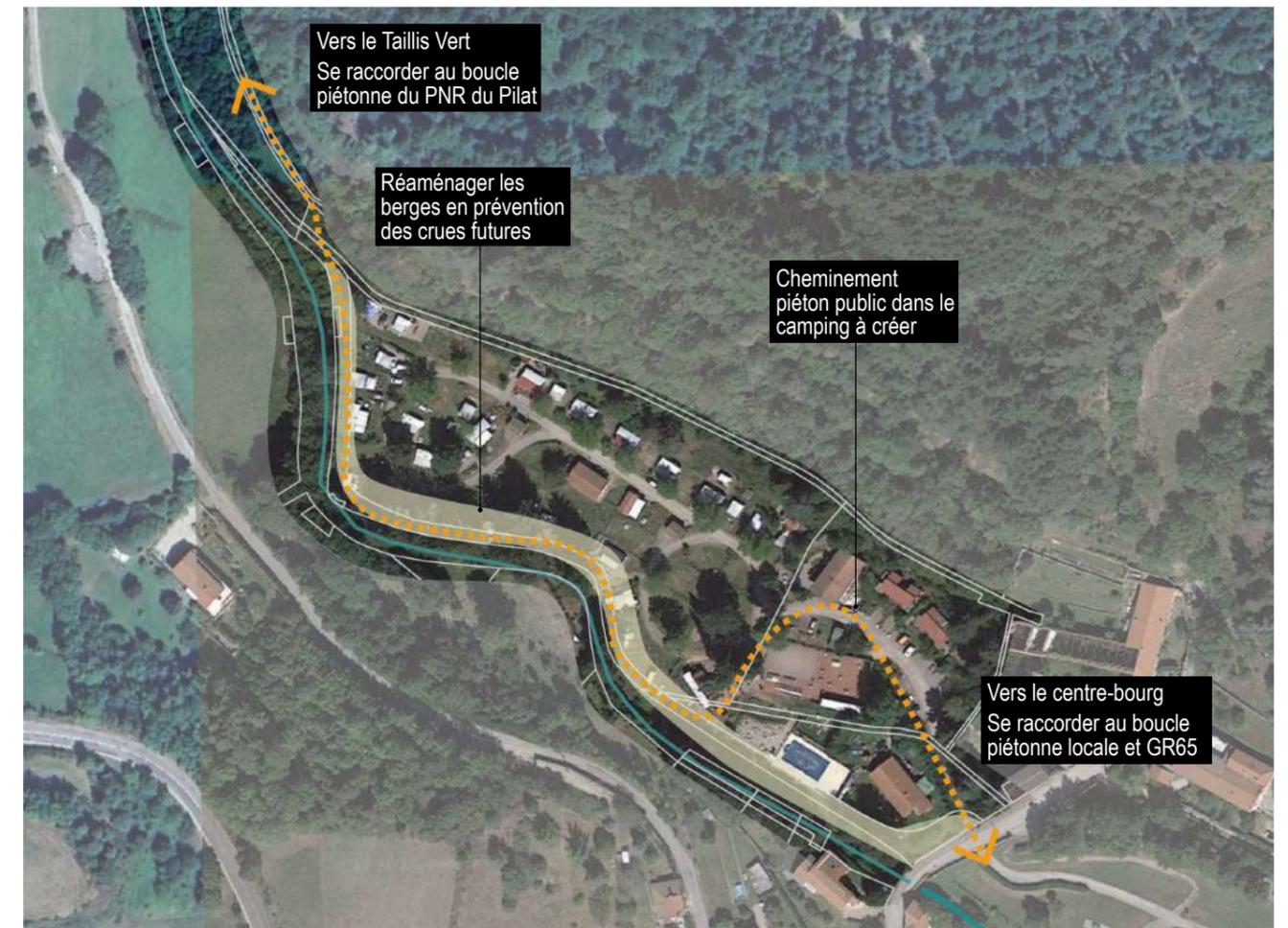
PLAN CADASTRAL :



— Surface : 19 185 m²
Parcelles : AE 0014 AE 0017
AE 0015 AE 0003
AE 0016 AE 0431



SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



RÉFÉRENCES :

St-Ouen l'Aumône (95) - Sensomoto
Promenade en bord d'Oise



St-Jacques-de-la-Lande (35) - Atelier de paysage Bruel et Delmar
Voie rurale dans un écoquartier



Photographie du sinistres au camping suite au crues d'octobre 2024



RÉAMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC DEVANT L'USINE SAINTE MARTHE

SITUATION :
Devant l'usine Sainte Marthe, sur les hauteurs rive gauche

CONSTAT :
L'espace sert actuellement de stationnement aux riverains
Le sol est impénétrable
Les ateliers de l'usine donnent directement sur la place

OBJECTIFS :
Redonner aux riverains et promeneurs un espace approprié et agréable à fréquenter au quotidien
Apporter du confort d'usage en créant un îlot fraîcheur
Valoriser l'usine Sainte-Marthe par l'intermédiaire de l'aménagement de la place publique

POUR QUI :
Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
Cerema, Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, habitants et associations

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
 Déminéraliser pour créer des îlots de fraîcheur
 Créer des noues ou végétaliser pour favoriser la biodiversité et l'infiltration des eaux
 Rendre visible et valoriser d'autres usages dans les places du centre-bourg

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Réorganiser le stationnement
Déminéraliser la place
Prévoir un sol adapté pour les événements ou l'appropriation de l'espace par les ateliers attenants

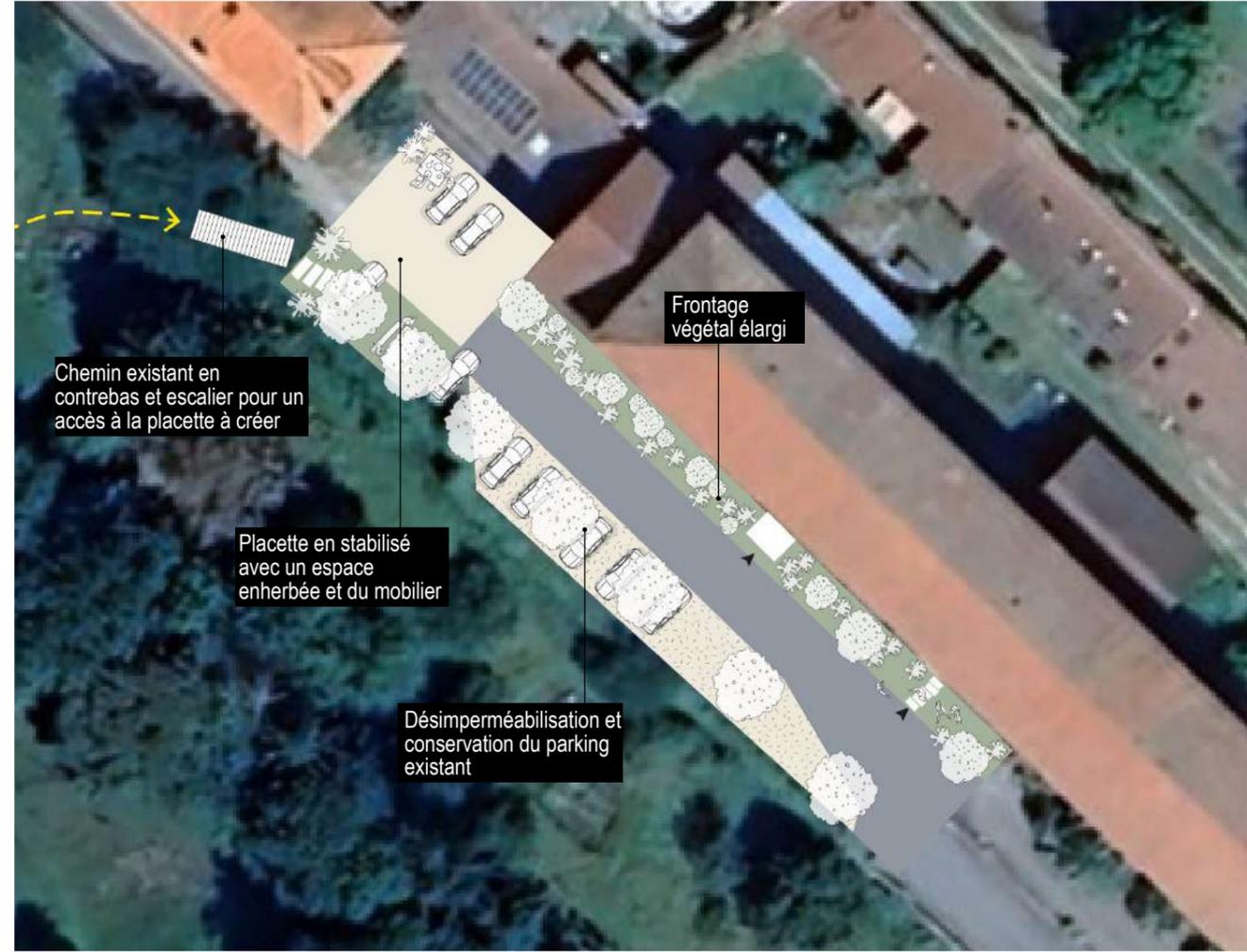
QUOI :
Réalisation du cahier des charges pour la consultation MOE.
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise d'œuvre d'espace public.
Lancement du projet de la mission MOE.

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :
73 507,50€HT / 88 209€TTC (moyennes)*
**Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide*

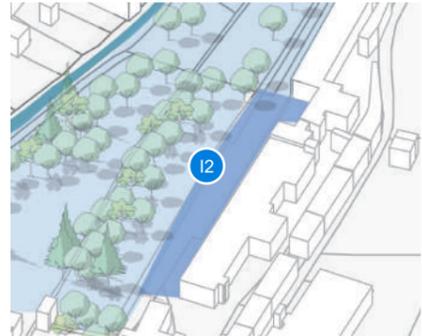
ESTIMATION FINANCIÈRE

Enveloppe forfaitaire travaux HT	49 500 / 59 400 €
Aléas	4 950 / 5 940 €
TOTAL HT	66 825 / 80 190 €
TOTAL TTC	80 190 / 96 228 €

SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



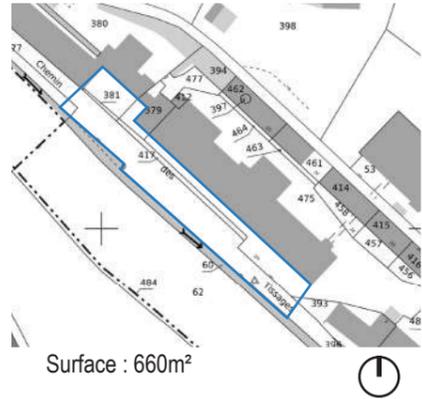
SITUATION AXONOMÉTRIQUE :



PHOTOGRAPHIE :



PLAN CADASTRAL :



RÉFÉRENCES :

Rignac (12) - Berthier Paysage
Parking végétalisé



FRANCE NATION VERTÉ
 ATELIER JABBERWOCK
 Atelier de Montrottier
 Loïc Parmentier & Associés
 SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE

UTILISER LA PARCELLE DU MOULIN POUR ÉTENDRE LE PARC AU SUD

SITUATION :
Les parcelles du Moulin

CONSTAT :
Privatisation d'une partie des berges du Ternay
Discontinuité du cheminement le long de la rivière

OBJECTIFS :
Assurer la continuité du cheminement et de la visibilité du Ternay dans la commune
Redonner de l'épaisseur à la rivière
Rendre les berges accessibles au public

POUR QUI :
Les habitants et les visiteurs de la commune

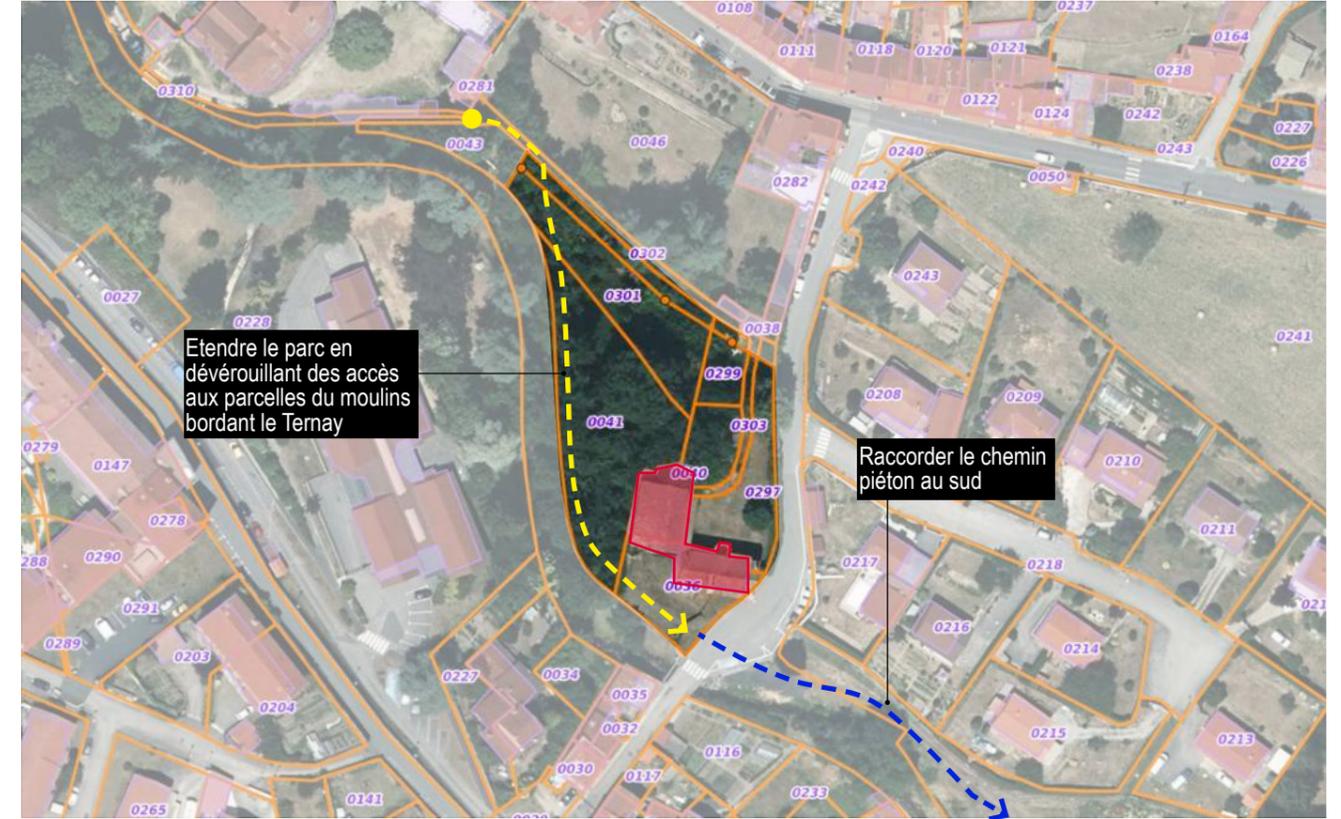
PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
Propriétaire des parcelles du Moulin, Cerema, Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, habitants et associations

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Négocier et/ou racheter la partie des parcelles en bord de rive
Aménager les nouvelles berges et la redonner aux piétons

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL :
Se référer au prix des parcelles
**Première estimation prévisionnelle, à confirmer pendant l'élaboration du Plan Guide*

ENJEU ENVIRONNEMENTAL
Étendre les espaces verts accessible au public
Créer davantage d'îlot fraîcheur
Promouvoir le tourisme vert local

RÉFÉRENCES :
Parcelles concernées par la traversée
AC300 AC0298 AC0301 AC0299 AC0303 AC0297 AC0040 AC0041 AC0036



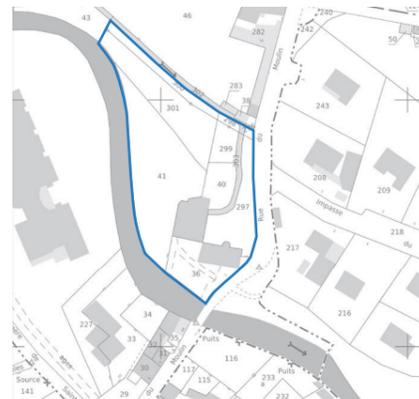
SITUATION AXONOMÉTRIQUE :



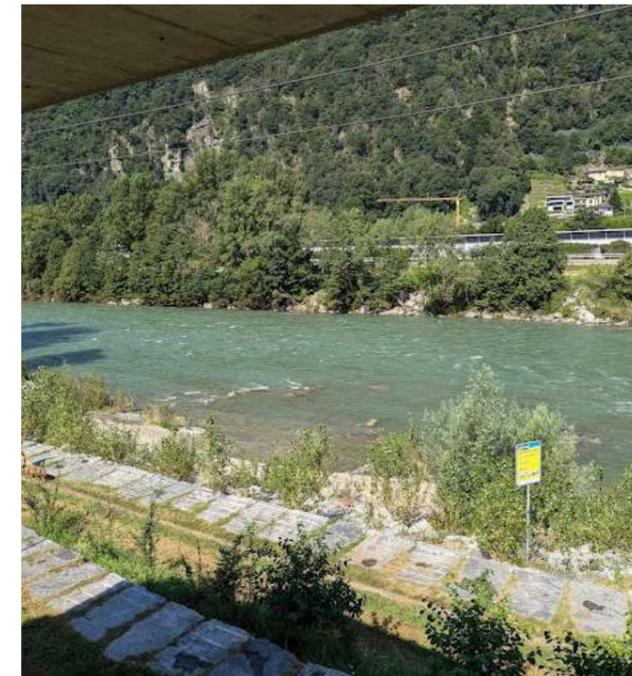
PHOTOGRAPHIES :



PLAN CADASTRAL :



RÉFÉRENCES :
Cheminement piéton le long des berges à Bellinzone, Suisse



Le Péliou, Tour-en-Sologne (41) - Atelier Quand même
Installation d'une plateforme d'arrêt et de loisir



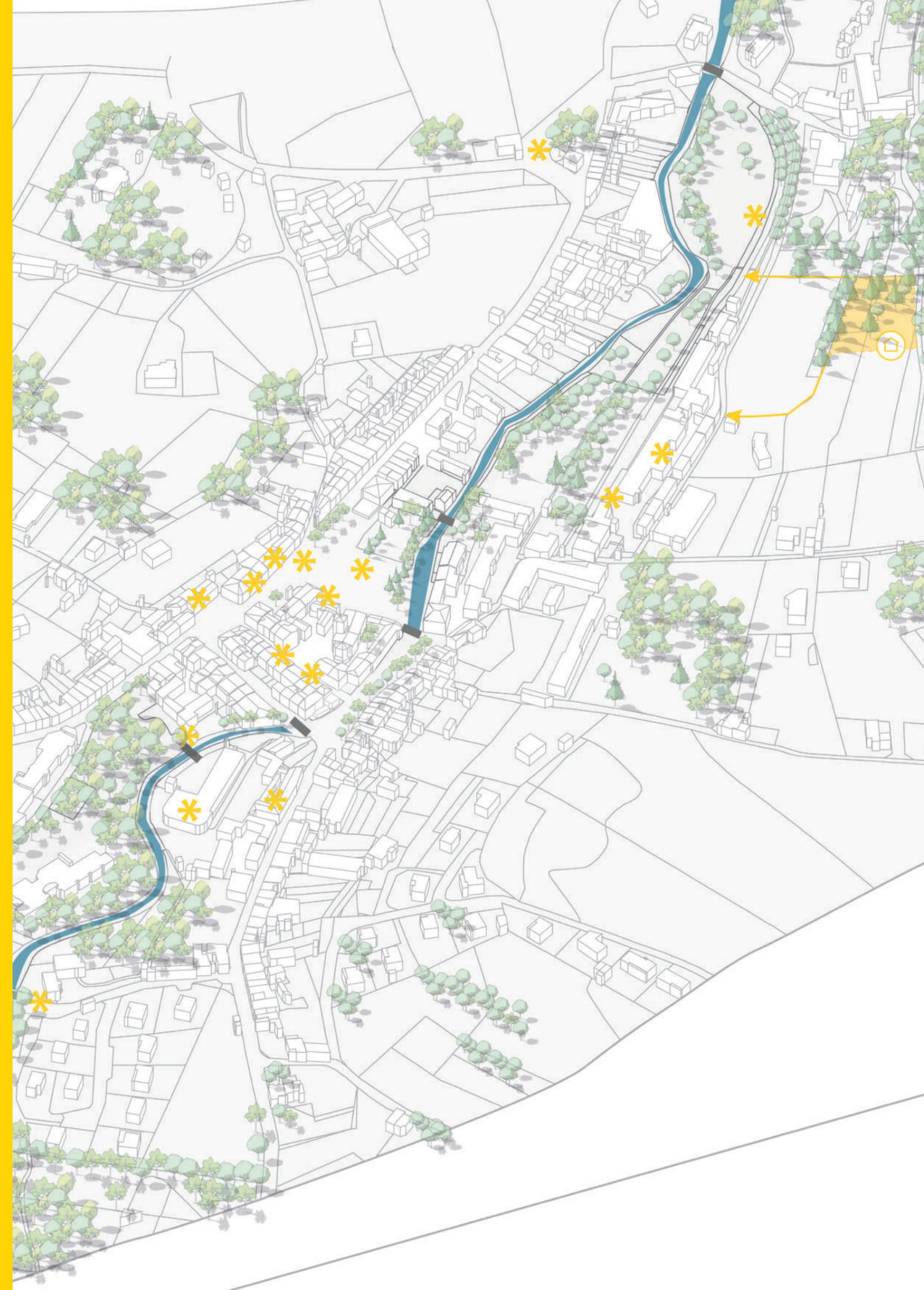
Oullins (69) - Agence 2BR, Compagnie nationale du Rhône
Restauration du lit et aménagement des berges



AXE 03

METTRE EN RÉSEAUX LES SINGULARITÉS ARTISANALES, CULTURELLES ET SOCIALES

- A3 DÉVELOPPER UNE SIGNALÉTIQUE VALORISANT LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE LOCAL**
- B3 INSTALLER LE CAS AU LOCAL DU SYNDICAT D'INITIATIVES ACTUEL**
- C3 CRÉER UNE CHARTE DES FAÇADES PARTICULIÈRES ET UN PERMIS DE VÉGÉTALISER À INTÉGRER AU PLU**
- D3 RENFORCER L'OFFRE TOURISTIQUE ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS EN LIEN**
- E3 CRÉER DES CHEMINEMENTS POUR METTRE EN LIEN LE HAMEAU D'HABITATS LÉGERS AVEC L'ENSEMBLE DU BOURG**
- F3 CRÉER UNE ASSOCIATION METTANT EN RÉSEAU LES ARTISTES ET ARTISANS DE LA COMMUNE**



DÉVELOPPER UNE SIGNALÉTIQUE VALORISANT LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE LOCAL

SITUATION :
Le centre-bourg, les boucles piétonnes et les espaces publics et bâtiments clé de la commune

CONSTAT :
Les circuits dans la commune ne sont pas bien identifiables ou visibles par les visiteurs et randonneurs
La charte des éléments de communications et d'indication de direction est hétérogène et nuit à la lisibilité de la commune
Certains espaces publics ne sont pas nommés

OBJECTIFS :
Créer une signalétique uniforme et cohérente à l'échelle de la commune et ces espaces paysagers. Cette signalétique pourra être utilisée pour l'ensemble des aspects de la commune (patrimoine, équipements, espaces publics et paysagers)

POUR QUI :
Les habitants et les visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
Conseil département de la Loire DDT42, CC Monts du Pilat, PNR du Pilat

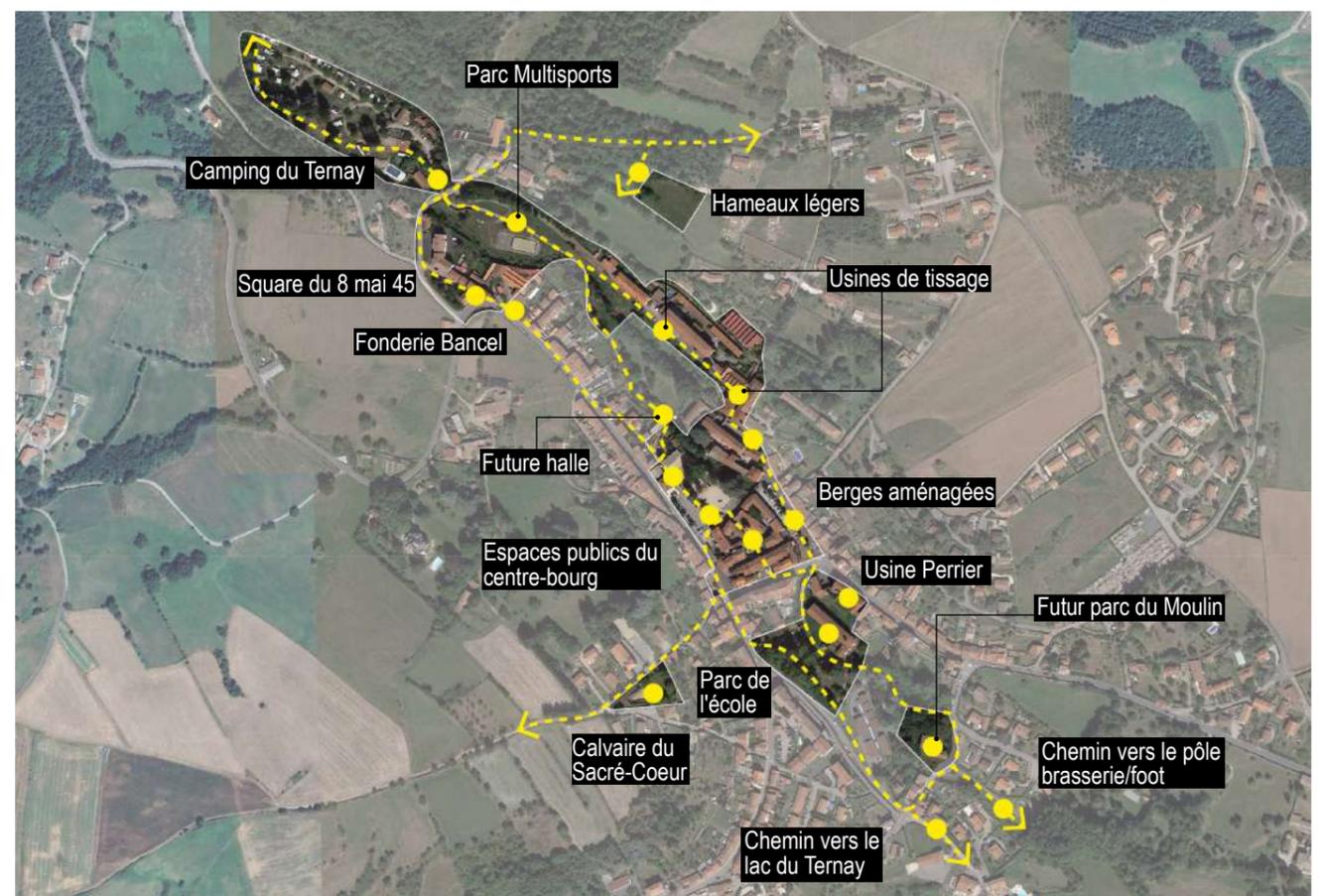
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Identifier les espaces clés en lien avec le patrimoine local et les cheminements doux
Nommer les lieux dont la toponymie est manquante
Réinterroger l'emplacement et l'intégration paysagère de la signalétique à implanter
Uniformiser la signalétique : penser à la matérialité et la typographie de la nouvelle signalétique
Réfléchir à l'information essentielle à communiquer aux passants (simplification des textes et iconographie)

COMMENT :
Travailler avec la CC Monts du Pilat et le PNR Pilat pour définir un projet de signalétique
Reprendre l'esthétique de la signalétique lié à des parcours dans le PNR Pilat ou
Définir une identité graphique propre

PHOTOGRAPHIES :



SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



Boucle piétonne en centre bourg et points d'intérêts à signaler

RÉFÉRENCES :



Support signalétique en pisé pour un sentier d'interprétation, Atelier Vogue
Observatoire photographique du paysage et du patrimoine
Saline d'Arc-et-Senans (25) Empreinte

ETUDES EN COURS

Centre-bourg de St-Julien-Molin-Molette (42) - ALEC42
Plan de circulation et aménagement des espaces

2 - Mettre en place une signalétique

Méthode
1 - Définir un principe
2 - Où et comment planifier ?

Réglementation
Source: RSP N°15 - Section IV
[Dépôt] - Assurer aux usagers les indications nécessaires au choix d'un itinéraire garantissant des conditions optimales de sécurité, d'accessibilité et de confort et de qualité, par un itinéraire adapté, avec un poteau, un panneau ou un appui-pied.
-> Facultatif
-> Ne pas être en conflit avec la signalisation routière
-> Sur fond blanc foncé ou clair, photographique
Recommandations:
-> 100 mm x 100 mm -> Evaluation temps de lecture 4 à 6 secondes

INSTALLER LE CCAS AU LOCAL DU SYNDICAT D'INITIATIVE ACTUEL

SITUATION :
Local du Syndicat d'initiative et autres gisements fonciers

CONSTAT :
Un local pour le CCAS se trouve actuellement en mairie
Un espace de stockage de collecte de dons se trouve à l'étage du syndicat d'initiative
Peu d'indications sur la présence de l'association, qui est importante et oeuvre dans la commune pour l'inclusion de personnes vulnérables
Des bâtiments rue Vieille (à rénover) pourraient potentiellement accueillir le CCAS

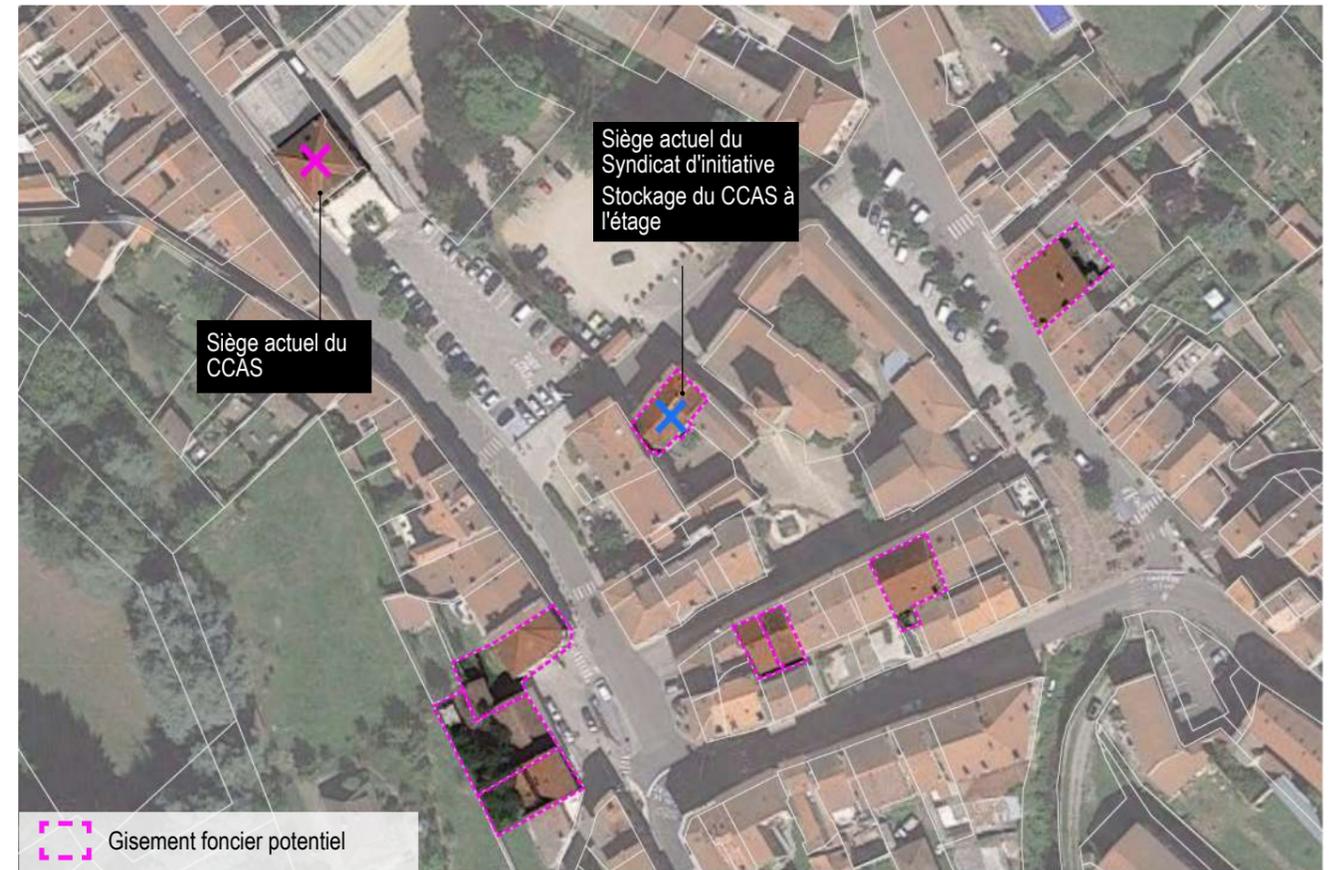
OBJECTIFS :
Donner davantage de visibilité à l'association en leur offrant une vitrine en centre-bourg
Offrir plus d'espace à l'association pour y accueillir des bureaux et un espace de convivialité ouvert à tous.
Utiliser des bâtiments vacants en centre-bourg pour y accueillir des structures associatives

POUR QUI :
Les bénévoles du CCAS, les habitants

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
CCMP, Villages Vivants, Epora, Municipalité, Syndicat d'initiative

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION : PHASE LONG TERME
Etudier la possibilité d'interchanger le siège du Syndicat d'initiative avec celui du CCAS ou
Faire une étude de faisabilité pour évaluer les différentes possibilités de déplacement dans un des bâtiments vacants rue Vieille
Réaliser un cahier des charges pour la consultation MOE suite aux conclusions de l'étude de faisabilité
Consultation d'une MOE pour de la maîtrise de la rénovation ou reconstruction d'un bâtiment rue Vieille
Lancement du projet de la mission

SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



SITUATION AXONOMÉTRIQUE : PHOTOGRAPHIES :



PLAN CADASTRAL :



Parcelles : AE 0165 AE 0321
AE 0155 AD 0169
AE 0156 AD 0228
AD 0230 AB 0044



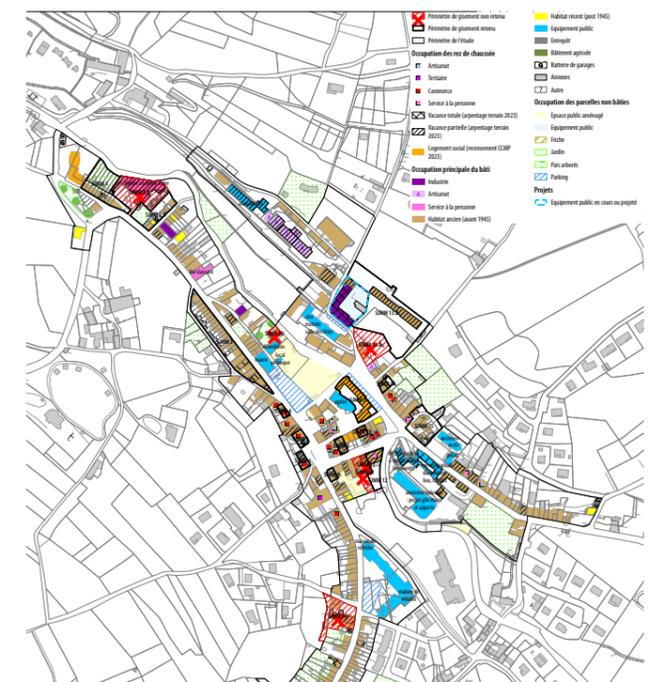
RÉFÉRENCES :

Crest (26) - Rachat de local et développement d'une association promouvant des solutions d'écomobilités sur le territoire rural de la Drôme : 94 m² - 160 000 € (prix de vente + travaux sur l'ensemble du bâtiment + frais)



ÉTUDE EN COURS :

Etude réalisée par la CC Monts du Pilat
Occupation bâti et des parcelles non-bâties, vacances, 01/2024



CRÉER UNE CHARTE DES FAÇADES PARTICULIÈRES ET UN PERMIS DE VÉGÉTALISER À INTÉGRER AU PLU

SITUATION :
Ensemble du centre-bourg et des façades des bâtiments

CONSTAT :
La rénovation de certains bâtiments en centre-bourg entraîne des travaux de ravalement de façades qui ne les mets pas en valeur voire les altèrent.
Présence d'éléments architecturaux régionaux qui composent les bâtiments de centre-bourg et formant le caractère historique et particulier du village

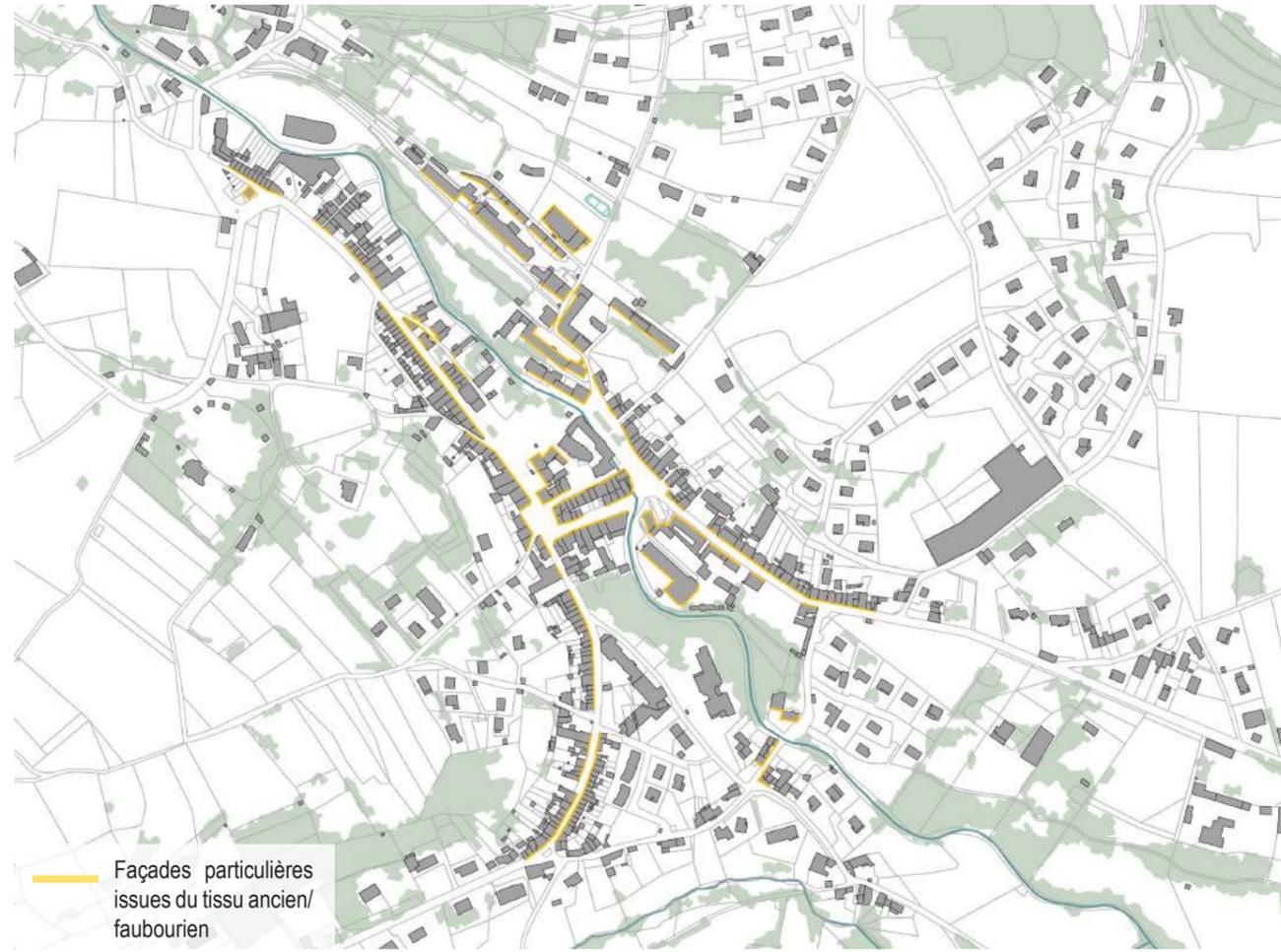
OBJECTIFS :
Préserver le caractère historique des bâtiments de centre-bourg
Valoriser les éléments architecturaux régionaux qui composent les bâtiments du village
Veiller au respect des règles du PLU concernant les projets de rénovations et réhabilitations des bâtiments et façades

POUR QUI :
Habitants et visiteurs

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :
DDTM, CCMP, Commune

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :
Sensibiliser les habitants au patrimoine bâti existant en les faisant participer à des ateliers de recensement des bâtiments à préserver encadrés par un bureau d'étude spécialisé.
Identifier les éléments architecturaux historiques et de caractère au sein du bourg et fabriquer un inventaire et fiches détaillées d'éléments paysagers à protéger/mettre en valeur à intégrer au PLU
Mettre en place des actions incitatives (ex: campagnes de ravalement subventionnées sur le centre ancien)

SITUATION AXONOMÉTRIQUE :



PHOTOGRAPHIES DES FAÇADES PARTICULIÈRES



Devanture en bois, rue Vieille
Devanture en métal, montée de Devard
Façade rénovée et valorisée
Arc de décharge en pierre/brique
Génoises
Maisons denses du tissu faubourien

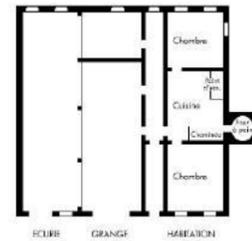
RÉFÉRENCES :
CC de Desvres-Samer, Pas-de-Calais (62) Hauts-de-France

Projet de PLUi en 2013 : les élus s'interrogent sur leur patrimoine naturel et la préservation d'un patrimoine bâti, accompagné par le PNR des Caps et Marais d'Opale

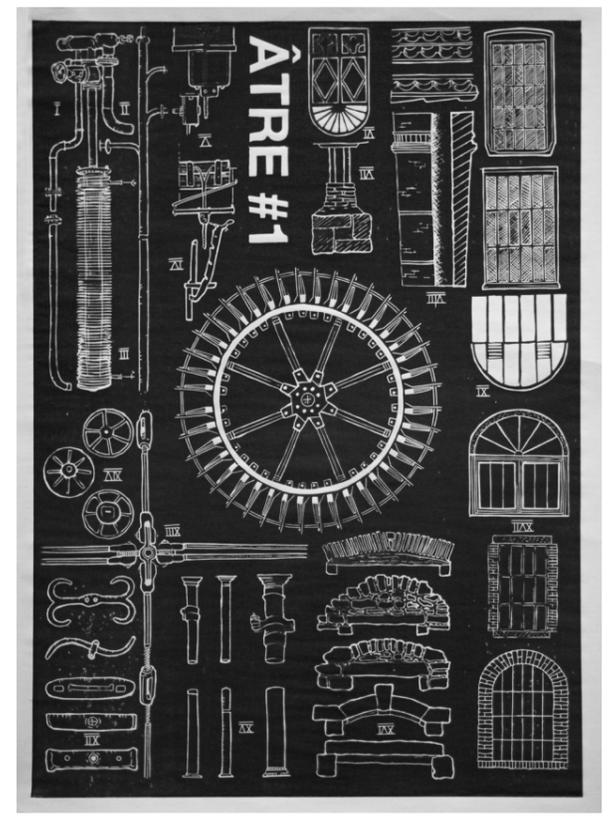


CC de de la Fave, Vosges (88) Grand Est

Elaboration d'un guide-conseil architectural et paysager en s'appuyant sur les compétences techniques d'un bureau d'études et du CAUE des Vosges (guide comprenant des fiches analyses de l'habitat et des fiches conseil sur l'entretien)



ÉTUDE PASSÉE :
Inventaire des éléments identitaires de Saint-Julien-Molin-Molette Résidence du collectif ATRE 2021



RENFORCER L'OFFRE TOURISTIQUE ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS EN LIEN

SITUATION :

Lieux d'hébergements ou locaux vacants utilisables pour accueillir du public et hébergements

CONSTAT :

Présence d'équipements invitant au séjour dans la commune : gîtes, espaces publics appropriables (tables et bancs, toilettes publiques) mais ces lieux ne sont pas clairement indiqués ou valorisés.

OBJECTIFS :

Valoriser le séjour dans le village en soutenant les porteurs de projets
Indiquer clairement les offres touristiques présents dans la commune
Apporter plus de confort dans les espaces publics pour inviter au séjour long

POUR QUI :

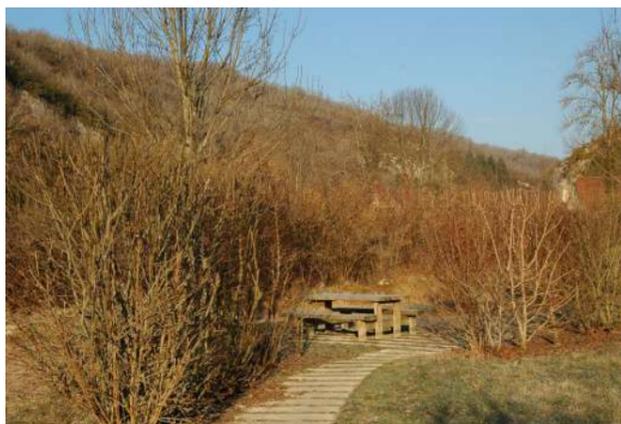
Visiteurs de la commune

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :

DDTM, CCMP, PNR du Pilat, Commune, habitants

RÉFÉRENCES :

Cabrerets (46) - Atelier Arcadie, Atelier RK architectes
Aménagement d'une aire de pique-nique



DESSCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Identifier les espaces et tènements nécessitant une amélioration de leur aménagement (parc, bâtiments...)

Lancer des appels à projets pour promouvoir et valoriser la commune et son tourisme local

Créer une liste de subventions possibles pour les porteurs de projets

Répertoire des artistes et artisans locaux sur le site de la commune

Hebergements

Plusieurs propositions d'hébergements sont disponibles sur la commune : du gîte à la chambre d'hôte, en passant par le camping ou les accueils jacquaires...
Merci de [nous contacter](#) si votre page contient une erreur, un oubli...

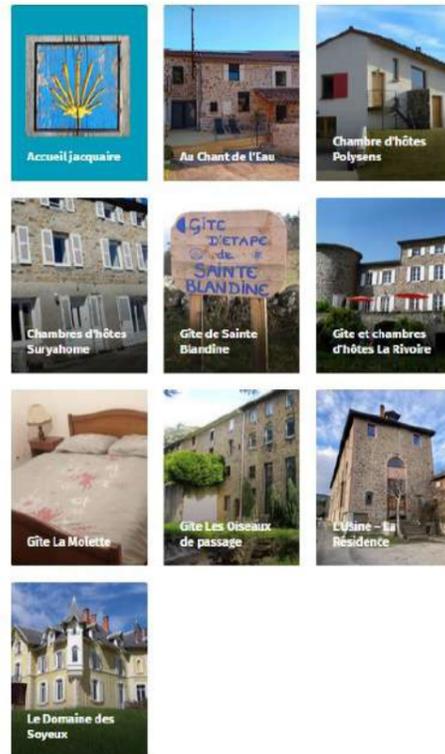
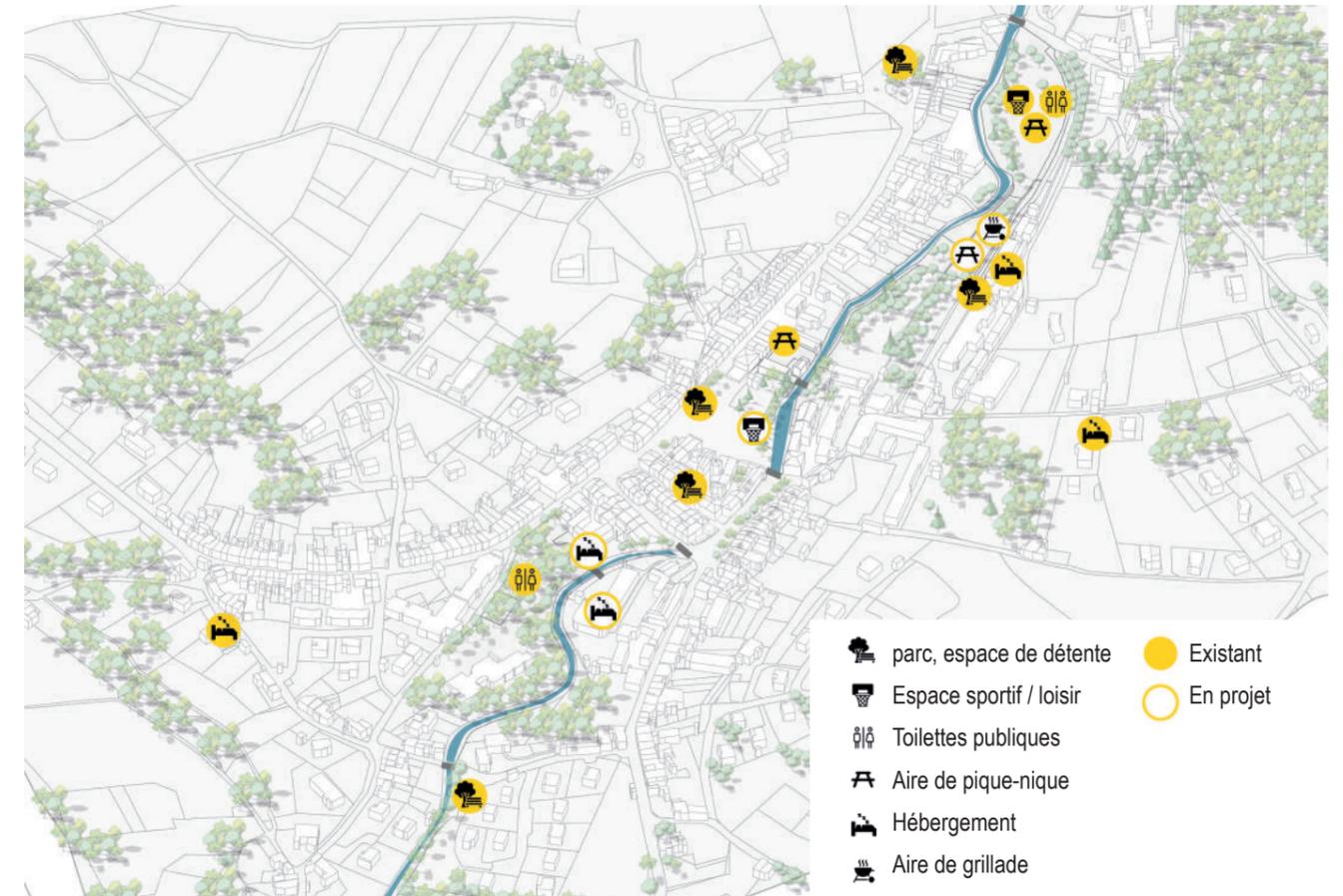
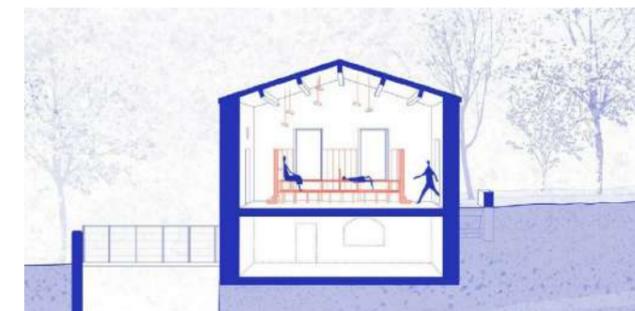


SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



ETUDE EN COURS

Oeuvre d'art refuge - collectif ETC



Gîte en cours de création



CRÉER DES CHEMINEMENTS POUR METTRE EN LIEN LE HAMEAU D'HABITATS LÉGERS AVEC L'ENSEMBLE DU BOURG

SITUATION :

Chemin autour de la parcelle AE 444, AE 518, AE 439

CONSTAT :

Le projet de développement d'un Hameau Léger nécessite d'anticiper l'aménagement de chemins qui relient leurs parcelles au reste du bourg

OBJECTIFS :

Créer des sentiers sécurisés et agréables rejoignant les cheminements existants depuis le Hameau Léger jusqu'au centre-bourg.

POUR QUI :

Habitants du Hameau Léger et visiteurs

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :

CC Monts du Pilat, PNR du Pilat, Commune, futurs habitants du écohameau, l'association Hameaux Légers

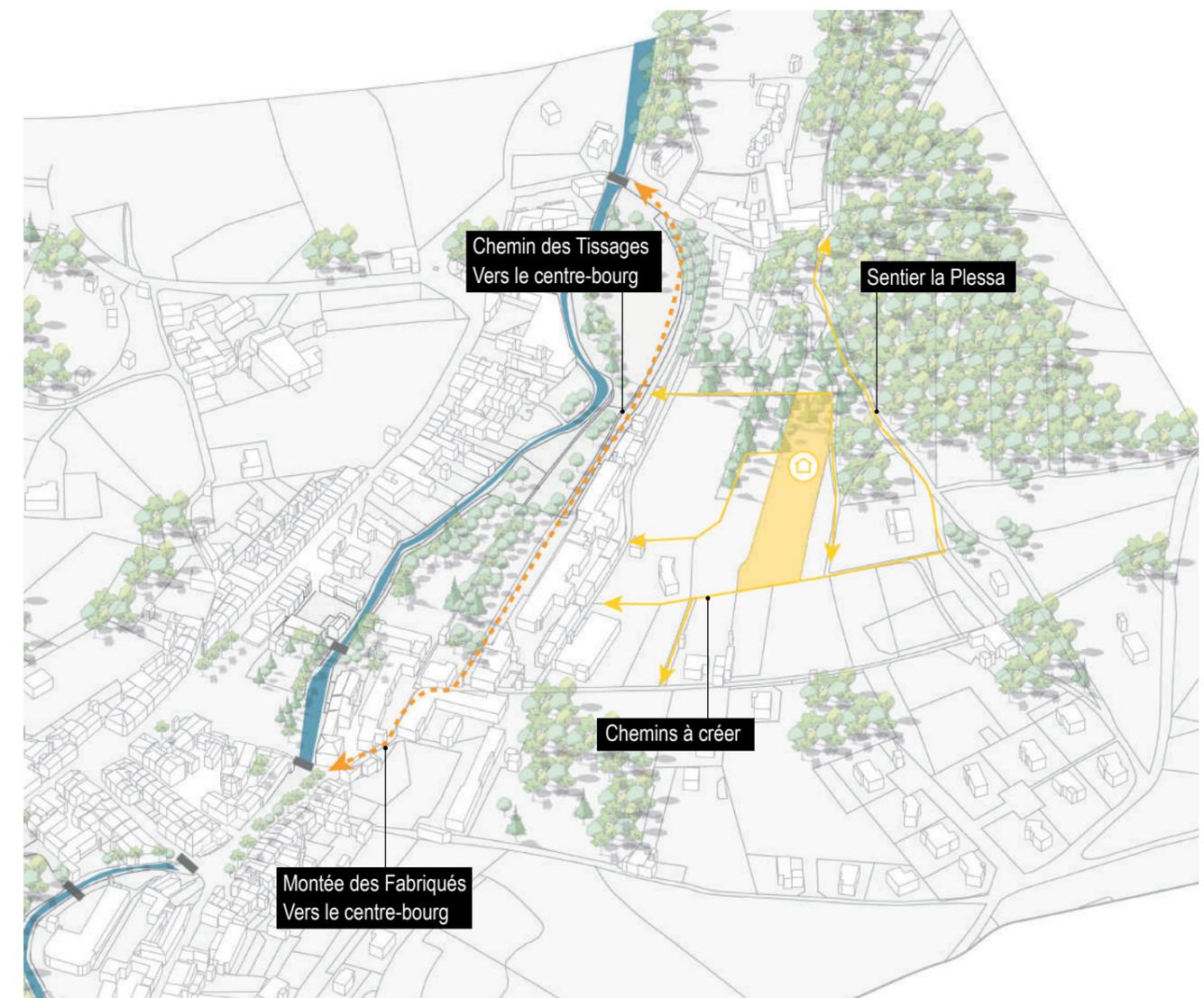
DESRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Décider des cheminements à créer en concertation avec les habitants du Hameau Léger

Acquérir un linéaire sur les parcelles identifiées ou établir un accord de passage sur certaines parcelles

Prolonger ou relier les sentiers existants au Hameau Léger

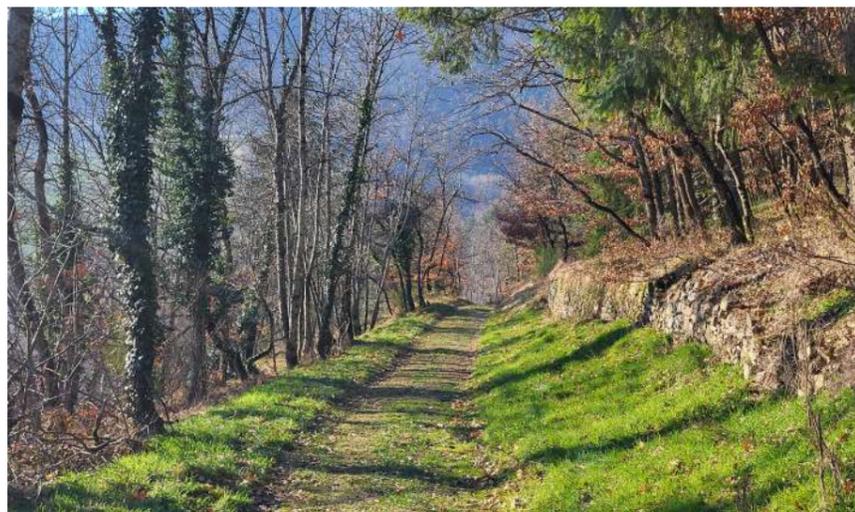
SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :



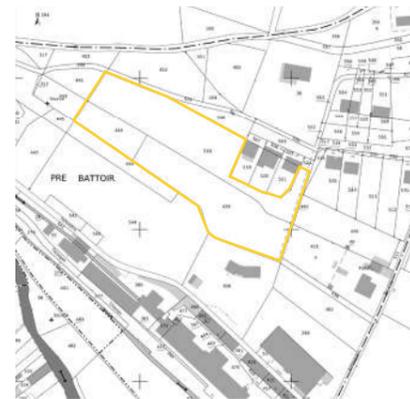
SITUATION AXONOMÉTRIQUE :



PHOTOGRAPHIES :



PLAN CADASTRAL :



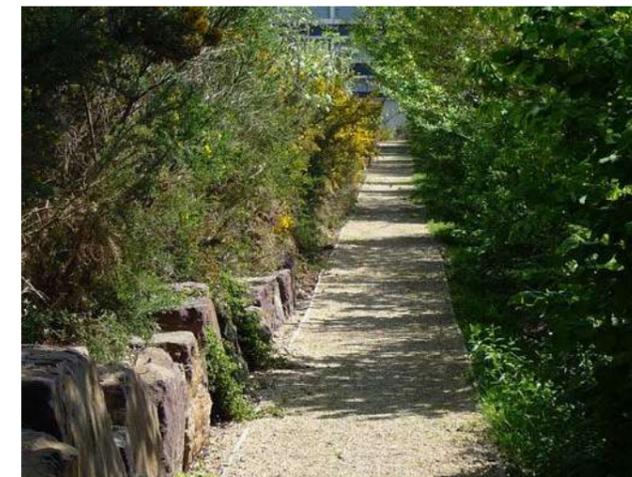
Parcelles : AE 444
AE 518
AE 439



RÉFÉRENCES :

Saint-Jacques-de-la-Lande (35) - Atelier de Paysage Bruel et Delmar
Voie rural dans un écoquartier

Saintes (17)
Fauche tardive - gestion différenciée des espaces verts



CRÉER UNE ASSOCIATION METTANT EN RÉSEAU LES ARTISTES ET LES ARTISANS DE LA COMMUNE

SITUATION :

Chemin autour de la parcelle AE 444, AE 518, AE 439

CONSTAT :

Forte présence d'associations variées (culturels, sportifs, artistiques)
Forte présence d'artistes et d'artisans exerçant leur activité ou habitant dans la commune

Un pôle des arts et métiers manufacturiers est en cours de création en partenariat avec le PNR du Pilat, mais à l'échelle de la commune, chaque artisans et artistes fonctionnent indépendamment et n'entretiennent aucun lien associatif apparent

OBJECTIF :

Rendre visible, unir et fortifier les liens entre les artisans et artistes de la commune

POUR QUI :

Habitants et visiteurs

PARTENAIRE(S) RESSOURCE(S) :

CCMP, PNR du Pilat, Commune, les artistes, artisans de la commune

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Proposer aux artisans et artistes de créer une association les mettant en lien.

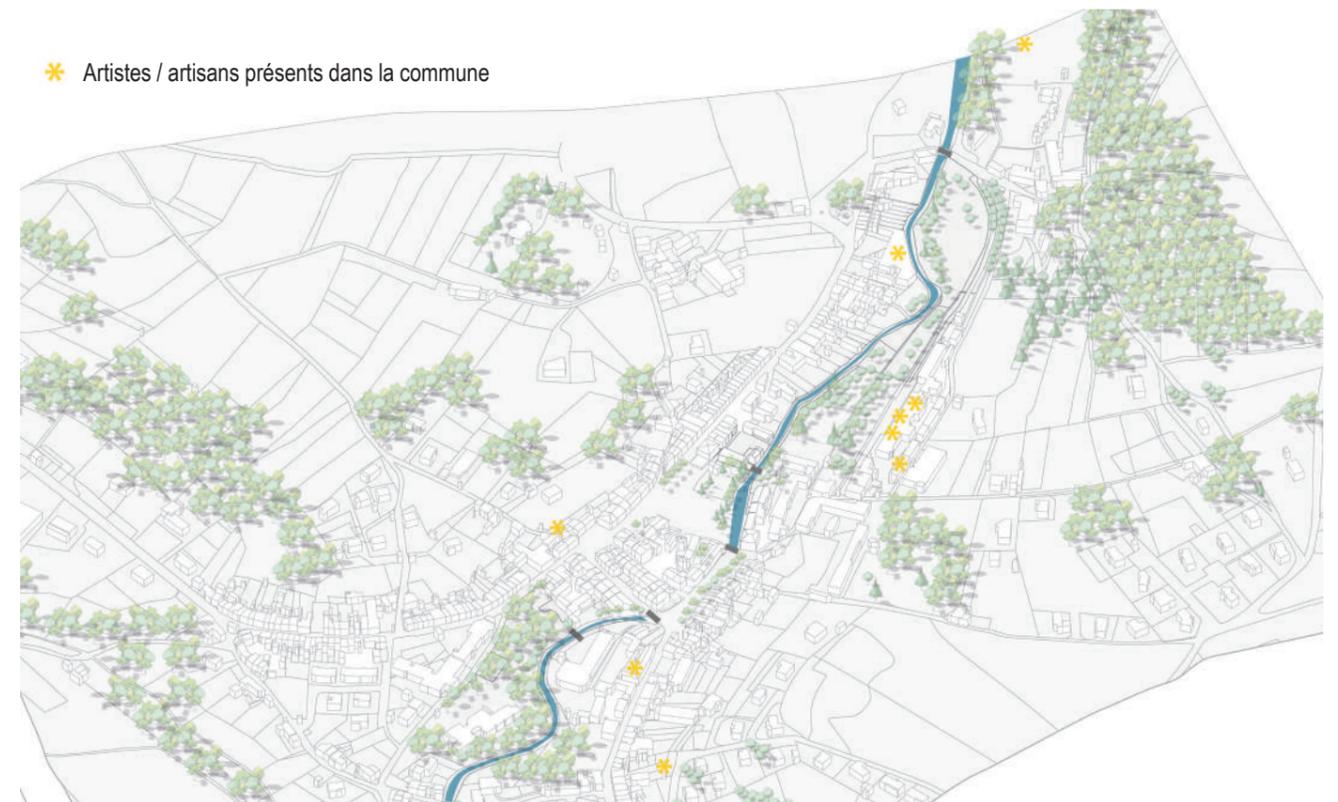
Créer une association locale regroupant les artistes et artisans de la commune pour valoriser leur savoir-faire et les rendre plus visibles aux yeux des habitants et visiteurs

L'association deviendrait un cadre dans lequel des événements pourraient être organisés:

- Activités/démonstrations d'artisanats et savoir-faire
- des ventes et expositions récurrentes

SCHÉMA DE LA STRATÉGIE :

* Artistes / artisans présents dans la commune



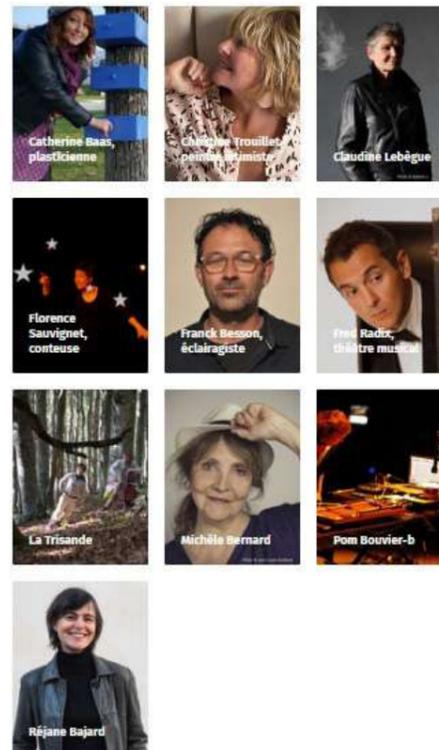
ETUDE EN COURS:



Répertoire des artistes et artisans locaux sur le site de la commune

Artistes d'ici

Plusieurs artistes sont installés au 10, Julien-Molin-Molette, qui proposent des spectacles ou autres interventions artistiques, ainsi que leurs créations (objets, formes) à retrouver au Salon-pressat, au repêchage d'initiative et dans la boutique centrale « L'ici et d'ailleurs »...



RÉFÉRENCE D'ASSOCIATIONS EXISTANT :



Association d'artisans et artistes basé à Saint-Just-en-Chevalet (42)

- Créée officiellement en 1974, l'association Artisanat des Pays d'Urfé regroupe :
- artisans-créateurs qui réalisent des objets divers traditionnels ou contemporains à partir de matières naturelles comme le bois, l'osier, la terre, les pierres, le plâtre, le métal, le coton, la laine ou encore le cuir,
 - Producteurs de vins, de miel, de sirops, de confitures, d'huiles, de vinaigres, d'onguents, de plantes séchées...
 - Écrivains (auteurs locaux et l'écrivain-historien-généalogiste Jean Canard),
 - Artistes, peintres et dessinateurs.



- Le Parc naturel régional du Pilat s'attache à construire des offres d'activités autour du patrimoine industriel textile qui a, historiquement, marqué le territoire.
- En s'appuyant sur les spécificités locales, tant en termes de patrimoine matériel qu'immatériel, il propose des démarches d'accompagnement des acteurs pour construire des projets porteurs de sens et de développement social et économique.

OBJECTIFS DURANT LA PHASE III

- PHASE I - DIAGNOSTIC

COPIE #1 18/09/2024	<p>Réunion de cadrage initiale</p> <hr/> <p>TEMPS 1 ATELIER</p> <ul style="list-style-type: none"> Atelier en marchant avec les élus Production cartes, fond de plans, analyse des documents Rencontre des acteurs et personnes ressources identifiées <ul style="list-style-type: none"> Arpentage en interne Analyse du patrimoine bâti communal
	<p>Résidence #1</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontre / Atelier habitants Atelier avec les acteurs importants privés Atelier avec acteurs importants publics
COTEC #1	<p>Réunion de travail intermédiaire avec la commune et ses partenaires sur un premier Plan Guide</p> <hr/> <p>TEMPS 2 ATELIER</p> <ul style="list-style-type: none"> Formalisation de la synthèse des concertations Formalisation de l'analyse de l'évolution du patrimoine bâti communal <ul style="list-style-type: none"> Production des éléments graphiques et écrits Synthèse du diagnostic
COPIE #2	<p>Réunion de présentation du diagnostic</p>

- PHASE II - STRATÉGIE

	<p>TEMPS 3 ATELIER</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégration des éléments du COPIE #2 Premières propositions d'actions identifiées et schéma directeur Préparation de la résidence 2
COTEC #2 13-14/01/2025	<p>Réunion de travail intermédiaire avec la commune et ses partenaires sur un premier Plan Guide</p> <hr/> <p>Résidence #2</p> <ul style="list-style-type: none"> Atelier avec acteurs importants publics et échange sur le plan guide V0 <ul style="list-style-type: none"> Arpentage et rencontres complémentaires Atelier habitants et échange sur plan guide V0
	<p>TEMPS 4 ATELIER</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégration des éléments de la résidence Production de plan définitif avec listes d'actions, schéma directeur et fiche action exemple
COPIE #3 10/02/2025	<p>Échange et débat autour du Plan Guide, des actions identifiées et d'un premier phasage</p>

- PHASE III - ÉLABORATION DU PLAN GUIDE

	<p>TEMPS 5 ATELIER</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement et chiffrage des actions suite au COPIE 3 Premier phasage en réflexion
COTEC #3	<p>Échange et débat sur le fond des actions identifiées et chiffrées et sur leur phasage</p> <hr/> <p>TEMPS 6 ATELIER</p> <ul style="list-style-type: none"> Finalisation du Plan Guide et des fiches actions Phasage et estimations des actions <p>TEMPS 7 ATELIER TRANSVERSAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Réunion public participatif de présentation de l'étude avant finalisation
COPIE #4	<p>Présentation et validation du Plan Guide</p> <hr/> <p>TEMPS 8 ATELIER</p> <ul style="list-style-type: none"> Finalisation du document définitif avant remise officiel

